

Entreprises magazine

Numéro 128 – Novembre/Décembre 2024 – 9 EUR



Environnement
Dossier pages 18-61



THE NEW

i4



 DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Informations environnementales : bmw.lu

15,1-21,9 KWH/100 KM • 0 G/KM CO₂ (WLTP)

100% ELECTRIC

Bilia Luxembourg
7, Rue Christophe Plantin
L-2339 Luxembourg
www.bilia.bmw.lu

Muzzolini
6, Rue Romain Fandel Zi Um Monkeler
L-4149 Esch-sur-Alzette
www.muzzolini.bmw.lu

Schmitz
21, Rue de la Gare
L-7535 Mersch
www.schmitz.bmw.lu

Schweig
6, Hauptstroß
L-9806 Hosingen
www.schweig.bmw.lu



News

4 Brèves

Carte blanche

14 High-end Art @ MNHA zum
Preis vun dräi Neel

Formation tout au long de la vie

15 Chiffres clés de la formation
en entreprise

Entreprendre au féminin

16 Céline Lacroix : « *Un jour, je me
suis dit, lance-toi, si tu ne le fais pas
maintenant, tu ne le feras jamais* »

Dossier Environnement

- 24 Le commerce international et
le climat sont-ils irréconciliables ?
- 26 Les jeunes, le travail et la transition
écologique

- 28 De nouveaux métiers pour sauver
la planète
- 30 L'environnement vous préoccupe-
t-il (ou pas), mais que faites-vous ?
*Résultats du sondage réalisé en
octobre 2024 sur le site
lesfrontaliers.lu*
- 32 Transition énergétique au
Luxembourg : un parcours semé
d'embûches jusqu'à 2030
- 34 Accélérer la transition énergétique
enoprimes : boostez l'efficacité
énergétique de votre entreprise
- 36 Minimiser l'empreinte carbone :
des leviers efficaces pour les
entreprises
- 40 *Klimapakt fir Betriber*
*Accompagner les artisans dans la
transition énergétique*
- 41 La stratégie climat des entreprises
- 42 La réglementation, vecteur essentiel
d'un changement d'approche
- 44 Une voiture électrique comme
véhicule de société : un choix
toujours pertinent ?
- 46 BMW Group : l'hydrogène, dernière
pièce manquante du puzzle ?
- 48 Les grands défis du numérique vert
- 51 SDK Residenzen
*Des conseils et un label pour
les immeubles résidentiels*
- 52 Le déchet, cette ressource
qui s'ignore
- 54 PreZero Lamesch
*Les déchets, des ressources
pour l'avenir*
- 56 La stratégie RSE de Polygone :
vers un modèle d'excellence en
économie circulaire
- 58 Luxembourg, une ville qui prend
soin de ses arbres
- 60 « *Sou schmaacht Lëtzebuerg* »
*Une campagne et un site pour
consommer local*

Bon à savoir

62 La protection du salarié absent
pour cause de maladie

À nos frontières

63 Le retour des contrôles
aux frontières

Étape en Suisse

64 Exposition Matisse à Bâle
*Un bain de couleurs éclatantes
dans le gris de l'hiver*

Auto

66 MINI Cooper électrique :
du plaisir à l'état pur

Étapes gourmandes

69 Restaurant Amélys
Des produits de saison sublimes

70 Beauty case

72 Livres

74 Musique

Editeur / Régie publicitaire /

Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication /

Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /

Isabelle Couset, Marie François, Sébastien
Lambotte, Michel Nivoix, Michaël Peiffer

Merci à toutes les personnes qui ont contribué
à la rédaction de ce numéro :
Marc Hostert, INFPC, Martine Borderies,
lesfrontaliers.lu, Frédéric Meys, enovos,
Luxinnovation, Françoise Jacquet, BMW Group,
SDK, Éric Dziechciarek, M^e Céline Lelièvre et Danièle Henky

Mise en page / Sam Rettel, Sylvie Marcotte / Imprimerie Schlimé

Impression / Imprimerie Schlimé

Parution bimestrielle

Abonnements

1 an – 6 numéros : 46 EUR
2 ans – 12 numéros : 82 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable
de traitement, vos données personnelles conformément aux
lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès
à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la
réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit
d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie
des données ou une limitation du traitement, de porter plainte
auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus,
contactez icouset@yahoo.com.

LUXORR © 2024 – Media & Advertising S.à r.l.
– Toute reproduction est interdite.
Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être
autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation
For Reproduction Rights) – www.luxorr.lu.

LUXAIR ROTTERDAM SUR LA LISTE DES DESTINATIONS

Depuis fin octobre, **Luxair** a ajouté **Rotterdam** à son réseau de destinations. Cette nouvelle ligne permet aux voyageurs Business et loisirs de voler du Luxembourg à la ville dynamique de Rotterdam en seulement 1 heure et 5 minutes. Un court trajet en voiture de 20 à 30 minutes permet un accès rapide à La Haye, où siègent plusieurs institutions européennes et internationales importantes, l'Université de Delft...

Les vols ont lieu 5 fois par semaine, les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanches à bord d'un De Havilland Q400.

Les billets peuvent être réservés sur www.luxair.lu, dans les Luxair Travel Stores et dans les agences de voyages.

EXPÉRIENCE CULINAIRE AVEC THOMAS SCHANZ



Luxair propose à ses passagers de la classe affaires à destination de Dubaï la dégustation d'un menu exclusif en plein vol, signé par **Thomas Schanz**, chef triplement étoilé au Guide Michelin.

Photo-Luxair

Depuis le 16 octobre et jusqu'au mois de mai, les passagers de la classe affaires à destination de **Dubaï** peuvent déguster un menu spécialement concocté par le chef 3 étoiles Michelin **Thomas Schanz**. Cette collaboration marque une nouvelle étape dans l'engagement de **Luxair** à se dépasser constamment pour offrir à ses passagers un service innovant.

Les chefs cuisiniers du service Catering de Luxair réalisent les plats imaginés par Thomas Schanz, tout en tenant compte des conditions spécifiques de la gastronomie en plein vol. De l'entrée à base de saumon et de caviar à un plat principal autour du coquelet fermier ou une alternative végétarienne, chaque assiette est pensée pour surprendre et ravir chaque palais. Une sélection de fromages et un dessert audacieux à l'orange et aux olives d'Aragon concluent cette escale gourmande.

Thomas Schanz, qui dirige son restaurant schanz.restaurant à Piesport en Allemagne, s'est fait connaître pour son style unique et son exigence en matière de qualité. Depuis la création de son restaurant en 2011, il a accumulé les distinctions, dont trois étoiles Michelin.

Avec ce nouveau projet, Luxair vise à valoriser le savoir-faire et la créativité de la Grande Région, tout en offrant des services d'exception à ses clients.

www.luxair.lu

ACA VÉRIFIEZ RÉGULIÈREMENT LES COUVERTURES SOUSCRITES

Selon le communiqué publié par l'**Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances (ACA)** le 16 juillet dernier, les orages et tempêtes dévastateurs qui ont frappé le Luxembourg le 29 juin 2024, ont engendré auprès des assureurs **plus de 3.750 dossiers** de dommages aux habitations et entreprises. Le montant total des indemnités pour ces dégâts a été estimé à **22,50 millions EUR**. De plus, **374 véhicules** ont été endommagés, dont certains définitivement hors d'usage, représentant une charge supplémentaire de **2 millions EUR**. Le coût total des dégâts indemnisés s'élève donc pour le moment à **24,50 millions EUR**.

Compte tenu de l'augmentation significative des événements météorologiques extrêmes sur le territoire luxembourgeois ces 5 dernières années, l'ACA conseille vivement aux assurés de **vérifier régulièrement les couvertures souscrites et de les adapter** si nécessaire.

www.aca.lu

LE LUXEMBOURG EN CHIFFRES ÉDITION 2024

Sur 84 pages, la nouvelle édition du **Luxembourg en chiffres** fournit un aperçu statistique du pays et de la société luxembourgeoise. La brochure recueille des données statistiques inédites sur le territoire et l'environnement, la population et le marché du travail, les conditions sociales, les entreprises ainsi que l'économie et les finances du pays. Des comparaisons internationales permettent de situer le Luxembourg par

rapport aux pays de l'Union européenne et aux principales économies du monde.

Le *Luxembourg en chiffres* est disponible en français, allemand et anglais. Une version imprimée peut être commandée gratuitement auprès du Bureau d'information du STATEC : info@statec.etat.lu.
<https://statistiques.public.lu>



Source : STATEC, Newsflash *Le Luxembourg en chiffres 2024* est disponible, 9 octobre 2024.

GUICHET.LU UNE NOUVELLE RUBRIQUE

Guichet.lu a créé une nouvelle rubrique intitulée **Événements de la vie**. Celle-ci présente des scénarios fictifs qui couvrent certains moments-clés de la vie quotidienne, tels que le mariage, la naissance d'un enfant, l'obtention d'un diplôme, le passage du permis de conduire, la recherche d'un travail, l'achat d'un premier logement, le départ à la retraite et bien d'autres moments. Chaque scénario est conçu pour **identifier des démarches administratives nécessaires** ou associées à ce scénario, avec des liens directs vers les pages concernées sur Guichet.lu.

Les informations sont disponibles en français, allemand et anglais.

<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/life-event.html>

MOOVEE MOBILITY A LANCÉ MOOVEE FLEET

Moovee Mobility, expert en mobilité au Luxembourg, a lancé son nouveau service de gestion de flotte **Moovee Fleet**. Dédié aux entreprises, il permet à celles-ci d'externaliser totalement ou partiellement la gestion de flotte, tout en offrant une gamme complète de solutions personnalisées.

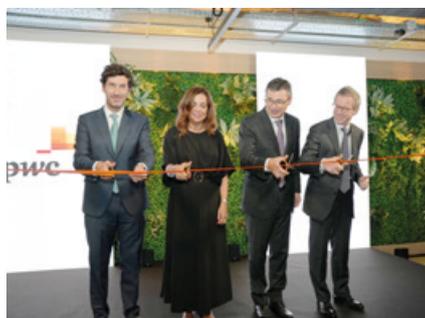
Depuis 2018, l'entreprise a développé son expérience à travers son service de

mobilité partagée Moovee Mobility. En travaillant pour de nombreuses entreprises, notamment certains *Big Four* au Luxembourg, Moovee a compris et identifié les défis majeurs que pouvaient rencontrer ces entreprises dans la gestion de leurs flottes de véhicules. Ainsi, l'entreprise a créé son nouveau service et offre à présent des solutions personnalisées pour les entreprises souhaitant externaliser leurs flottes de véhicules.

En plus de la gestion administrative et opérationnelle de la flotte, et de l'accompagnement aux conducteurs, Moovee Fleet propose des solutions complètes allant de la mise en place de stratégie mobilité à la mise à disposition d'outils et de plateformes d'analyse de données avancées. L'externalisation peut être totale ou partielle et être accompagnée d'autres services complémentaires.

Moovee propose en ce moment aux entreprises une étude de mobilité gratuite qui permet de cartographier précisément les besoins et attentes des collaborateurs : <https://moovee-mobility.com/offre>.

PWC INAUGURATION DE SON BUREAU AU PORTUGAL



De g. à dr. : **João Rui Ferreira** (secrétaire d'État à l'Économie), **Luísa Salgueiro** (maire de Matosinhos), **António Brochado Correia** (TSP de PwC Portugal), **François Mousel** (Managing Partner, PwC Luxembourg).

Le 3 octobre dernier PwC a inauguré son nouveau bureau, **PwC Services Portugal**, situé à Porto (Matosinhos). Partenariat entre PwC Luxembourg et PwC Portugal, cette nouvelle entité est entièrement dédiée au secteur financier luxembourgeois, créant des centaines d'emplois hautement qualifiés et attirant diplômés et étudiants des principales universités du Portugal.

Le secteur financier est en croissance au Luxembourg, en Europe et dans le

monde, soumis à des normes strictes d'assurance et de conformité ainsi qu'à des défis réglementaires en matière de blanchiment d'argent, d'exigences de conformité des systèmes informatiques, de cybersécurité, d'intelligence artificielle et de critères ESG. Ce partenariat a pour objectif de développer les ressources portugaises pour qu'elles deviennent des spécialistes du secteur financier et plus particulièrement de l'industrie des fonds d'investissement, contribuant ainsi à créer une main-d'œuvre combinée hautement qualifiée entre le Portugal et le Luxembourg.

www.pwc.lu

GRUPE COSTANTINI 4 NOUVELLES SOCIÉTÉS DANS SON GIRON



GRUPE COSTANTINI

3^e plus grand employeur du pays dans le domaine de la construction, le **Groupe Costantini** poursuit sa diversification avec l'acquisition de **CZC**, **EcomatLux**, **EcomatHome** et **Art Metal Design**, qui représentent un effectif total de 50 personnes.

CZC, située à Pétange, est spécialisée dans la création, rénovation et modification de charpentes, couvertures de toiture, zinguerie, bardage et étanchéité. CZC emploie 20 personnes. Avec cette acquisition, Costantini intègre aussi 2 autres sociétés sœurs de CZC : EcomatLux et EcomatHome (qui est pour sa part active en Belgique), entreprises de construction générale spécialisées dans la construction bois. Quant à la société Art Metal Design (Bascharage), elle est active dans la réalisation d'ouvrages métalliques comme des garde-corps, des rampes et rambardes, des balustrades ou encore des bardages métalliques. La société emploie 23 personnes.

Cette démarche de diversification a été entamée il y a plusieurs années avec l'intégration de l'entreprise de démolition Xardel ou de l'acteur spécialisé dans l'assainissement et la pose de glissières de sécurité Molaro. Ces deux dernières

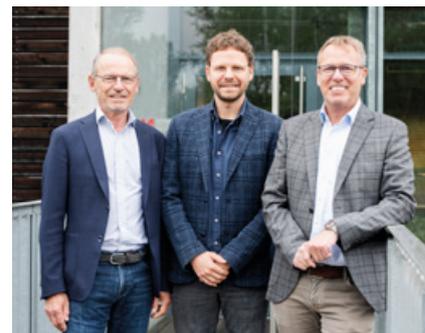
années, au Luxembourg, le groupe a créé, en partenariat avec d'autres entrepreneurs luxembourgeois, la société **Lux Recytec**, active dans le recyclage et la valorisation de matériaux, et un bureau de géomètre, **Géo3D**.

Les 4 structures adopteront le logo de Costantini, mais continueront d'opérer sous leur nom respectif. Le comité de direction de Costantini a confié la cogérance de ces sociétés à **Philippe Blasutto**, collaborateur du Groupe depuis une vingtaine d'années.

Avec ces sociétés, l'effectif global du Groupe Costantini atteint les 850 collaborateurs, dont les deux tiers sont actifs au Luxembourg.

<https://costantini.eu>

A+P KIEFFER OMNITEC 100^e ANNIVERSAIRE D'UNE ENTREPRISE FAMILIALE LUXEMBOURGEOISE



À la tête du comité de direction, **Pierre-Émile Kieffer** (à gauche) et **Mil Kieffer** (à droite) ont fait entrer l'entreprise familiale de plain-pied dans le 21^e siècle et se sont assurés du soutien de **David Kieffer** (au centre), ingénieur-gérant de la 4^e génération.

Photo-Ann-Sophie Lindström

L'entreprise **a+p kieffer omnitec** fête cette année son **100^e anniversaire**. Fondée en 1924 par Émile Kieffer, arrière-grand-père de la jeune génération montante, a+p kieffer omnitec a développé tout au long de ses 100 ans d'existence une excellence en technologies et gestion énergétiques autour des immeubles et infrastructures. Au milieu des années 1950, elle a suivi l'évolution du pays, passant du stade artisanal à l'âge de la technique industrielle pour arriver aujourd'hui à maîtriser les technologies digitalisées.

Forte de 430 collaborateurs, l'entreprise bénéficie aujourd'hui de la confiance

de nombreux acteurs industriels, tertiaires et publics. Le développement économique du Grand-Duché durant les dernières décennies a permis à l'entreprise d'élargir ses champs d'application autour des techniques du bâtiment, faisant d'elle un partenaire de premier choix pour les projets de taille et les projets complexes. Un grand nombre d'acteurs internationaux, installés récemment au Grand-Duché, ont recours à son expertise et enrichissent ainsi l'éventail de sa clientèle.

<https://apko.lu>

DLA PIPER 10^e ANNIVERSAIRE



En septembre dernier, **Catherine Pogorzelski** (associée senior et fondatrice) et **Xavier Guzman** (Country Managing Partner) ont célébré, en présence de nombreux invités, une décennie de succès et de nouveaux horizons pour DLA Piper au Luxembourg.

Photo-DLA Piper

Pour **DLA Piper** au Luxembourg, ce qui a débuté comme une folle ambition de 3 personnes en 2014 s'est transformé en *success story*, regroupant aujourd'hui plus de 100 professionnels. En septembre dernier, le cabinet d'avocats avait réuni près de 200 invités pour célébrer son **10^e anniversaire** et l'**inauguration officielle de ses nouveaux bureaux** situés place de l'Étoile.

Lors de la cérémonie, le rôle de DLA Piper dans l'écosystème financier local, notamment dans le secteur de la gestion d'actifs et des fonds d'investissement, a été mis en lumière.

DLA Piper au Luxembourg entame la prochaine décennie avec enthousiasme et l'ambition de poursuivre sa croissance.

www.dlapiper.com

30^e ANNIVERSAIRE DE FEDIL EMPLOYMENT SERVICES ET 15^e ANNIVERSAIRE DU FONDS DE FORMATION SECTORIEL POUR L'INTÉRIM



Il y a 30 ans, 9 entreprises créaient l'Union Luxembourgeoise des Entreprises de Travail Intérimaire (aujourd'hui **FEDIL Employment Services** (F.E.S.)). Depuis sa création, F.E.S. œuvre dans l'intérêt des entreprises du secteur et a réussi à faire reconnaître les entreprises de travail intérimaire comme vrais acteurs sur le marché de l'emploi.

La Fédération compte aujourd'hui 31 membres issus d'entreprises indépendantes ou appartenant à des groupes internationaux. Bien que l'affiliation se fasse de manière volontaire, FEDIL Employment Services représente plus de 75 % du secteur.

F.E.S. a notamment œuvré pour la mise en place de conventions de collaboration avec l'Adem, de conventions collectives avec les partenaires sociaux et de cycles de formation spécifiques pour les travailleurs intérimaires. La Fédération est également à l'origine de la création du F.S.I., Fonds de formation entièrement dédié aux intérimaires et permanents du secteur. Enfin, plus récemment, la Fédération s'est également employée à l'inclusion des travailleurs intérimaires dans les mesures COVID et a organisé son 1^{er} Salon de l'Intérim spécial Luxembourg en avril 2022, celui-ci ayant été suivi par 6 autres éditions au cours des 2 dernières années.

Créé en 2009 avec pour objectif prioritaire la réduction du taux de gravité et de la fréquence des accidents de travail, le **Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim** (FSI) œuvre de manière pro-active en offrant des formations spécifiques aux entreprises de travail intérimaire. Aujourd'hui, l'ensemble des entreprises luxembourgeoises de travail intérimaire y cotisent et 2024 permettra à plus de 3.000 salariés intérimaires de bénéficier de formations.

F.E.S. et FSI travaillent actuellement à l'élaboration d'un code de conduite RGPD pour le secteur.

www.fes.lu

www.fsi.lu

IMD WORLD TALENT RANKING 2024 : LE LUXEMBOURG SE MAINTIENT DANS LE TOP 3

À la **3^e position sur 67 pays**, le Luxembourg perd une place au classement général de l'**International Institute for Management Development** (IMD), mais reste dans le peloton de tête derrière la Suisse et Singapour. Tout comme les années précédentes, le pays affiche ses meilleurs résultats sur les volets Investissements et développement, et Attractivité. En revanche, la disponibilité de la main-d'oeuvre reste le défi majeur.

L'*IMD World Talent Ranking* est un classement de compétitivité annuel dédié aux talents, construit sur base d'un ensemble d'indicateurs dont 14 sont issus de données statistiques et 17 proviennent d'une enquête menée auprès de dirigeants d'entreprises. La **Chambre de Commerce**, en tant que partenaire institutionnel d'IMD pour le Luxembourg, a participé à la collecte des données auprès des entreprises luxembourgeoises.

Petit pays fortement dépendant de la main-d'oeuvre étrangère, qui représente 74 % des salariés, son **attractivité** est un aspect-clé dont dépend sa prospérité économique. Ainsi, la promotion du Luxembourg comme *Talent Hub* figure en bonne position dans l'accord de coalition 2023-2028. Parmi les atouts du Luxembourg mis en avant dans le classement IMD figurent la rémunération attractive des managers, le haut niveau du salaire social minimum et la qualité de vie.

Cependant, le **coût de la vie** (en particulier du logement) reste un sujet brûlant qui dégrade sensiblement l'attractivité du Luxembourg (40^e au classement) par rapport à de grandes villes comme Paris ou Francfort. De plus, les résultats de l'enquête indiquent une inquiétude accrue des entrepreneurs en 2024, par rapport à 2023, notamment sur la motivation des travailleurs (glissement de la 28^e à la 34^e place) et la capacité du pays à attirer le personnel étranger hautement qualifié (recul du 9^e au 13^e rang). Pour la Chambre de Commerce, cette évolution doit alerter.

La **disponibilité de la main-d'oeuvre** reste le problème majeur auquel est confronté le Luxembourg. Comme par le passé, le manque de main-d'oeuvre qualifiée (55^e) et de managers seniors expérimentés (46^e) dégrade la compétitivité du pays.

Le Luxembourg reste dans le top 10 pour les **compétences linguistiques** de sa main-d'oeuvre (5^e) et l'expérience internationale des managers (9^e). La progression de la part des diplômés d'une promotion dans les matières scientifiques et techniques (passée de 19,24 % en 2023 à 22,88 % en 2024) n'est pas négligeable. Au vu de la demande croissante des entreprises pour ces profils dans le cadre des transitions digitale et environnementale, cette amélioration est à saluer.

www.cc.lu

CHAMBRE DES MÉTIERS ANALYSE DE LA SITUATION CONJONCTURELLE DANS LA CONSTRUCTION

L'assemblée plénière de la **Chambre des Métiers** a analysé récemment la **situation conjoncturelle dans la construction**, qui reste critique surtout sur le plan de l'emploi et de la trésorerie.

Au cours des 2 dernières années, la persistance de la tendance baissière de l'indicateur d'activité dans le secteur de la construction (- 30 points) révèle les difficultés continues. Selon les résultats préliminaires du 3^e trimestre 2024, 33 % des chefs d'entreprise témoignent d'une nouvelle baisse de leur activité au cours de celui-ci. Concernant les carnets de commandes, 61 % des très petites entreprises disposent de carnets de commandes inférieurs ou égaux à 3 mois et 85 % d'entre elles inférieurs ou égaux à 6 mois.

Le marché immobilier semble avoir atteint son point bas après une phase de stabilisation marquée par une baisse progressive des taux d'intérêt sur les crédits immobiliers, mais les derniers chiffres du STATEC mettent en évidence une nuance importante dans la nature des ventes réalisées et le rebond enregistré ne concerne en grande majorité que les appartements existants, et non les VEFA (Ventes en l'Etat Futur d'achèvement).

Même si la Chambre des Métiers a salué la mesure annoncée par le ministre des Finances concernant la **baisse de moitié des droits d'enregistrement sur les ventes de VEFA entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 juin 2025**, l'Artisanat fait le constat que le paquet de mesures « logement » en vigueur jusqu'à la fin de cette année peine à produire les effets escomptés. Dès lors, afin de mettre en évidence

les avantages liés à toutes ces mesures visant à relancer la demande auprès des investisseurs et acheteurs potentiels, la Chambre des Métiers **appelle à une communication renforcée de la part du gouvernement auprès du grand public. Avancer les investissements publics est également une priorité** pour stimuler la demande et soutenir la reprise du secteur de la construction dans une logique anticyclique. Enfin, elle **propose que l'État achète davantage de VEFA sur le marché privé**, et plus particulièrement des projets d'une taille plus restreinte, ce qui permettrait non seulement de maintenir le personnel du secteur de la construction dans l'emploi, mais aussi de constituer en même temps un certain stock de logements abordables.

www.cdm.lu

SALON DE RECRUTEMENT DU GROUPE POST LUXEMBOURG UNE 3^e ÉDITION RÉUSSIE



Photo-Éric Devillet-POST Luxembourg

La 3^e édition du **salon de recrutement JOBS@POSTGroup**, organisée par le **Groupe POST Luxembourg**, en partenariat avec l'ADEM et l'EURES Luxembourg, et qui s'est tenue en octobre dernier, a réuni **plus de 1.000 candidats à la recherche d'un nouveau défi professionnel** (500 participants en 2023), qui ont été accueillis par les équipes RH de POST Luxembourg et de plusieurs entités et filiales du Groupe POST, à savoir DEEP, Editus, i-Hub, InTech, Michel Greco et Victor Buck Services. Plus de 100 postes étaient à pourvoir dans les domaines IT/ICT, commercial, logistique et bien d'autres.

Toutes les opportunités d'emploi et de stage auprès de POST Luxembourg sont disponibles sur le site careers.postgroup.lu ainsi que sur les pages des différentes filiales du Groupe POST Luxembourg.

www.post.lu

EY LUXEMBOURG 320 NOUVEAUX PROFESSIONNELS



Le 16 septembre dernier, EY Luxembourg a accueilli les nouveaux arrivants lors d'une journée d'accueil et d'orientation.

Photo-EY Luxembourg

EY Luxembourg compte **320 nouveaux professionnels** de plus dans ses rangs. Issus de 29 nationalités, ils viennent enrichir l'entreprise de leurs différents milieux culturels et parcours éducatifs, dans les départements d'Assurance, de Conseil, de Fiscalité, de Stratégie & Transactions et de Services aux Entreprises

« Notre objectif est de soutenir les nouveaux arrivants dans la découverte de leur voie et le développement de leur carrière à travers un apprentissage continu, des projets significatifs et un réseau de soutien », a commenté Adriana Boixados, People Leader.

ÉDITION 2024 DU GUIDE INVESTMENT FUNDS IN LUXEMBOURG



Photo-EY Luxembourg

Cette année, la sortie de la publication phare d'**EY Luxembourg, Investment Funds in Luxembourg**, a coïncidé avec la célébration du 20^e anniversaire de la loi SICAR, un jalon célébré conjointement avec 600 invités.

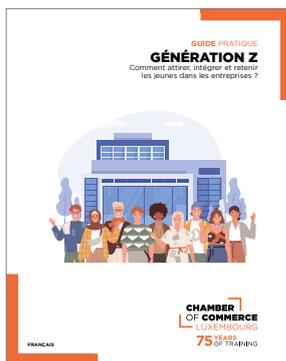
Investment Funds in Luxembourg est un guide technique qui offre une introduction au Luxembourg en tant que centre pour les fonds d'investissement, les types de véhicules de fonds dispo-

nibles et un résumé de la réglementation applicable à la création et à l'exploitation des fonds d'investissement luxembourgeois. Il comprend également la réglementation applicable aux sociétés de gestion traditionnelles et alternatives, ainsi que les dispositions applicables aux autres prestataires de services luxembourgeois. Depuis plus de 25 ans, le guide de 600 pages sert de référence pour l'industrie des fonds, non seulement au Luxembourg mais dans le monde entier, couvrant les changements législatifs et réglementaires pertinents pour le secteur au Grand-Duché et en Europe pour l'année précédente.

« Nous espérons que notre guide annuel continuera d'aider l'industrie à naviguer dans la conformité réglementaire. Cette année est remarquable car elle célèbre le 20^e anniversaire de la loi SICAR, qui fournit un cadre juridique adapté plus particulièrement pour le capital-investissement et le capital-risque, et a été déterminant dans le positionnement du Luxembourg en tant que pôle de prédilection pour les structures d'investissement innovantes », a commenté Nicolas Bannier, EY Luxembourg Partner et Wealth and Asset Management Leader.

Pour télécharger une version numérique du guide ou commander une copie : www.ey.com/en_lu/investment-funds.

CHAMBRE DE COMMERCE UN GUIDE POUR COMPRENDRE ET ATTIRER LA GÉNÉRATION Z



La **Chambre de Commerce** a publié **Génération Z – Comment attirer, intégrer et retenir les jeunes dans les entreprises ?**, un guide pratique bien utile aux entreprises qui souhaitent comprendre et attirer la Génération Z (également appelée GenZ, une génération qui bouleverse les codes du monde professionnel.

Cette nouvelle vague de talents incarne les profondes transformations sociales et économiques actuelles. Hyperconnectés, dotés d'une forte conscience environnementale, et ayant un rapport unique au travail, les jeunes de la Génération Z forcent les entreprises à réinventer leurs approches, tant au niveau de l'organisation que du recrutement. Le guide explore en profondeur les moyens de tirer parti des talents de cette génération et met également en avant l'importance de la formation et d'un management moderne, mieux aligné avec leurs attentes.

Le guide offre donc aux responsables RH, managers et dirigeants d'entreprise un mode d'emploi pour comprendre les attentes des jeunes de la Génération Z et propose des solutions concrètes et des outils pratiques pour les attirer et les fidéliser. Un accent particulier est mis sur le développement de méthodes de recrutement attrayantes, la formation de managers compétents pour piloter des équipes multigénérationnelles et l'importance de la formation pour façonner les talents de demain. À la fin du guide, une section est dédiée aux ressources pratiques pour les entreprises souhaitant approfondir leur engagement envers la Génération Z.

Génération Z – Comment attirer, intégrer et retenir les jeunes dans les entreprises ? est disponible en français et en anglais. Il peut être téléchargé ou commandé en ligne sur <https://www.cc.lu/toute-linformation/publications>.

CYCLOP UN NOUVEAU CLOUD LUXEMBOURGEOIS

Cyclop, entreprise luxembourgeoise spécialisée en cloud & cybersécurité, a lancé son **offre Cloud & CyberSécurité** localisée 100 % au Luxembourg.

Via le portail Web, la solution permet aux entreprises de choisir facilement leur offre, grâce à un écosystème de solutions accessibles en self-service, délivrées en une poignée de minutes et à payer en ligne (*pay-as-you-use* ou *pay-as-you-go*). La mise en place de l'hébergement cloud est facilitée à l'extrême et les données restent au Luxembourg.

Essai gratuit en ligne sur <https://cyclop.lu>.

WEBASTO LUXEMBOURG UNE LIGNE DE PRODUCTION DE VERRE HAUTE TECHNOLOGIE



Webasto Luxembourg a lancé avec succès, en septembre dernier, la **nouvelle ligne de production de verre haute technologie** dans son usine de Grevenmacher. Le leader mondial des systèmes de toiture a investi dans une ligne de production de verre sur mesure afin d'augmenter sensiblement la capacité de production de l'usine pour les vitrages de toiture. L'accent stratégique repose sur les **toits vitrés panoramiques de grand format** et sur des technologies novatrices telles que le **vitrage commutable et l'éclairage d'ambiance**.

L'augmentation de la capacité de production englobe aussi l'ajout de quelque 13.000 m² d'espace de fabrication et l'intégration de technologies de pointe. L'investissement dans le site permet de créer plus de 60 nouveaux emplois.

Webasto figure parmi les 100 principaux fournisseurs de l'industrie automobile mondiale et compte parmi ses clients des constructeurs de voitures particulières, de véhicules utilitaires et de bateaux, ainsi que des concessionnaires et des clients finaux.

www.webasto.com

IMS LUXEMBOURG REMISE DES SUSTAINABILITY AWARDS 2024



La 2^e édition des **Sustainability Awards** a récompensé les organisations (privées, publiques et associatives au Luxembourg) qui mettent en place les meil-

leurs pratiques de développement durable. Pour chaque catégorie, les critères retenus sont : l'impact de la pratique, le caractère innovant de la démarche, le caractère exemplaire et répliquable de l'initiative, le degré de mise en œuvre de la pratique, le mode de pilotage du projet, l'intégration dans une démarche de long terme.

Les lauréats 2024 sont : Catégorie People : **Devoteam** – #TechForPeople Program: *empowering for a more inclusive and sustainable future with Tech* ; Catégorie Planet : **Composil** – *Carpet ReUse Program* ; Catégorie Prosperity : **Ceratizit** – *Product Carbon Footprint for carbide tools* ; Catégorie Sustainability Team : **BIL** – *A Journey Towards Sustainability*. Le Coup de cœur du jury a été remis à **Restopolis** pour *Food4Future – Towards More Sustainable Food Systems (F4F)*.

La prochaine édition des Sustainability Awards aura lieu en 2026 et les organisations pourront postuler en 2025 aux Diversity Awards de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg.

www.imslux.lu

HEALTHCARE WEEK LUXEMBOURG 2024 3.000 PARTICIPANTS



Les lauréats des HWL Awards, de g. à dr. : **Martine Goergen** (CHL), **Nicolas Martelin** (Prostperia), **Guillaume Vogin** (Centre François Baclesse), **Roger Assaker** (MDSim)

Photo-Gaël Kazaz

La **Healthcare Week Luxembourg** (HWL) 2024 organisée par la **Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois** (FHL) début octobre, en partenariat avec l'agence Quinze Mai, a connu un franc succès pour sa 2^e édition, rassemblant **3.000 professionnels du secteur de la santé** issus de la Grande Région.

Le programme se composait de débats, tables rondes et présentations sur des sujets aussi divers que les avancées technologiques, la promotion d'une médecine ciblée et préventive, le parcours hospitalier et extrahospitalier, et le rôle du patient au cœur du système.

Les **HWL Awards 2024** ont été remis : dans la catégorie Medical Research au **Centre François Baclesse** pour *Aprilux* ; dans la catégorie Innovation in Hospital Management au **Centre Hospitalier de Luxembourg** pour *Escape Game* ; dans la catégorie Start-up – Greater Region à **Prostperia** pour *PROSTia* et dans la catégorie Start-up – Luxembourg à **MDSim** pour *SPINESim*.

La 3^e édition de la Healthcare Week Luxembourg se déroulera les 1^{er} et 2 octobre 2025.

<https://fhlux.lu>

UNIVERSITÉ DE LA GRANDE RÉGION REMISE DU 1^{er} DOCTORAT EUROPÉEN



Dr Tom Rauber est le 1^{er} doctorant à recevoir le Doctorat européen de l'Université de la Grande Région.

Par un accord conclu entre les universités partenaires, l'**Université de la Grande Région (UniGR)** a mis en place le **Doctorat européen de l'Université de la Grande Région** afin de promouvoir la coopération interuniversitaire dans la formation doctorale. Il ne s'agit pas d'un doctorat au sens propre du terme mais d'un certificat qui atteste de la dimension européenne d'une thèse lorsque les conditions correspondantes sont remplies par les doctorant.e.s. **Dr. Tom Rauber** est le **1^{er} doctorant à recevoir ce certificat**. Il a soutenu avec succès sa thèse intitulée *Four Essays in Economic Theory: Incentives and Interaction* en juillet 2024, obtenant ainsi son doctorat à la RPTU Kaiserslautern-Landau. Afin d'obtenir ce certificat supplémentaire, son doctorat a inclus un séjour de recherche de 6 mois à l'Université du Luxembourg et à l'Université de Cambridge, et sa thèse a été examinée par des professeur.e.s de la RPTU Kaiserslautern-Landau, de l'Université du Luxembourg et de l'Université de Liège.

L'Université de la Grande Région regroupe les universités RPTU Kaiserslautern-Landau (D), Université de Liège (B), Université de Lorraine (F), Université du Luxembourg (LU), Université de la Sarre (D), Université de Trèves (D) et la htw saar (D). Son objectif majeur est de former des générations d'Européens convaincus en créant des conditions d'études et de recherche axées sur la mobilité entre universités partenaires, entre disciplines scientifiques et la maîtrise des langues.

www.uni-gr.eu

LANCEMENT RÉUSSI DU PROJET INTERREG UNIGR-CIRKLA

Le coup d'envoi officiel du **projet UniGR-CIRKLA** a eu lieu à l'Université de Trèves, réunissant près de 60 acteurs-clés de l'économie circulaire. Cet événement marque une étape cruciale dans la création d'un centre d'expertise en économie circulaire des métaux et matériaux, financé par l'Europe dans le cadre du programme Interreg Grande Région.

Parmi les participant.e.s figuraient des expert.e.s de premier plan de la Grande Région, des représentant.e.s des programmes INTERREG, ainsi que des membres des universités et des partenaires du projet. L'atelier interactif qui a suivi a permis d'identifier les premiers axes d'action pour la mise en œuvre concrète de l'économie circulaire dans la région.

Le projet européen **Interreg GR UniGR-CIRKLA** vise à créer un centre d'expertise en économie circulaire des matériaux et des métaux. UniGR-CIRKLA rassemble, sur une période de 4 ans, 7 institutions d'enseignement supérieur, un groupement universitaire, un centre de recherche, ainsi qu'une vingtaine de partenaires issus du secteur industriel et du secteur social. Ce projet se distingue par une approche interdisciplinaire unique, intégrant des perspectives scientifiques, techniques, sociales, économiques et juridiques essentielles pour accompagner la transition vers une économie circulaire durable. Les partenaires du projet unissent leurs expertises pour développer un programme innovant, comprenant une formation exécutive dédiée aux professionnels ; une école doctorale d'été, une exposition itinérante, une série de conférences et d'ateliers spécialisés ; ainsi que le développement de bases de données intelligentes.

<https://www.uni-gr.eu/fr/chercheuses-et-enseignantes/projets-europeens/projets-en-cours/interreg-unigr-cirkla>

STATE STREET RELOCALISATION DE SON SIÈGE LUXEMBOURGEOIS À LA CLOCHE D'OR



State Street, l'une des plus grandes sociétés de services financiers au monde, a signé un **accord avec Promobe et Nextensa** pour le développement de l'immeuble de bureaux **The Stairs** à la Cloche d'Or, actuellement en construction. La **livraison** de ce projet est **prévue pour la mi-2026**. Le projet est supervisé par Grossfeld, la joint-venture de Promobe et Nextensa, qui gère la construction de ce nouvel édifice. Une fois les travaux terminés, State Street deviendra le propriétaire unique de l'immeuble.

State Street, fondée en 1792, est spécialisée dans la conservation d'actifs, les services d'investissement, la gestion d'actifs et les solutions technologiques destinées aux investisseurs institutionnels. Présente au Luxembourg depuis 1990, la société opère aujourd'hui dans plus de 100 marchés géographiques et compte un effectif mondial de plus de 45.000 employés.

Conçu par le cabinet d'architectes Moreno, *The Stairs* s'étend sur 9.700 m² et 12 étages. Situé au cœur de la Cloche d'Or, à l'intersection des deux boulevards principaux, il se distingue par sa structure en forme d'escalier monumental. Les travaux devraient s'achever au 1^{er} semestre 2026.

<https://www.statestreet.com/lu>

CODIC UN PROJET DE 60.000 M² À LA CLOCHE D'OR

CODIC a obtenu **8 autorisations de bâtir** pour accueillir des bureaux, des commerces et de l'hôtellerie dans le quartier de la **Cloche d'Or**. Ce nouveau développement est situé entre la route d'Esch et la rue Guillaume Kroll à Luxembourg, et la construction est prévue entre 2025 et 2030.



État du site après la finalisation des travaux de déconstruction des halls logistiques.

Photo-Olivier Minaire

Sur l'ancien site logistique Titanium, le projet baptisé **Botanica** accueillera des bureaux, de l'hôtellerie, des commerces et des services au sein d'un parc paysager de 2,1 ha en pleine terre, ouvert au public et agrémenté de plans d'eau naturels. L'ensemble formera un véritable îlot de fraîcheur urbain et sera hyperconnecté aux moyens de transport. Il intégrera les critères environnementaux et sociétaux les plus exigeants.

Suite au concours européen d'architectes organisé par CODIC, c'est le bureau français **SCAU** (Stade de France, Campus ENGIE, Vélodrome à Marseille), associé au bureau luxembourgeois **Tetra Kayser Associés** qui s'est vu attribuer un contrat de conception et de suivi de la construction des 8 bâtiments du site. La conception paysagère a été confiée au paysagiste belge **JNC International** (Join Nature and City).

<https://www.codic.eu>

CHAMBRE IMMOBILIÈRE 1^{ère} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DES DÉVELOPPEURS

La **Section Développeurs de la Chambre Immobilière** a tenu sa 1^{ère} AG, qui marque le début officiel de cette nouvelle section, avec la participation de nombreux acteurs de l'immobilier.

À court terme, la Section Développeurs va se concentrer sur la relance du marché immobilier et, à moyen terme, sur plusieurs défis-clés, notamment l'accélération des procédures administratives, la mise en conformité avec les nouvelles exigences environnementales et le développement de pratiques innovantes pour répondre à la demande croissante en logements.

Les membres présents ont également discuté des défis futurs liés à la croissance du marché immobilier et à la nécessité de promouvoir des pratiques de construction durable. Ils ont souligné la nécessité de renforcer les liens entre le secteur public et les promoteurs pour favoriser une collaboration plus efficace.

Lors de cette 1^{ère} séance, le comité a élu son **bureau exécutif** pour 2 ans, qui se compose comme suit : **Max Didier** (président, CDCL), **Éric Lux** (vice-président, IKO Real Estate), **Joe Schmit** (secrétaire général, Valvo), **Steve Vermeer** (trésorier, Lionstone), **Jean-Paul Scheuren** (porte-parole, JPS Consult). Le comité est complété par : **Nico Arend** (Arend & Fischbach), **Maurice Elz** (Wiesen-Piront), **Tun Feltes** (Bourg) et **Arnaud Regout** (BPI).

Paulo Madureira, président de la Chambre Immobilière, a exprimé sa satisfaction quant à cette 1^{ère} rencontre : « *La création de la Section Développeurs et l'élection de ses membres pour un mandat de deux ans témoignent de notre volonté de structurer le secteur immobilier et d'optimiser les procédures en faveur d'un marché plus transparent et fluide.* »

<https://www.chambre-immobiliere.lu>

KYOTEC LUXEMBOURG CRÉATION DE L'ALLIANCE WECLAD



La façade du Skypark, à proximité de LuxAirport au Findel.

Photo-Ivan Dupont

Avec 3 autres acteurs européens de référence, **Kyotec Luxembourg** a créé l'**alliance Weclad**, une alliance européenne de façadiers, pour mieux répondre aux défis du marché européen de la façade. Weclad regroupe 4 experts reconnus : **Kyotec**, expert des enveloppes architecturales complexes, techniques et multimatériaux pour des grands projets en Europe, **Rinaldi**, façadier français de référence développant des solutions préfabriquées sur mesure, **De Groot & Visser**, spécialiste aux Pays-Bas dans la rénovation de façades bas-carbone, et **Techniwood**, entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de façades biosourcées hors site.

Cette alliance permet de mutualiser les capacités techniques, industrielles et commerciales pour proposer des solutions de façades écoresponsables de

haute performance, au Luxembourg et partout en Europe.

Le **Skypark** de LuxAirport est un projet ambitieux qui intégrera des espaces commerciaux, des bureaux et des installations de loisirs. Kyotec Luxembourg a été choisi pour réaliser la façade de ce bâtiment novateur. En partenariat avec LuxLab, son bureau d'ingénierie spécialisé, Kyotec met en oeuvre des solutions de pointe pour assurer une performance énergétique maximale et un design moderne.

Kyotec Luxembourg a déjà démontré son expertise à travers des projets emblématiques tels que la Tour Infinity au Kirchberg, le complexe Royal-Hamilius au centre de Luxembourg-Ville et le CCSS (Centre Commun de la Sécurité Sociale). L'entreprise emploie plus de 50 personnes au Luxembourg.

www.kyotecgroup.com
<https://www.weclad.com>

TÉTRIS LUXEMBOURG 10 ANS DE PRÉSENCE ET UN PRIX INTERNATIONAL



Photo-Raoul Gilibert/Stibbe Avocats, Tétris

Tétris Design&Build Luxembourg, une marque du groupe JLL spécialisée en création et aménagement d'espaces professionnels, marque une double célébration cette année : son **10^e anniversaire au Grand-Duché** et sa **victoire à l'Interior Design Award de Los Angeles pour le projet Stibbe Luxembourg**.

Le cabinet d'avocats Stibbe, a pris possession de 2.400 m² de bureaux situés dans le prestigieux bâtiment *Emerald* au quartier de la Cloche d'Or. « Cette récompense valide notre approche centrée sur le client et notre engagement envers l'excellence du design. Elle souligne également notre position de leader sur le marché luxembourgeois du Design and Build. Cette première moitié de l'année, nous avons conçu et aménagé 25 % des surfaces de bureaux prises en occupation », explique Alain Clarinval, Head of Tétris Luxembourg.

<https://www.tetris-db.com>

ET SI... ?

LE NOUVEAU ROMAN DE JEAN-MICHEL GAUDRON

Tout juste un an après la parution de *Qui mourra verra*, Jean-Michel Gaudron signe un nouveau roman : **Et si... ?**

Dans cet ouvrage, l'auteur explore les carrefours du destin, où parfois certains traversent même quand le feu de signalisation est encore rouge... Le libre arbitre n'a pas de sifflet ni de carton jaune ou rouge. Il donne à chacun le pouvoir de poser des choix, qui se révéleront plus tard bons ou mauvais. Au fil des pages, Marguerite, Nikola, Julia, Jacques, Caroline, Pietro, Gianluigi, Yegor et d'autres vont se croiser et se décroiser au gré de leurs décisions.

Jean-Michel Gaudron signe ici son 2^e roman. C'est son 5^e ouvrage publié chez PGCOM Éditions après 3 recueils de nouvelles (*Tourments*, co-écrit avec Frank Lamaison, *À double sens* et *Tomber les masques*). Il est également l'auteur d'*Exercice de simple éducation avec dix fois le mot paradis* (Le Lys Bleu Éditions), un dictionnaire amoureux du chanteur Hubert-Félix Thiéfaine, et de *Tête-à-têtes avec un enthousiaste* (co-écrit avec Anne-Claire Delval (Dots Éditions)), la biographie de l'entrepreneur luxembourgeois Norbert Friob.



Et si... ? peut-être commandé sur le site de l'auteur (www.livresjmg.com) ou de PG Éditions (www.pgcomeditions.com).

OUVERTURE DE GALERIE LIBERTÉ 1^{ère} DU GENRE À LUXEMBOURG- VILLE

La nouvelle galerie d'œuvres de collection et salle d'exposition spécialisée dans le design, **Galerie Liberté**, a ouvert ses portes en octobre dernier. Elle est la **1^{ère} galerie et salle d'exposition axée sur les œuvres de collection et le design spécialisé**. Au travers de différentes expositions individuelles et collectives, son objectif est de mettre en avant les œuvres de talents d'avant-garde émergents et déjà établis qui repoussent les limites des matériaux et des techniques par des

approches manuelles fondées sur l'artisanat. La Galerie Liberté se met au service des collectionneurs luxembourgeois en présentant des meubles, luminaires et accessoires créés comme des pièces uniques ou en séries et éditions limitées. « Nous présentons un ensemble raffiné et soigneusement sélectionné d'œuvres en provenance du monde entier qui font la démonstration d'approches artisanales uniques du design », affirme la fondatrice de la Galerie Liberté **Françoise Kuth**.

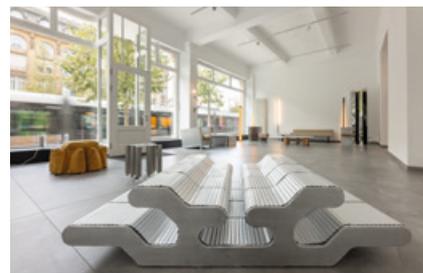
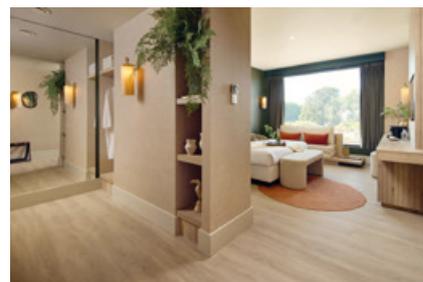


Photo-Galerie Liberté

Située au 21, avenue de la Liberté, la galerie de 60 m² logée dans un immeuble Art Nouveau de 1915 a ouvert ses portes avec l'exposition collective *Ore* (jusqu'au 15 janvier 2025) qui rassemble des talents reconnus au niveau international comme la Parisienne Wendy Andrey, le New-Yorkais Bellardi Ricci (UBR Studio) et le duo français basé à Lisbonne Studio Haos.

www.galerieliberte.com

HÔTEL VAN DER VALK LUXEMBOURG 56 NOUVELLES CHAMBRES DELUXE



Situées dans la nouvelle extension de l'**hôtel Van der Valk Luxembourg à Arlon**, la gamme de **chambres Deluxe** a été conçue pour offrir une expérience de séjour inégalée, mêlant luxe et élégance. Elles disposent de vastes espaces, d'un design raffiné et d'équipements haut de gamme. Pour parfaire cette offre, l'extension comprendra également un centre de Wellness & Fitness de 2.500 m² disposant de divers saunas, d'une piscine intérieure et extérieure, d'un hammam, d'un jacuzzi et de zones de soins.

Un des points forts de ces nouvelles chambres, à l'image de tout l'hôtel Van

der Valk Luxembourg, est leur autonomie énergétique complète. Grâce à l'unité de biométhanisation Messancy Biométha, l'hôtel fonctionne de manière 100 % autonome en énergie. Ce système innovant reflète l'engagement de l'établissement en matière de durabilité, tout en garantissant une empreinte carbone réduite pour chaque séjour.

<https://www.hotelluxembourg-arlon.be>

BSP LITIGATION DEPARTMENT M^e JAVIER GARCIA OLMEDO, SENIOR COUNSEL



M^e Javier Garcia Olmedo, Senior Counsel, BSP Litigation Department.

M^e Javier Garcia Olmedo a rejoint le département **Litigation de BSP** en tant que **Senior Counsel**. Il renforce ainsi une équipe déjà solide dirigée par M^e Fabio Trevisan, M^e Anne Morel, M^e Laure-Hélène Gaicio-Fievez et M^e Élodie Vincent.

Il possède une expérience de plus de 10 ans dans la pratique et l'enseignement de l'arbitrage. En tant que Research Scientist à l'Université du Luxembourg, où il enseigne le droit international, la résolution des conflits et les droits de l'homme, il apporte à BSP son expérience pratique et académique. Il a enseigné auparavant, dans le cadre du programme LLM à distance de l'Université Queen Mary of London, le droit des traités d'investissement et l'arbitrage. Il a également été chercheur à l'Institut Max Planck Luxembourg et a travaillé comme associé dans plusieurs cabinets d'avocats internationaux.

www.bsp.lu

JLL BELUX RAJA ET YASMINA LACHHAB DANS L'ÉQUIPE RETAIL

JLL BeLux a renforcé son **équipe Retail BeLux** avec l'arrivée de 2 expertes du secteur : **Raja et Yasmina Lachhab**.



Raja Lachhab, Head of Leasing Retail Agency BeLux, JLL.

Raja Lachhab occupera le poste de **Head of Leasing Retail Agency BeLux** pour les opérations liées au retail en Belgique et au Luxembourg. Avec son expérience en tant que gestionnaire d'actifs chez CBRE Investment Management, elle apporte une solide expertise du marché, une connaissance technique et une compréhension profonde des besoins des clients, dans un environnement commercial difficile. De plus, ses compétences en négociation et son approche centrée sur le client seront essentielles à la valorisation de tous les projets.

Yasmina Lachhab a rejoint l'équipe belge en tant que **directrice**, afin de renforcer la gestion opérationnelle au quotidien. Sa connaissance sur le terrain, acquise notamment lors de son passage chez Ceusters, complétera l'expertise existante de Noë Scheirs et Raja Lachhab, renforçant ainsi l'efficacité opérationnelle de l'équipe belge.

<https://www.jll.lu>

EY LUXEMBOURG SERGE HANSSENS, GLOBAL CLIENT SERVICE PARTNER POUR LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Serge Hanssens a été nommé **Partenaire Global en charge du Service Client (GSCP) pour les Institutions européennes** et va piloter la prochaine phase de croissance pour certains des comptes les plus importants du secteur public du cabinet.

Avant de rejoindre EY, Serge Hanssens a accompagné des organismes notables de l'UE tels que la Commission européenne, eu-LISA, l'ECHA, Fusion for

Energy, le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et la BEI, des gouvernements nationaux (Allemagne, Luxembourg, Chypre, Portugal, Pays-Bas, Finlande), des organisations publiques telles que l'OTAN ainsi que des entreprises privées (groupe Lufthansa, Star Alliance, Amadeus et Euro-tunnel).



Serge Hanssens, Global Client Service Partner pour les Institutions européennes, EY Luxembourg.

Photo-EY Luxembourg

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et de HEC Liège, Serge Hanssens compte une riche expérience, avec 28 ans dédiés au soutien des principales organisations de l'UE et du secteur public. Son expérience approfondie comprend la conception et la mise en œuvre des politiques de l'UE, et la direction de projets qui exploitent la technologie pour la digitalisation dans des domaines tels que la migration, pour la gestion des frontières, l'identité numérique, la fiscalité et la sécurité.

www.ey.com/lu

BDO LUXEMBOURG ALAIN LAM, NOUVEAU MANAGING PARTNER

Depuis le 1^{er} octobre, **Alain Lam** est le nouveau **Managing Partner** de **BDO Luxembourg**. Il succède à Daniel Croisé, qui a dirigé le cabinet avec succès ces dernières années. Alain Lam dispose d'une riche expérience dans le secteur des services financiers et aux entreprises, et fait partie intégrante du succès de BDO Luxembourg depuis qu'il a rejoint le cabinet en 2017 et dirigé diverses initiatives stratégiques.

Dans ses nouvelles fonctions, Alain Lam est soutenu par une équipe de direction renouvelée, composée comme suit : Paul

Leyder (Tax business line), Jacques Peffer (Finance), Benoit Wtterwulghe (Advisory business line), Sandra Claro (People), Patrick Terazzi (IT & Innovation), Livio Gambardella (Clients & Markets), Christoph Schmitt (Audit & Assurance business line), Daniel Hilbert (Business Services & Outsourcing business line) et Anke Schelling (Quality).



De g. à dr. : **Paul Leyder** (Tax business line), **Jacques Peffer** (Finance), **Benoit Wtterwulghe** (Advisory business line), **Sandra Claro** (People), **Patrick Terazzi** (IT & Innovation), **Alain Lam** (Managing Partner), **Livio Gambardella** (Clients & Markets), **Christoph Schmitt** (Audit & Assurance business line), **Daniel Hilbert** (Business Services & Outsourcing business line) et **Anke Schelling** (Quality).

Photo-BDO Luxembourg

CHAMBRE DE COMMERCE NOUVELLE GOUVERNANCE INTERNE



Le comité exécutif de la Chambre de Commerce : de g. à dr. : **Muriel Morbé**, **Cindy Tereba**, **Anne-Sophie Theissen**, **Christel Chatelain**, **Carlo Thelen**, **Stéphanie Damgé**.

Photo- Blitz/Chambre de Commerce

La **Chambre de Commerce** poursuit activement son processus de modernisation et de transformation. Dans le contexte d'une réorganisation interne, **Cindy Tereba** a été promue **Chief Transformation Officer** (CTO) et a rejoint à ce titre la direction générale aux côtés de Carlo Thelen, CEO. En parallèle de ses nouvelles responsabilités, Cindy Tereba reste directrice des Affaires Internationales.

Le **comité exécutif** de la Chambre de Commerce est présidé par **Carlo Thelen** (directeur général, Chief Executive Officer) et se compose désormais des directrices suivantes : **Cindy Tereba** (Chief Transformation Officer, International Affairs), **Christel Chatelain** (Economic Affairs), **Stéphanie Damgé** (Entrepreneurship), **Muriel Morbé** (Talents & Skills) et **Anne-Sophie Theissen** (Legal & European Affairs). Les responsables des opérations internes et transversales complètent ainsi le comité : **Anne-Marie Loesch** (Sustainability & Business Development), **Bérengère Beffort** (Public Relations, Marketing & Communication), **Steve Breier** (Finance & Affiliation), **Nathalie Massonet** (Budget & Controlling) et **Patrick Wolter** (Human Ressources).

www.cc.lu

BALOISE LUXEMBOURG DAVID DESTAPPES, COO



David Destappes, Chief Operating Officer (COO), Baloise Luxembourg.

Depuis le 1^{er} octobre, **David Destappes** a pris ses fonctions de **Chief Operating Officer** (COO) chez **Baloise Luxembourg**.

Avec près de 30 ans d'expérience dans les secteurs de l'assurance vie et non-vie, il apporte à la Compagnie une expertise précieuse. Diplômé en actuariat, David Destappes a mené sa carrière au sein de plusieurs compagnies d'assurances, occupant des fonctions-clés en matière de développement stratégique, de gestion des risques et de réassurance : P&V Assurances, durant 11 ans, où il a occupé plusieurs postes stratégiques, notamment en tant que Head of Strategic Marketing & Communication, Head of Technical (P&C, vie, et benefits) et Head of P&C Business Development and Reinsurance

pour les écosystèmes mobilité, logement, familles et entreprises ; AXA Belgique, pendant 13 ans, où il a successivement été actuaire vie, responsable du développement des produits retraite et Segment Manager pour la clientèle Mass Affluent.

Il est également actif dans plusieurs conseils d'administration.

www.baloise.lu

DIGORA BY DEEP GRÉGORY LINDAN, DIRECTEUR GÉNÉRAL



Grégory Lindan, directeur général, Digora.

Le **Groupe POST Luxembourg** a nommé **Grégory Lindan** au poste de **directeur général de Digora by DEEP**, filiale du Groupe POST Luxembourg et entreprise de services numériques spécialisée dans la gestion des données et des infrastructures IT, présente en France, au Luxembourg et au Maroc.

Grégory Lindan compte plus de 25 ans d'expérience dans les sociétés de services et dans l'IT. Il a occupé des postes stratégiques au sein de grandes entreprises internationales telles qu'IBM, CGI et Thales, où il a exercé des fonctions commerciales, de direction et de consulting, tant en région parisienne qu'en province.

Cette nomination fait suite à l'augmentation de la participation du Groupe POST Luxembourg dans le capital de Digora, qui est passée de 66 % à 100 %. Par ailleurs, la gouvernance de l'entreprise a été révisée, avec notamment la nomination de **Sébastien Genesca**, en tant que **président du conseil d'administration de Digora**. Il est également membre du comité de direction de DEEP et CEO d'EBRC.

Source : POST Luxembourg, octobre 2024.

www.digora.com
www.postgroup.lu
www.deep.eu

High-end Art @ MNHA zum Preis vun dräi Neel

Am esou genannten Art Eco-System zu Lëtzebuerg deet sech eppes. Konsequenzen hei dovunner sinn zanter dem Ufank Juli am MNHA ze gesinn.

Leschte Juli gouf am Nationalmusée um Fëschmaart eng sougenannte Leihgabe dem Public virgestallt déi et konschthistoresch an sech huet nämlech e vun den éischten Triptiquen vum Francis Bacon mam Titel *Three Studies for Portrait of George Dyer*, dem Francis Bacon säin Partner a Protagonist.

Dëst Konschtwierk ass den Experten no e blue-chip vun der moderner Konscht, deemno eng valeur sure, déi fir USD 55 Milliounen vun enger Lëtzeburger Societéit mam Numm Art Share 002 kaf ginn ass a vun Artex op der Bourse zu Liechtenstein gehandelt gëtt. 55.000 Aktien à USD 1.000 si vun dësem Konschtwierk am Handel.

Den ArtEco System Zu Lëtzebuerg huet duerch seng Spezialisten am juristesche Beräich hei Hand mat ugeluecht dass dës Montage méiglech war. Nach aner lëtzebuergesch Societéite vu Verwaltung a Gestioun vun Aktiven hunn och matgeholf dass et méiglech war des Transaktioun duerchzefeieren, déi de strikte Reegele vun der Finanzplaz ënnerleit. Wat Proviienz vum Wierk ugeet ass all due Diligence duerchgefouert ginn.

Fir de Public zougängelech

Virdeeler vun dësem Typ vun Operatiounen si vilfälteg. Éischtens, fir de Wirtschaftsstanduert Lëtzebuerg ass dëst eng Méiglechkeet seng Aktivitéiten ze diversifiéieren am Konschtsektor wessend dass zanter dem Brexit vill Aktivitéiten och aus dësem Beräich vu London zeréck an Europa kommen a Lëtzebuerg en Art Eco System huet den attraktiv ass.

Zweetens, fir den eenzelnen Konschtamateur oder Investor ass des och eng Méiglechkeet bei engem Konschtwierk aus der moderner Konscht sech anze-



Francis Bacon (1909-1992), *Three Studies for Portrait of George Dyer*, 1963, oil on canvas, in three parts, 35,5 x 30,5 cm (each). The first publicly listed Masterpiece on Artex Global Markets. Owned by Art Share 002 © The Estate of Francis Bacon. All rights reserved, DACS 2024/Photo-Tom Lucas/MNAHA

kafen, a vu senger Evoluitioun kennen ze profitéieren. Dëst bei engem Wierk wat fir en eenzelnen kaum nach bezuelbar wär; Esou ze soen eng Demokratiséierung vum Konschtmarché.

Drëttens, an dëst ass fir mech perséinlech déi gréisst Retombée. Dat iconescht Wierk steet dem Publikum aus dem Land a weit doriwwer eraus am national Musée zur Verfügung. Duerch des Leihgab gëtt d'Attraktivitéit vum Musée awer och vun de Collectionen am Musée a vun de Lëtzeburger Wierker gestärkt a mei attraktiv. Just dräi Neel fir Biller opzehänken si gebraucht ginn a keng extra Këschte sinn op Lëtzebuerg zoukomm. De Musée huet et fäerdeg bruecht innerhalb vun 3 Méint sech fit a flott ze maache fir dëst Wierk fir op mannst zwee Joer opzehuelen an dem Public zougängelech ze maachen.

Des Approche dierft deemno eng win-win Situatioun fir de ganzen Art-Eco System zu Lëtzebuerg ze sinn.

An dësem Sënn, fir Konscht a Kultur, wënschen ech eis all a Zeit fir eng Visite am national Musée oder a bei enger anerer Kulturmanifestatioun!



Marc Hostert

Follow Marc Hostert
sur Facebook
et Twitter :
@marchostert





Chiffres clés de la formation en entreprise

En 2021, les entreprises qui sollicitent l'aide de l'État pour le financement de leurs formations investissent 1,3 % de leur masse salariale en formation. En moyenne, les salariés suivent 4,9 formations d'une durée de 3,0 heures. L'aide financière de l'État s'élève à 143 EUR par salarié. Dans sa publication *Pratiques de formation – Octobre 2024*, l'Observatoire de la formation analyse l'activité de formation des entreprises à partir des données issues des demandes de cofinancement public en matière de formation, soumises par les entreprises en 2022, pour l'exercice 2021.

En 2021, le Luxembourg, comme de nombreux autres pays, continue à faire face aux défis posés par la pandémie de COVID-19. En matière de formation des salariés, les entreprises s'appuient davantage qu'en 2020 sur l'aide de l'État pour la financer. Au total, 2.248 entreprises bénéficient de l'aide financière de l'État à la formation, soit 86 demandes de plus qu'en 2020. Au total, 30,8 % des entreprises luxembourgeoises de 10 salariés ou plus sont représentées et, potentiellement, 56,4 % de l'ensemble des salariés du secteur privé.

L'effort financier déclaré des entreprises cofinancées retrouve le chemin de la croissance (+ 0,2 point de pourcentage par rapport à 2020). Toutes catégories de salariés confondues, les salariés peuvent espérer suivre plus de formations qu'en 2020 (4,1 formations), pendant le pic de la pandémie de COVID-19, et qu'en 2019 (4,7 formations), avant la pandémie. Cette amélioration s'accompagne d'un soutien étatique à la formation en entreprise sensiblement renforcé.

Plus de formations suivies, mais d'une plus courte durée

En moyenne, les salariés participent à plus de formations (+ 0,8 participation, par rapport à 2020) d'une plus courte durée (- 0,2 heure, par rapport à 2020) ; tendance à la baisse observée depuis plus de dix ans.

Dans les très grandes entreprises (1.000 salariés ou plus), les salariés participent à davantage de formations mais sur les durées les plus courtes (en moyenne, 6,5 participations d'une durée de 2,5 heures).

Plus les entreprises sont petites, plus les formations sont longues. Elles durent au plus 6,5 heures, en moyenne, dans

les structures de 10 à 19 salariés, soit 4,0 heures de plus que dans celles de 1.000 salariés ou plus.

Dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés), les salariés sont privilégiés. Ils peuvent espérer suivre 5,1 formations, d'une durée de 6,0 heures, soit 30,6 heures de formation.

40 % de l'investissement en formation est alloué aux formations en lien avec le cœur de métier de l'entreprise

Comme en 2020, c'est dans le domaine Technique/Métiers que les entreprises investissent le plus en 2021 (40 %). Il est suivi par le domaine Management/GRH (17 %). Le domaine Technique/Métiers concentre également 41 % de l'ensemble des heures de formation et 35 % de l'ensemble des participations. Après le domaine Technique/Métiers, c'est dans les domaines Finance, comptabilité et droit (20 %), et Qualité, ISO et sécurité (19 %) que la participation aux formations est la plus élevée.

Des disparités d'accès à la formation selon les catégories de salariés

En moyenne, les cadres participent à 8,5 formations, les dirigeants à 6,7 formations, les salariés qualifiés à 5,0 formations et les salariés non qualifiés à 1,8 formation.

Plus des trois quarts des formations suivies par les dirigeants et les cadres appartiennent aux domaines Technique/Métiers, Management/GRH et Finance, comptabilité et droit. Le domaine Technique/Métiers compte pour 35,8 % des formations auxquelles participent les sala-

riés qualifiés, suivi par Qualité, ISO et sécurité (21,1 %) et Finance, comptabilité, droit (19,9 %). Les formations suivies par les salariés non qualifiés se répartissent principalement entre les domaines Technique/Métiers (43,7 %) et Qualité, ISO et sécurité (37,2 %).

L'écart entre le nombre de formations suivies par les hommes et les femmes se réduit

Les hommes suivent, en moyenne, 4,9 formations, contre 4,8 formations pour les femmes. Le plus grand écart en matière d'accès à la formation se manifeste dans les entreprises des secteurs Agriculture et industrie, où les hommes bénéficient en moyenne de 3,6 formations de plus que les femmes. À l'opposé, c'est dans le secteur Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services que l'avantage en faveur des femmes est le plus notable (en moyenne, 0,8 formation de plus que les hommes).

Le soutien financier de l'État à la formation en entreprise se renforce

Pour 2021, l'aide de l'État à la formation professionnelle continue s'élève à 32,5 millions EUR, soit 24 % d'augmentation par rapport à 2020. L'aide financière octroyée s'élève, en moyenne, à 18.976 EUR par demande et à 9,8 EUR par heure de formation. Elle atteint 143 EUR par salarié, soit 17 % de plus qu'en 2020.

Formation en entreprise - chiffres clés et Pratiques de formation sont consultables sur <https://www.lifelong-learning.lu/observatoire-de-la-formation/les-pratiques-de-formation-des-entreprises/fr>

Céline Lacroix : « Un jour, je me suis dit, lance-toi, si tu ne le fais pas maintenant, tu ne le feras jamais »

Pâtisseries, plats du jour et brunchs du dimanche, c'est en partie ce que propose Céline Lacroix dans son café-restaurant Céline in the kitchen à Esch-sur-Alzette. Mais ce n'est pas qu'en cuisine que l'on retrouve la jeune entrepreneuse. En effet, elle gère de A à Z l'entièreté de son commerce. Anciennement salariée chez PwC, le COVID a été l'occasion pour la jeune Luxembourgeoise de se tourner vers un métier passion.

Vous avez 32 ans et vous êtes entrepreneuse, mais cela n'a pas toujours été le cas. Quel a été votre parcours ?

Mes parents travaillaient tous les deux dans le milieu de la restauration, mais quand j'étais plus jeune, ce n'était pas un métier qui m'intéressait. Les conditions de travail me paraissaient assez difficiles. Adolescente, j'aidais régulièrement mon père dans son restaurant, mais ça s'arrêtait là. J'ai choisi une voie professionnelle complètement différente, puisque j'ai commencé ma carrière dans la finance. J'ai travaillé pendant presque 7 ans chez PwC Luxembourg. Puis, le COVID est arrivé. Comme j'avais un peu plus de temps, j'ai commencé à réaliser des gâteaux. Il faut dire que j'ai toujours adoré ça. Petit à petit, ce qui était un passe-temps s'est développé en une activité à part entière. J'ai commencé à réduire mes heures en tant que salariée pour pouvoir me consacrer davantage à la création de gâteaux pour les particuliers. Courant 2021, j'ai donné ma démission, et je suis devenue indépendante en janvier 2022.

Qu'est-ce qui a déclenché cette démission ?

Honnêtement, cela faisait un moment que j'étais malheureuse dans mon travail. Je souhaitais rester dans le milieu de



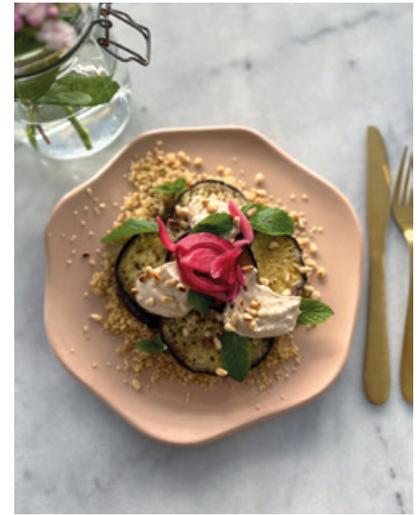
Céline Lacroix, fondatrice et directrice, Céline in the kitchen.

la finance, mais aucun aspect du métier ne me passionnait vraiment. Quand j'ai réalisé que cette passion, qui était devenue une activité, avait clairement du potentiel, j'ai décidé de me donner une chance, sans pour autant précipiter les choses. Et puis, un jour, je me suis dit « lance-toi, si tu ne le fais pas maintenant, tu ne le feras jamais ». Mes parents m'ont encouragée dans cette voie.

« J'ai réussi à trouver un bon rythme et je me sens bien pour le moment. »

Comment se sont passés vos débuts en tant qu'indépendante ?

J'ai commencé à Differdange. La commune y mettait en location un restaurant vide qui possédait une cuisine équipée. J'ai pu utiliser ce local afin d'ouvrir un pop-up. Après le sucré, j'ai intégré des plats salés à mon offre. J'ai également commencé à organiser des brunchs. C'est à cette période que j'ai compris que c'est ce que je voulais faire : ouvrir ce type de café de manière permanente. Quand le bail s'est terminé, l'endroit a été investi par un restaurateur et il a fallu que je me mette à la recherche d'un autre local. C'est alors que la commune d'Esch-sur-Alzette m'a contactée. Ils me suivaient depuis un moment sur les réseaux sociaux et dans un souci de dynamisation de la ville, ils cherchaient des personnes avec des projets de commerces. J'étais évidemment très contente qu'ils pensent à moi puisque j'étais à la recherche d'un lieu où développer mon business. Aujourd'hui, je suis vraiment heureuse de m'être installée ici. J'ai trouvé un rythme qui me convient et une clientèle fidèle.



« Petit à petit, ce qui était un passe-temps s'est développé en une activité à part entière. J'ai commencé à réduire mes heures en tant que salariée pour pouvoir me consacrer davantage à la création de gâteaux. »

Quel a été le plus grand défi à dépasser au cours de votre aventure entrepreneuriale ?

Pendant la période du pop-up, mes horaires étaient très irréguliers. Je répondais à des commandes sur mesure de manière un peu anarchique. Le plus grand challenge, au début, a été de réussir à ouvrir à horaires réguliers et de pouvoir offrir des pièces à emporter de manière constante. J'ai également éprouvé quelques difficultés à trouver un rythme quand j'ai commencé à proposer des plats du jour. Le défi était de pouvoir tout faire moi-même. C'est toujours le cas aujourd'hui, je travaille seule dans ma boutique. J'ai désormais trouvé une clientèle qui vient manger tous les jours sur le temps de midi, beaucoup de personnes prennent des menus à emporter. Je prépare aussi des bowls végétariens, ce que l'on ne trouve pas vraiment ailleurs à Esch, et j'ai donc une clientèle qui vient expressément pour ça.

Vous avancez petit à petit, et une fois qu'une étape est réussie, vous passez à la suite ?

Oui, c'est ça. Par exemple, pour les brunchs, j'ai commencé il y a à peu près un an, et depuis, c'est devenu régulier. Aujourd'hui, je propose les brunchs deux dimanches par mois, et j'organise deux services pour chaque brunch. Je propose une formule qui comprend un granola, un toast au choix et un dessert.

Cela fonctionne très bien car je réponds à une demande. Il n'y a pas beaucoup de brunchs organisés à Esch et ses environs.

À quoi ressemble une journée type de Céline in the kitchen ?

Le matin, j'arrive vers 5h45. La première demi-heure, je prends le temps de me poser, de boire mon café et de commencer la journée en douceur. Ensuite, j'attaque les desserts pour la journée. J'essaie de tout terminer pour 7h30, quand j'ouvre les portes aux clients. Peu après, je reçois mes livraisons et je commence la préparation des plats du jour vers 9h-9h30. À ce moment-là, je ferme pour pouvoir me concentrer et ne pas être interrompue. À 11h30, je réouvre pour le temps de midi. Les clients arrivent, ils prennent leurs plats à emporter ou s'installent pour manger. À partir de 14h, je ferme la cuisine et je me remets au travail pour réaliser les gâteaux du lendemain et régler ce qu'il y a encore à régler. C'est vers 17h que j'arrête de travailler. Ce sont des longues journées.

Est-ce que vous avez pu bénéficier d'une aide de la part de vos proches ?

Ma mère m'a aidée à mes débuts. J'ai eu la chance qu'elle prenne congé pendant un mois pour venir me donner un coup de main. Elle m'a donné pas mal d'astuces, surtout en ce qui concerne la gestion des plats du jour. J'ai beaucoup appris avec elle pendant ce mois-là, grâce à son expé-

rience, même si elle a eu une carrière différente de la mienne. Ma mère travaillait dans la cuisine d'une maison-relais et mon père, lui, dirigeait un restaurant. Même si les modèles de mes parents sont complètement différents et que le métier a évolué, ils m'encouragent et me soutiennent.

La communication autour de votre boutique a une certaine importance. Vous gérez un compte Instagram de manière régulière. Est-ce que cela n'est pas trop chronophage ?

C'est vrai que cela prend un certain temps. J'essaie de poster tous les matins les détails du plat du jour. Il y a aussi beaucoup de gens qui m'écrivent via les réseaux sociaux pour réserver une table ou leurs plats à emporter. En fait, je prends les réservations un peu via tous les canaux, par SMS, Instagram... Les réservations pour les brunchs du dimanche, en revanche, se font uniquement via le site Web.

Quels sont vos projets d'avenir ?

J'ai réussi à trouver un bon rythme et je me sens bien pour le moment. La taille de mon local me convient et j'ai trouvé ma clientèle. Le but serait éventuellement de recruter quelqu'un à l'avenir, surtout pour m'aider pendant la pause de midi, quand c'est le rush.

Propos recueillis par Marie François

UE, quelques chiffres

67 milliards EUR investis dans la protection de l'environnement en 2023

Selon Eurostat, les pays de l'UE ont investi environ 67 milliards EUR dans des actifs essentiels à la fourniture de services de protection de l'environnement en 2023. Ces services comprenaient des usines de traitement des eaux usées, des véhicules pour transporter les déchets, des acquisitions de terrains pour créer une réserve naturelle ou des équipements de production plus propres.

Environ 40 milliards EUR (60 % du total des investissements dans la protection de l'environnement) ont été dépensés par des entreprises, à la fois des prestataires spécialisés de services de protection de l'environnement (par exemple des entreprises privées s'occupant de la collecte et du traitement des déchets et de l'assainissement) et des entreprises autres que des producteurs spécialisés, qui achètent des technologies et des équipements réduisant les pressions environnementales résultant de leur processus de production (par exemple, les équipements réduisant leurs émissions atmosphériques). Les administrations publiques et le secteur à but non lucratif ont représenté les 40 % d'investissements restants.

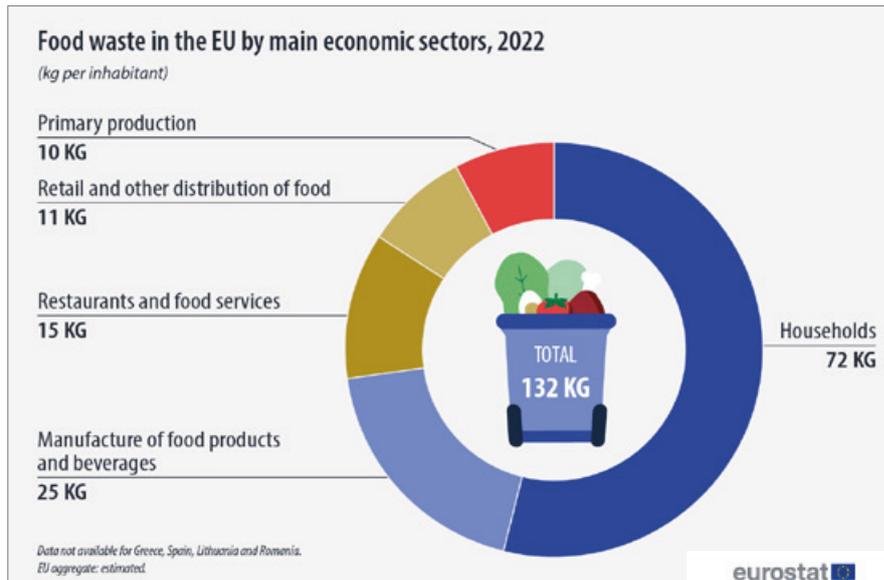
Les investissements les plus importants étaient liés aux services de traitement des eaux usées et des déchets. En 2023, ils représentaient respectivement 41,6 % et 26,6 % du total des investissements pour la protection de l'environnement. La protection de l'air représentait 10,4 %, l'administration générale de l'environnement, la R&D et la protection contre les radiations 8,4 %, la protection de la biodiversité et des paysages 6,4 %, la protection des sols et des eaux souterraines 5,6 % et la réduction du bruit représentait les 1,1 % restants.

Source : Eurostat, article *2023 environmental protection investment: €67 billion*, 5 juin 2024.

https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Investments_in_environmental_protection

Gaspillage alimentaire : 132 kg par habitant

En 2022, environ 132 kg de nourriture par habitant ont été gaspillés dans l'UE. Au



Ensemble de données source : env_wasfw

total, l'UE a généré 59,2 millions de tonnes de déchets alimentaires, qui comprennent des parties comestibles et non comestibles.

Les déchets ménagers représentent 54 % du total des déchets alimentaires, soit l'équivalent de 72 kg par habitant. Les 46 % restants sont des déchets générés en amont de la chaîne d'approvisionnement alimentaire : 19 % par la fabrication de produits alimentaires et de boissons (25 kg par habitant), 11 % par la restauration et les services alimentaires (15 kg par habitant), 8 % par la vente au détail et autres formes de distribution de produits alimentaires (11 kg par habitant) et 8 % par la production primaire (10 kg par habitant).

Ces informations sont basées sur l'obligation de déclaration du gaspillage alimentaire établie dans la directive-cadre sur les déchets (2008/98/CE) par secteur d'activité selon la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE rév. 2) et par ménages.

Source : Eurostat, article *EU economy greenhouse gas emissions: -4.0% in Q1 2024*, 14 août 2024.

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20240816-1>

Déchets municipaux : 19 kg par personne

En 2022, la quantité de déchets municipaux générés par personne dans l'UE s'élevait à 513 kg, soit 19 kg ou 4 % de

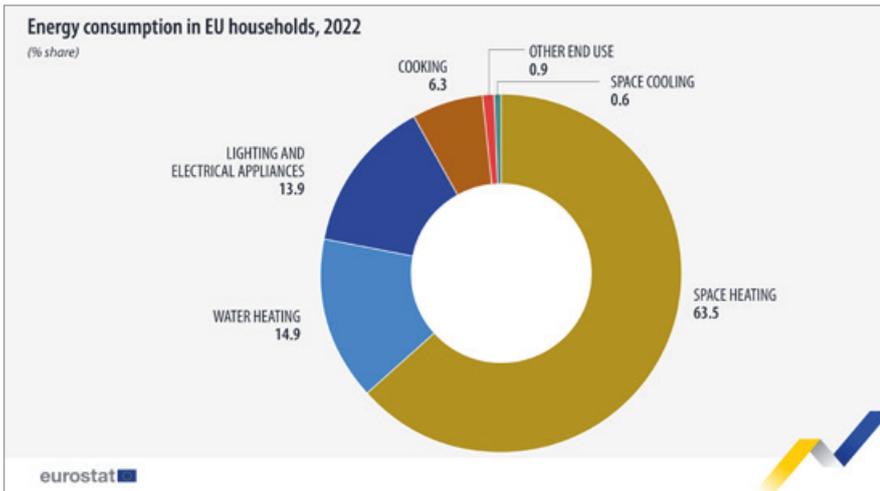
moins par personne qu'en 2021 (532 kg) et 46 kg de plus qu'en 1995 (467 kg).

La production de déchets municipaux variait considérablement entre les membres de l'UE. En 2022, les citoyens autrichiens (827 kg par personne), danois (787 kg) et luxembourgeois (720 kg) ont généré la plus grande quantité de déchets municipaux. La quantité la plus faible a été générée en Roumanie (301 kg), en Pologne (364 kg) et en Estonie (373 kg). Les variations entre les pays reflètent les différences dans les modes de consommation, la richesse économique ainsi que la collecte et gestion des déchets municipaux. Les pays diffèrent quant à la quantité de déchets issus du commerce, des échanges et de l'administration qui sont collectés et gérés avec les déchets.

En termes de recyclage, l'UE a enregistré une moyenne de 249 kg par personne, en baisse par rapport à la moyenne de 2021 (264 kg). L'Autriche (516 kg), le Danemark (411 kg) et l'Allemagne (409 kg) avaient la plus grande quantité de déchets recyclés par personne, alors que la Roumanie (36 kg), Malte (75 kg) et la Grèce (90 kg) affichaient la plus faible.

Source : Eurostat, article *Municipal waste down by 19 kg per person in 2022*, 8 février 2024.

https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Municipal_waste_statistics



Source : Eurostat, ensemble de données sources : nrg_d_hhq

Consommation d'énergie des ménages : une baisse significative

En 2022, les ménages de l'UE ont consommé 10,1 millions de térajoules d'énergie, la quantité la plus faible enregistrée depuis 2016. Le chiffre de 2022 signifie qu'il y a eu une diminution de 7,7 % par rapport aux 11 térajoules enregistrés en 2021.

Les ménages, ou le secteur résidentiel, représentaient 25,8 % de la consommation finale d'énergie ou 18,1 % de la consommation intérieure brute d'énergie dans l'UE en 2022. La majeure partie de la consommation finale d'énergie des ménages de l'UE était couverte par le gaz naturel (30,9 %), l'électricité (25,1 %), les énergies renouvelables et les biocarburants (22,6 %).

Dans l'UE, la principale consommation d'énergie des ménages est destinée au chauffage des logements (63,5 % de la consommation finale d'énergie dans le secteur résidentiel), suivie par le chauffage de l'eau (14,9 %). Le chauffage des locaux et de l'eau représentait ainsi 78,4 % de l'énergie finale consommée par les ménages.

L'éclairage et la plupart des appareils électriques représentaient 13,9 % (cela exclut l'utilisation de l'électricité pour alimenter les principaux systèmes de chauffage, de climatisation ou de cuisson). Les autres utilisations finales (0,9 %) et le refroidissement des locaux (0,6 %) avaient la part la plus faible.

Source : Eurostat, *Energy use in EU households in 2022 lowest since 2016*, 5 juin 2024.

https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Energy_consumption_in_households

Émissions de gaz à effet de serre : - 4 % au 1^{er} trimestre 2024

Les émissions de gaz à effet de serre de l'économie européenne ont été estimées à 894 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂-eq) au 1^{er} trimestre 2024, soit une baisse de 4 % par rapport au même trimestre de 2023 (931 millions de tonnes CO₂-eq). Les secteurs économiques responsables des plus fortes baisses par rapport au 1^{er} trimestre 2023 sont la distribution d'électricité et de gaz (- 12,6 %) et les ménages (- 4,4 %).

Les émissions de gaz à effet de serre sont en baisse dans 20 pays de l'UE, dont les plus fortes réductions sont estimées pour la Bulgarie (- 15,2 %), l'Allemagne (- 6,7 %) et la Belgique (- 6,0 %).

Source : Eurostat, *EU economy greenhouse gas emissions: -4.0% in Q1 2024*, 16 août 2024.

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/climate-change/database>

Électricité issue de sources renouvelables : jusqu'à 41 % en 2022

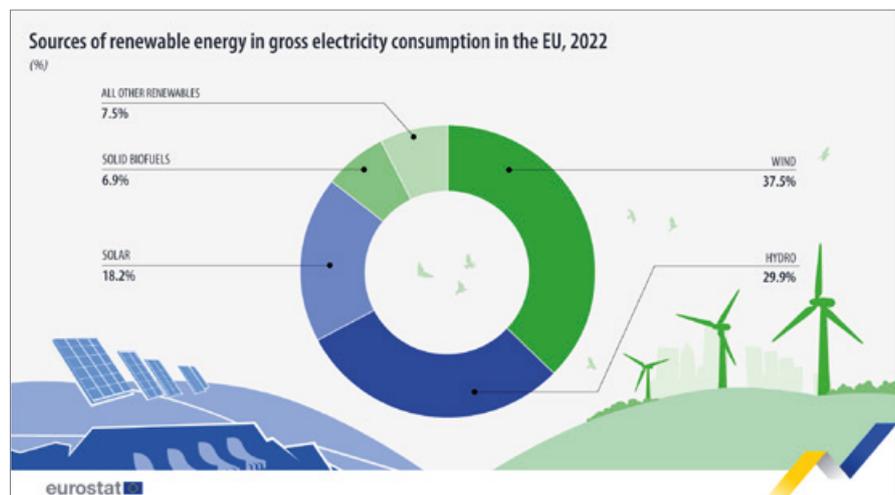
En 2022, dans l'UE, les sources d'énergies renouvelables représentaient 41,2 % de la consommation brute d'électricité, soit 3,4 points de plus qu'en 2021 (37,8 %) et bien devant les autres sources de production d'électricité comme le nucléaire (moins de 22 %), le gaz (moins de 20 %) ou le charbon (moins de 17 %).

Les énergies éolienne et hydroélectrique représentaient plus des 2/3 de l'électricité totale produite à partir de sources renouvelables (respectivement 37,5 % et 29,9 %). Le 1/3 restant provenait de l'énergie solaire (18,2 %), des biocarburants solides (6,9 %) et d'autres sources renouvelables (7,5 %). L'énergie solaire est la source d'énergie qui connaît la croissance la plus rapide : en 2008, elle ne représentait que 1 % de l'électricité consommée dans l'UE.

La Suède est le bon élève de l'UE puisque la majorité de sa consommation d'électricité provient de sources renouvelables (83,3 %, principalement hydroélectrique et éolienne), suivie du Danemark (77,2 %, principalement éolienne) et de l'Autriche (74,7 %, principalement hydroélectrique). Des actions supérieures à 50 % ont également été enregistrées au Portugal (61,0 %), en Croatie (55,5 %), en Lettonie (53,3 %) et en Espagne (50,9 %). Malte (10,1 %), la Hongrie (15,3 %), la Tchéquie (15,5 %) et le Luxembourg enregistrent les parts les plus faibles d'électricité provenant de sources renouvelables.

Source : Eurostat, *Electricity from renewable sources up to 41% in 2022*, 21 février 2024.

<https://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-eurostat-news/w/ddn-20240221-1>



Graphique Eurostat

Rapport 2024 sur l'état de l'union de l'énergie

La Commission européenne a publié, en septembre dernier, le rapport 2024 sur l'état de l'union de l'énergie, qui décrit la manière dont l'UE a relevé des défis sans précédent en matière de politique énergétique pendant son mandat, en dotant l'UE d'un cadre réglementaire pour réaliser la transition vers une énergie propre et en jetant les bases d'une croissance économique et d'une compétitivité renouvelées.

Ces dernières années, l'UE a réussi à faire face aux risques critiques pesant sur sa sécurité d'approvisionnement énergétique, à reprendre le contrôle du marché et des prix de l'énergie, et à accélérer la transition vers la neutralité climatique :

- ▶ la production d'énergie renouvelable est en train de battre de nouveaux records de capacité. Pendant le 1^{er} semestre de 2024, la moitié de la production d'électricité de l'UE provenait de sources renouvelables ;
- ▶ la part du gaz russe dans les importations de l'UE a chuté, passant de 45 % en 2021 à 18 % en juin 2024, tandis que les importations en provenance de partenaires de confiance tels que la Norvège et les États-Unis ont augmenté ;
- ▶ l'UE a réduit la demande de gaz de 138 milliards de m³ entre août 2022 et mai 2024 ;
- ▶ l'UE a atteint son objectif de stockage de gaz d'hiver de 90 % le 19 août 2024, bien avant l'échéance du 1^{er} novembre ;
- ▶ les prix des énergies sont plus stables et restent nettement inférieurs aux niveaux record atteints pendant la crise énergétique de 2022 ;
- ▶ les émissions de gaz à effet de serre de l'UE ont diminué de 32,5 % entre 1990 et 2022, tandis que l'économie de l'UE a connu une croissance d'environ 67 % sur la même période ;
- ▶ au niveau international, l'UE a dirigé l'initiative mondiale visant à tripler la capacité de production d'énergies renouvelables et à améliorer deux fois plus l'efficacité énergétique dans le cadre de la transition vers l'abandon des combustibles fossiles, qui a été approuvée par toutes les parties à la COP28 de Dubaï.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, l'énergie éolienne a dépassé le gaz, pour devenir la 2^e source d'électricité de l'UE derrière le nucléaire et, au 1^{er} semestre 2024, les énergies renouvelables ont généré 50 % de l'électricité dans l'UE. En 2022, la consommation d'énergie primaire de l'UE a poursuivi sa tendance à la baisse, reculant de 4,1 %. Les efforts en matière d'efficacité énergétique devront néanmoins encore être intensifiés pour que l'UE atteigne l'objectif de 11,7 % de réduction de la consommation finale d'énergie d'ici à 2030. D'autres améliorations sont nécessaires, surtout en ce qui concerne l'électrification de tous les équipements de chauffage et le taux de rénovation des bâtiments.

Renforcer la sécurité énergétique et la compétitivité

Sur les marchés mondiaux et nationaux, les fabricants de l'UE sont confrontés à une concurrence croissante dans le domaine des technologies « zéro net ». Le rapport reconnaît la nécessité de s'appuyer sur des partenariats avec l'industrie pour accélérer le développement des technologies « zéro net » et consolider la base de production de l'UE. Les alliances industrielles telles que l'alliance européenne pour les batteries, l'alliance européenne pour un hydrogène propre, l'alliance pour l'industrie solaire photovoltaïque, l'alliance industrielle pour la chaîne de valeur des carburants renouvelables et à faible teneur en carbone, et l'alliance industrielle pour les petits réacteurs modulaires joueront un rôle central.

Le Fonds pour l'innovation, doté d'un budget estimé à environ 40 milliards EUR jusqu'en 2030, joue lui aussi un rôle crucial. La Banque européenne de l'hydrogène, financée par le Fonds pour l'innovation du SEQE de l'UE, est opérationnelle et a mené un premier cycle d'enchères de l'UE qui a permis d'attribuer près de 720 millions EUR à 7 projets d'hydrogène renouvelable en Europe.

Le Fonds social pour le climat sera également un instrument essentiel pour mobiliser au moins 86,7 milliards EUR pour la période 2026-2032, financés par les recettes du SEQE et un cofinancement

des États membres d'au moins 25 %. Le Fonds soutiendra les mesures structurelles et les investissements dans les rénovations visant à accroître l'efficacité énergétique, l'accès à des logements abordables et économes en énergie, les systèmes de chauffage et de refroidissement propres, et l'intégration des énergies renouvelables, ainsi que dans la mobilité et les transports à émissions nulles ou faibles. Il est également possible de fournir une aide directe temporaire au revenu.

Source : Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, Communiqué de presse *Le rapport 2024 sur l'état de l'union de l'énergie*, 11 septembre 2024.

https://energy.ec.europa.eu/publications/state-energy-union-report-2024_en

La vente de pesticides en baisse de 10 % en 2022

La quantité de pesticides vendues dans l'UE en 2022 a fortement diminué, en grande partie à cause de la hausse des prix. Environ 322.000 tonnes de pesticides ont été vendues, soit une baisse de 10 % par rapport à 2021.

Dans la gamme de pesticides vendus dans l'UE, les principales catégories sont les fongicides et bactéricides (43 % des volumes de ventes en 2022), les herbicides, destructeurs de fanes et anti-mousses (35 %) et les insecticides et acaricides (14 %).

Parmi les pays de l'UE, la France (21 %), l'Espagne (18 %), l'Allemagne (15 %) et l'Italie (14 %) ont enregistré la part la plus élevée de vente de pesticides en 2022. Ces 4 pays sont les principaux producteurs agricoles de l'UE.

Entre 2011 et 2022, un certain nombre de pays de l'UE ont enregistré une forte baisse de leurs ventes de pesticides. Les baisses les plus fortes ont été enregistrées en Italie (- 37 %), au Portugal (- 36 %) et en Grèce (- 33 %).

Source : Eurostat, *Sales of pesticides in the EU down 10% in 2022*, 17 mai 2024.

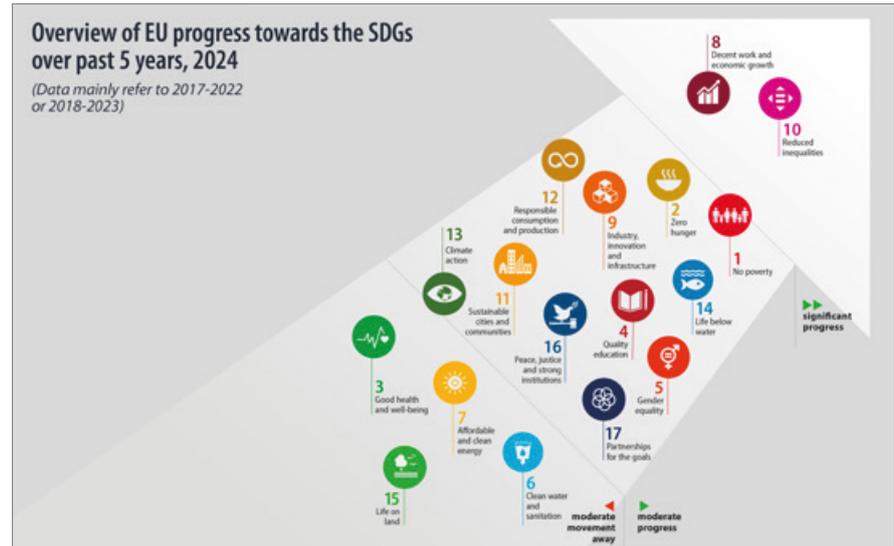
<https://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-eurostat-news/w/ddn-20240517-1>



Objectifs de Développement durable dans l'UE : aperçu des progrès

Le 8^e rapport de suivi publié par Eurostat, *Sustainable development in the European Union: monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context – Edition 2024*, montre que l'UE est pleinement engagée en faveur du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés par les Nations Unies en septembre 2015. Eurostat suit les progrès de l'UE vers la réalisation des ODD à l'aide d'un ensemble de 102 indicateurs, soigneusement sélectionnés en coopération avec un grand nombre de parties prenantes sur la base de critères de qualité statistique et de pertinence dans un contexte politique de l'UE. Les indicateurs sont évalués chaque année sur une période à court terme (5 dernières années de données disponibles) et à long terme (15 ans).

Le rapport fournit aux lecteurs un aperçu statistique des progrès de l'UE vers ses ODD et montre que, sur la base de l'évaluation des données disponibles au cours de 5 dernières années, l'UE a progressé vers la plupart des ODD, même si elle a pris un léger retard sur quelques objectifs.



Source : Eurostat



Source : Eurostat, Communiqué de presse
Sustainable development in the European Union – monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context – 2024 edition, 18 juin 2024.

<https://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-flagship-publications/w/ks-05-24-071>

BCL : publication du Cahier d'études n° 187, (Un-)Sustainable Investment

Le Cahier d'études n° 187 réalisé par Pablo Garcia Sanchez et intitulé *(Un-)Sustainable Investment*, montre que l'investissement durable, qui oriente les capitaux vers des entreprises vertes tout en évitant les entreprises qui polluent, a rapidement augmenté sa part de marché. Au niveau global, Bloomberg Intelligence rapporte que les actifs qui respectent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ont atteint 30.000 milliards USD en 2022 et devraient dépasser 40.000 milliards USD d'ici 2030. Au niveau de l'Union européenne, la Commission estime que 620 milliards EUR par an en investissements supplémentaires seront nécessaires pour attendre les objectifs environnementaux en 2030. Selon les estimations de la Banque centrale euro-

péenne, fin 2023, la dette durable représentait déjà 7 % des titres de créance émis dans la zone euro.

En principe, la logique de l'investissement durable est simple : en réduisant les investissements dans les entreprises polluantes, elle augmente leur coût de capital, ce qui les incite à devenir plus écologiques.

Un modèle simple est présenté pour étudier comment les entreprises polluantes réagissent à l'augmentation de leur coût du capital. Plus précisément, il est étudié sous quelles conditions une entreprise polluante décide de devenir durable. Dans le modèle, l'entreprise choisit à chaque période son niveau d'investissement dans une nouvelle forme de capital écologique, ainsi que le moment auquel elle abandonnera complètement ses méthodes pol-

luantes pour des alternatives durables. Ces décisions visent à minimiser un indice de performance qui capture à la fois le coût de l'accumulation de capital écologique et les coûts associés à l'abandon définitif des méthodes polluantes. Deux forces concurrentes entrent en jeu.

D'une part, l'augmentation du coût du capital réduit le niveau du stock de capital écologique auquel il devient optimal d'abandonner les pratiques polluantes. Par conséquent, la hausse du coût du capital incite les entreprises polluantes à passer plus tôt à une production écologiquement durable. C'est l'idée qui motive de nombreux investisseurs durables.

D'autre part, la hausse du coût du capital augmente également le coût de l'accumulation de capital écologique. Cela

incite l'entreprise à passer plus tard à la production selon des pratiques écologiques. Plus précisément, la hausse du coût du capital réduit le rythme d'accumulation de capital vert. Cette observation est conforme aux principes de base de la finance d'entreprise. Accumuler du capital vert signifie un investissement initial substantiel dont les retours financiers sont reportés dans le futur. Lorsque le coût du capital augmente, les bénéfices à court terme résultant des méthodes polluantes deviennent plus attrayants, décourageant ainsi l'investissement dans des alternatives écologiques. Ce deuxième effet est souvent négligé par les investisseurs durables.

Par conséquent, le modèle étudié prédit que l'augmentation du coût du capi-

tal peut avoir des conséquences différentes selon la situation de l'entreprise. Par exemple, le modèle suggère que les entreprises opérant dans des secteurs intensifs en capital, où des investissements verts substantiels sont nécessaires pour remplacer les machines, équipements et infrastructures existants, sont plus susceptibles de réagir à une augmentation de leur coût du capital en retardant le moment de leur transition vers la technologie verte. Les entreprises qui donnent moins de poids aux bénéfices futurs présentent une réponse similaire. En revanche, les entreprises qui ont déjà accumulé un stock de capital écologique sont susceptibles d'accélérer leur transition lorsqu'elles sont confrontées à une hausse de leur coût de capital.

En somme, en accord avec les études empiriques récentes, le modèle stylisé établi par l'auteur suggère que l'augmentation des coûts de financement pour les entreprises polluantes pourrait être contre-productive, les amenant à prolonger leur dépendance à des méthodes bien établies mais polluantes. Cela soulève la question cruciale : quel serait le coût optimal du capital pour encourager les entreprises polluantes à passer à des méthodes de production durables ?

Source : BCL, Communiqué de presse *Publication du Cahier d'études n° 187 : (Un-)Sustainable Investment*, auteur Pablo Garcia Sanchez, 11 juillet 2024. Le Cahier d'études est disponible sur www.bcl.lu



ArcelorMittal : des investissements pour améliorer la qualité de l'air à Differdange

Après l'annonce en janvier dernier de l'ajout d'un nouveau système de dépoussiérage sur ses installations differdangeoises en vue de réduire ses émissions de 80 %, le déménagement des fosses à scories noires est le 2^e investissement 100 % à but environnemental chez ArcelorMittal au Luxembourg.

Placer les fosses à scories dans une halle couverte présente l'avantage de limi-

ter les principales nuisances causées par le versement des scories. Les riverains ont déjà pu remarquer que les émissions de poussières ont été significativement réduites à la suite du transfert. Les nuisances sonores ont elles aussi été atténuées de 7 décibels, la structure de la halle agissant comme une barrière acoustique. En interne, la sécurité des salariés a été renforcée.

Ce 2^e investissement, tout comme le 1^{er}, a été réalisé avec le soutien financier de l'État luxembourgeois à hauteur de 30 %.

Source : ArcelorMittal Luxembourg, Communiqué de presse *ArcelorMittal renforce ses investissements pour améliorer la qualité de l'air à Differdange*, 28 août 2024. <http://luxembourg.arcelormittal.com>



Jour du Dépassement de la Terre : le 1^{er} août 2024

Le Jour du Dépassement de la Terre (*Earth Overshoot Day*) est tombé cette année le 1^{er} août, soit 1 jour plus tôt qu'en 2023.

En 1971, cette date symbolique tombait le 25 décembre, mais, depuis, la date avance, signifiant que l'humanité vit chaque année un peu plus à crédit.

Pour le Luxembourg, le Jour du Dépassement de la Terre est déjà tombé le 20 février 2024, ce qui en fait le 1^{er} pays européen à atteindre cette limite. Si la population entière de la Terre vivait comme la population luxembourgeoise, nous

aurions besoin de plus de 7 planètes pour survivre.

Les résultats ne sont pas meilleurs au niveau mondial. Le mode de vie des pays industrialisés occidentaux met à rude épreuve les ressources. Au rythme actuel, il faudrait 1,7 planète pour répondre à la demande.

Votum Klima⁽¹⁾ tire régulièrement la sonnette d'alarme et appelle le gouvernement à se saisir de la question afin qu'un équilibre écologique durable fasse partie intégrante du développement futur de notre société.

(1) Votum Klima est une plateforme qui regroupe les organisations Greenpeace, ASTM, CELL, Caritas Luxembourg, Cercle de coopération, etika, Eurosolar Lëtzebuerg, frères des hommes, Fairtrade Lëtzebuerg, partage, SOS Faim, natur&ëmweelt, Vereenegung fir Biolandwirtschaft Lëtzebuerg asbl, proVélo. <https://www.votumklima.lu>

Source : Greenpeace, Communiqué de presse *Jour de dépassement : quand ni le Luxembourg ni la Terre n'atteindront la dernière ligne droite*, 30 juillet 2024. <https://www.greenpeace.org/luxembourg>



Le commerce équitable a progressé en 2023

Au Luxembourg, en 2023, le commerce équitable a continué sa progression. Les consommateurs ont dépensé en moyenne 79 EUR/an pour des produits portant le label Fairtrade, soit 19 EUR de plus par rapport à 2022. Le chiffre d'affaires généré par les ventes de tous les produits Fairtrade des différents partenaires de l'ONG a atteint 52,3 millions EUR, soit une augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente.

En 2023, 327 entreprises offrant sous leur propre marque des produits Fairtrade étaient présentes sur le marché luxembourgeois, dont 299 entreprises étrangères et 27 entreprises luxembourgeoises. Lesdits acteurs luxembourgeois ont proposé 47 nouvelles références luxembourgeoises. Au total, 453 produits Fairtrade de marques luxembourgeoises sont disponibles sur le marché. À la fin de l'année 2023, 5.250 références de produits labellisés Fairtrade étaient enregistrées sur le marché au Luxembourg dont 635 nouvelles références, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2022. En outre, 60 % de ces références portent le label biologique.

Deux filières Fairtrade sont les championnes du commerce équitable en 2023 : les roses Fairtrade et les noix de cajou Fairtrade, nouvelle filière sur le marché luxembourgeois. Plus de 1.966.016 tiges de roses Fairtrade ont été vendues en 2023, soit une augmentation significative de + 273 %. D'après une étude commanditée en 2023 par Max Havelaar Suisse et le Migros-Genossenschaftsbund, les bouquets de roses Fairtrade en provenance du Kenya génèrent près de 66 % d'émissions de CO₂ en moins que les roses cultivées sous serre aux Pays-Bas, et ce malgré les distances de transport. Le facteur déterminant de cette étude est la forte consommation d'énergie pour le chauffage et l'éclairage des serres en Europe.

Introduite pour la 1^{ère} fois sur le marché par un acteur luxembourgeois, au second semestre 2023, les noix de cajou Fairtrade ont rapidement séduit les consommateurs. L'acteur luxembourgeois a privilégié une filière d'approvisionnement Fairtrade, où la transformation de l'amande se réalise dans les pays producteurs en Afrique. En termes d'impact environnemental, les noix de cajou Fairtrade permettent d'économiser près de 20 tonnes de CO₂ pour 100 kg de noix de cajou en comparaison avec celles cultivées en Afrique et décortiquées au Vietnam.

La banane, le sucre et le thé continuent leur belle avancée. Malgré des baisses de volumes au niveau mondial, le café et le cacao ont bien résisté sur le marché luxembourgeois.

Avec 79 EUR de dépenses moyennes par habitant pour des produits labellisés Fairtrade, le Luxembourg se positionne comme l'un des marchés phares du commerce équitable en Europe. Le champion reste la Suisse avec près de 110 francs suisses (environ 113 EUR) dépensés par personne par an. Parmi les autres voisins européens, nous retrouvons l'Autriche (73 EUR), l'Allemagne (30 EUR), la Belgique (28 EUR) et la France (20 EUR).



Les consommateurs ont dépensé en moyenne 79 EUR/an pour des produits portant le label Fairtrade, soit 19 EUR de plus par rapport à 2022.

Photo-Fairtrade Lëtzebuerg

Source : Fairtrade Lëtzebuerg, Communiqué de presse *Le commerce équitable progresse malgré l'inflation – Présentation des chiffres 2023*, 24 juillet 2024.
www.fairtrade.lu



**Play more,
Stress less**

**EVA, DIRIGEANTE
D'UNE STARTUP**

« Il manquait de cohésion entre mon business, mes collaborateurs et mes chiffres. »

KOLMIO vous accompagne en travaillant sur
3 AXES INDISSOCIABLES :

- ▶ **Votre business** en guidant vos dirigeants
- ▶ **Vos collaborateurs** en activant leur implication
- ▶ **Vos chiffres** en mesurant votre progression

Kolmio 
THE WAY TO PLAY MORE

www.kolmio.lu

Le commerce international et le climat sont-ils irréconciliables ?

Qui dit commerce dit moyens de transport et ceux-ci sont particulièrement générateurs de pollution. Comment faire pour tenir compte des exigences climatiques ? Réduire le transport international de marchandises afin de diminuer les émissions excessivement coûteuses de CO₂ ? Acheter local, ce qui aurait pour résultat de favoriser le commerce local comme certains le proposent ? Des idées simples, somme toute, pour une situation complexe. En réalité, c'est la décarbonation du transport international de marchandises qui doit être sérieusement examinée.

L'empreinte carbone est liée à la consommation marchande selon le constat, documenté, de l'OCDE qui, en collaboration avec 38 pays membres de son organisation, a enquêté ; il s'ensuit que cette consommation est largement supérieure aux autres émissions carbone réalisées sur les territoires nationaux. L'Observateur de l'action climatique en 2023, l'une des principales publications pour l'action sur le climat (IPAC), relève de son côté que si les pays ne sont pas plus ambitieux à l'échelle nationale, ils ne relèveront pas le défi de la neutralité carbone à l'échelle internationale.

Que dit l'UE ? Que le mouvement pour le climat n'est pas contradictoire avec la compétition économique... A-t-elle les moyens d'être un leader dans la lutte pour le changement climatique ? Pas vraiment... Force est donc de constater qu'il existe un décalage entre les attentes des uns et des autres, non tranchées en l'occurrence par l'Europe.

Le carburant, une pièce manquante du puzzle climatique

Le carburant utilisé fait débat : décarboner le transport de marchandises international est un sujet brûlant qui concentre toutes les critiques, tous les conflits d'intérêt qui sont multiples. Clairement, la décarbonation du secteur, qui impose des efforts massifs, ne se fera pas du jour au lendemain. Il appartient aux politiques d'agir en intégrant dans les politiques publiques les exigences environnementales et en se saisissant des réglementations environnementales déjà existantes. Malheureusement, de com-



Photo-Deemerwha studio/Shutterstock

Faut-il le rappeler, le climat est un bien commun. Pourtant, il n'a pas gagné la partie. Paralysé par les intérêts divergents et le « protectionnisme vert » dénoncé par les partenaires commerciaux, le refus de l'évidence ouvre la porte à l'inquiétude du futur.

promissions en compromissions, on voit qu'il n'en est rien.

Ainsi, les émissions liées au transport de marchandises internationales sont en forte croissance depuis les années 90 et pourraient augmenter d'ici 2050 de 290 %, toujours selon l'OCDE. Les engagements globaux pris dans le cadre des accords de Paris de 2016 seraient-ils oubliés par les gouvernements ?

Les organisations de transport concernées comme l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), réputées corporatistes, ne prennent pas non plus

les mesures que les citoyens-consommateurs seraient en droit d'attendre. Des marges de manoeuvre existent cependant tant sur le plan technologique qu'opérationnel, comme la modification des moteurs, l'allègement des appareils aéronautiques – trop de passagers induit une surconsommation de carburant – ; dans le secteur maritime, l'amélioration des systèmes de propulsion et des chaudières, l'abaissement des vitesses de route des vétérans des mers dont la défektivité accroît les pollutions environnementales ainsi que la réduction massive de la congestion portuaire.

Enfin, sortir des énergies fossiles au profit de nouveaux carburants comme le gaz naturel, le gaz liquéfié, l'électricité est un objectif qui ne devrait plus être négociable.

Idem avec les institutions européennes : lorsque la régulation européenne est suspendue en 2012 pour entreprendre des négociations avec, en particulier, l'OACI (compensation carbone, etc.), cela questionne... En même temps, l'UE n'a pas les moyens budgétaires nécessaires pour intervenir sous forme de subventions

Et si la création d'une organisation mondiale de l'environnement était la solution ?

Dès les années 2000, des ONG et associations écologistes portent le projet d'une organisation intergouvernementale autonome. Une autorité politique internationale qui prendrait des initiatives environnementales et s'attacherait à faire appliquer les décisions politiques existantes comme le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris à l'ensemble des pays signataires par des mesures qui resteraient de l'ordre de la communication, pointant du doigt les mauvais élèves.

Face au scepticisme et aux craintes des pays et des grandes entreprises internationales, face à la crise économique de 2008, au manque de courage politique, ce projet n'a jamais vu le jour.

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) traite donc seule de ces sujets et c'est bien là le point faible d'un système qui ne dit pas son nom (juge et partie). Même si l'OMC s'est attachée à réguler durant quelques années les liens entre liberté des échanges et environnement, tranchant assez souvent en faveur de l'environnement, de toute évidence ce n'est plus le cas aujourd'hui.

On citera l'exemple du transport maritime international qui, voulant gagner des parts de marché, s'est attaché durant quatre décennies à moderniser son outil de transport, le navire. Les avancées technologiques navales concoctées par les ingénieurs lui ont permis de mettre en place la conteneurisation et la grande vitesse dont on connaît les effets délétères. Sans sanctions dissuasives.

Qui ne dit mot consent...

Les nouveaux enjeux économiques et concurrentiels, la réglementation environnementale qui se fait plus exigeante, tout cela a un coût que ni les commerçants ni les transporteurs maritimes ou aériens ne veulent assumer. Comment, dans ces conditions, réguler le commerce international ? Comment faire pression sur les pays qui ne respectent pas les règles convenues, telle la Chine entrée en 2001 dans l'Organisation ? Rappelons que l'OMC a été fondée sur le consensus de ses membres, ce qui signifie qu'un seul membre a la capacité de bloquer n'importe quelle décision.

La décarbonation du transport de marchandises reste donc un vaste chantier qui nécessite une mutation de l'industrie à laquelle les entreprises du transport international n'adhèrent pas.

Sanctions rares et peu dissuasives

En faveur du libre-échange et de l'ouverture des marchés, l'OMC marche sur des œufs. Les questions environnementales ne font pas directement partie de ses compétences, même si elle intègre une réflexion sur l'environnement.

Des solutions (politiques) existent : les économistes suggèrent de faire payer aux pollueurs le coût social de leurs émissions à l'aide d'une tarification appropriée. Des voix s'élèvent pour dire qu'il s'agit d'une politique difficile à mettre en œuvre car elle pose le problème de la distorsion de concurrence ; des taxes d'importation en fonction de leur « contenu » en carbone ? C'est techniquement complexe car le risque de distorsion de concurrence existe ; une taxe uniforme de faible taux qui serait appliquée au club des pays s'engageant dans la lutte contre le réchauffement climatique et assortie de mesures contraignantes ? Certes, mais qui va décider ? D'autant que le commerce international peut également déplacer la pollution d'un pays à l'autre en fonction des réglementations et des normes environnementales plus ou moins exigeantes des partenaires commerciaux, mettant ainsi en place une sorte de dumping environnemental.

Sans caractère contraignant, sans obligation de résultat et en l'absence de sanctions, l'OMC par son inaction et ses complaisances doit considérer que cela aura des conséquences sur le commerce international et non l'inverse.

En augmentant la demande d'énergie et de transport qui dépendent principalement des énergies fossiles, outre ses répercussions sur la déforestation et la biodiversité, le commerce international de marchandises reste l'un des principaux acteurs de la dégradation environnementale.

La réglementation et l'application de règles et de normes, l'innovation et l'adaptation de nouvelles technologies, des subventions comme cela fut le cas dans les années 90 pour les moteurs des véhicules routiers sous les efforts conjugués des constructeurs et des pétroliers – dépollution de l'essence, pots catalytiques – devraient inciter le secteur à entreprendre sa mutation.

Faut-il le rappeler, le climat est un bien commun. Pourtant, il n'a pas gagné la partie. Paralysé par les intérêts divergents et le « protectionnisme vert » dénoncé par les partenaires commerciaux, le refus de l'évidence ouvre la porte à l'inquiétude du futur.

Martine Borderies

Pour aller plus loin

cairn.info, notes du Conseil d'analyse économique, *Pour le climat : une taxe juste, pas juste une taxe*, Dominique Bureau, Fanny Henriot et Katheline Schubert,

<https://shs.cairn.info/revue-notes-du-conseil-d-analyse-economique-2019-2-page-1?lang=fr>

cairn.info, *Changement climatique (1) – La gestion des gaz à effet de serre*, Yvette Veyret, Paul Arnould, cartographie Claire Levasseur,

<https://shs.cairn.info/atlas-du-developpement-durable--9782746763029-page-44?lang=fr>

Iddri, initiative *Deep Decarbonization Pathways*, réseau mondial d'experts nationaux qui proposent des voies réalistes vers une décarbonation profonde. En 2023, le réseau DDP est actif dans 35 pays sur tous les continents,

<https://www.iddri.org/fr/reseau/deep-decarbonization-pathways>

European Environment Agency, *European Maritime Transport Environmental Report 2021*, septembre 2021, <https://www.eea.europa.eu/publications/maritime-transport>

Iris-France : *Commerce et climat : une coopération multilatérale efficace ?*, Denis Tersen, mars 2024, <https://www.iris-france.org/184194-commerce-et-climat-une-cooperation-multilaterale-efficace>

Les jeunes, le travail et la transition écologique

Les jeunes actifs sont de plus en plus exigeants sur la responsabilité environnementale des entreprises. C'est ce que révèle le sondage commandé par le jeune collectif Pour un réveil écologique à l'institut de marketing et de sondage d'opinion Harris France. Un sondage réalisé d'abord en 2022 sur un échantillon de 2.078 personnes, puis en 2023 sur un échantillon de 10.020 personnes de 18/30 ans.

On y apprend que si le travail occupe une place importante dans la vie des jeunes (85 % des sondés), ceux-ci portent également une attention particulière aux aspects environnementaux dans leur vie professionnelle.

Bien que de manière générale les jeunes affichent un état d'esprit positif, ils se disent cependant inquiets et préoccupés par la situation environnementale (1/5 d'entre eux), le dérèglement climatique et ses effets sur les futures générations. Leur inquiétude porte aussi sur leur pouvoir d'achat et les avantages financiers.

Pour répondre aux enjeux environnementaux, ils accordent leur confiance principalement aux climatologues et aux scientifiques, aux PME, aux collectivités locales ainsi qu'aux associations et ONG. Tout en déclarant avoir une faible confiance (1/3 d'entre eux) envers l'État, l'Union européenne et les grandes entreprises.

À la question « Les enjeux environnementaux sont-ils pris en compte par les employeurs privés ou publics dans leur stratégie économique ? », 42 % estiment que ces enjeux sont mal pris en compte et 8 % d'entre eux déclarent que ces enjeux sont très mal pris en compte.

S'agissant du choix de l'entreprise, 57 % affirment qu'ils pourraient renoncer à postuler dans une entreprise qui ne respecte pas les enjeux environnementaux et 17 % issus des catégories aisées en sont certains.

Un autre aspect intéressant est que 50 % de ces jeunes actifs et chômeurs pensent que la hiérarchie ne prend pas au sérieux leurs inquiétudes concernant les enjeux environnementaux et écologiques ; 43 % ont même le sentiment que leur entreprise fait du *greenwashing* en mettant en avant des actions et des arguments écologiques sans changer de stratégie économique.

S'agissant du choix de l'entreprise, 57 % affirment qu'ils pourraient renoncer à postuler dans une entreprise qui ne respecte pas les enjeux environnementaux et 17 % issus des catégories aisées en sont certains.

On pense bien évidemment aux banques, aux assurances et aux fonds d'investissement auxquels il n'est pas fait référence dans ce sondage.

Du rêve à la réalité

Des jeunes qui sont donc de plus en plus exigeants sur la responsabilité des entreprises. Ils choisissent assez souvent d'exercer un métier durable pour lequel ils ont été formés : Responsable du développement durable ou de la RSE, Responsable en transition écologique, Manager de la décarbonation, chef de projet de la Biodiversité, Data Analyst ESG, Finance durable... Hélas, ils rencontrent le plus souvent des difficultés à exercer leur métier face aux lenteurs de l'entreprise et au *greenwashing* qui s'y pratique.

Dans le secteur financier, Clarity AI, plateforme technologique promouvant la durabilité et qui s'appuie sur le *machine learning* et les *big data*, produit du *reporting* développement durable et est une référence en la matière. Celle-ci observe que seuls 7 % des 31.000 fonds de capitaux investis peuvent être considérés comme écologiques. Y exercer son métier relève de la prouesse.

Des jeunes en avance sur leurs chefs ?

La transition écologique est un phénomène complexe qui laisse les entreprises désarmées. Cela demande du temps. Il faut bien admettre que les jeunes en matière d'emploi spécifique, dit à tort

« vert », dans le même temps ne représentent que peu de salariés. Ils n'ont donc qu'un faible levier sur l'entreprise et ses dirigeants.

Pourtant, la conscience environnementale est à la hausse chez les entrepreneurs. Certaines entreprises qui adoptent des valeurs environnementales attirent les talents, jeunes, se distinguant ainsi sur le marché.

Martine Borderies

Pour aller plus loin

Toluna, harris interactive, enquête *Les jeunes et la prise en compte des enjeux écologiques dans les études et le monde du travail*, juillet 2023, <https://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2023/10/Rapport-Toluna-Harris-Jeunes-et-enjeux-ecologiques-Pour-un-reveil-ecologique.pdf>

Le Monde, Choisir un métier « durable », « responsable », « à impact positif » : du rêve à la réalité, Séverin Graveleau, octobre 2023, https://www.lemonde.fr/campus/article/2023/10/11/se-tourner-vers-un-metier-durable-responsable-a-impact-positif-du-reve-a-la-realite_6193705_4401467.html

Céreq Bref, *La transition écologique au travail : emploi et formation face au défi environnemental*, juillet 2022,

<https://www.cereq.fr/la-transition-ecologique-au-travail-emploi-et-formation-face-au-defi-environnemental>

Businesswire, *Clarity AI, plateforme technologique mondiale au service de la durabilité, soutiendra le reporting SFDR de BlackRock*, juin 2022, <https://www.businesswire.com/news/home/20220524005585/fr>



FIT4[®]
SUSTAINABILITY

Développez votre activité en répondant aux enjeux environnementaux

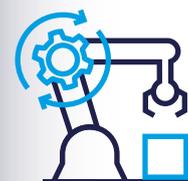
Fit 4 Sustainability aide les entreprises à évaluer et à réduire leur impact environnemental afin de diminuer leurs coûts, améliorer leur réputation et gagner de nouveaux clients qui privilégient une approche respectueuse de l'environnement.

Ouvert aux entreprises luxembourgeoises de toutes tailles et co-financé par le ministère de l'Économie, le programme leur apprend à maîtriser leur consommation d'énergie, à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre et à optimiser la gestion de l'eau, des matières premières et des déchets.

Intéressé(e) ? Contactez-nous :
+352 43 62 63 - 1
fit4sustainability@luxinnovation.lu
www.fit4sustainability.lu



LUXINNOVATION
#MakingInnovationHappen



De nouveaux métiers pour sauver la planète

Créer massivement de nouveaux métiers dans la transition écologique est urgent, mais irréalisable dans un court délai. Dès lors, de nombreux métiers doivent anticiper l'évolution de leur profession en s'appuyant sur la formation professionnelle, laquelle, pour ne pas avoir anticipé suffisamment l'évolution des métiers, ne remplit pas son rôle à bien des égards. Les entreprises se préparent-elles suffisamment à l'évolution de leurs métiers ?

Protection de l'air ambiant, dépollution des sols, protection des forêts, gestion de l'eau, protection de la biodiversité, développement de biotechnologies, défense des activités environnementales et des intérêts des citoyens, la liste des nouvelles activités est longue. Pour accompagner ce changement, il faut des personnes qualifiées, ce qui implique de les former à de nouvelles compétences, de nouvelles fonctions organisationnelles, y compris aux métiers dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui doivent intégrer de nouvelles « briques de compétences » afin de prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste « métier » (définition donnée par l'Organisation Internationale du Travail), tels les ingénieurs, architectes, avocats...

L'entreprise EDF a par exemple développé avec ses ingénieurs de nouvelles technologies sur les chaudières à charbon, partant du constat que le charbon propre, c'est mieux que le charbon sale, dans l'immédiat.

Cette situation, selon la Commission européenne, frappe la plupart des pays européens. En cause : le décalage entre les compétences requises et celles dont disposent les personnes. L'un des facteurs les plus importants à l'origine de cette tension est le lien formation-emploi.

Le secteur de la formation professionnelle doit se remettre en cause

La formation professionnelle a le devoir de montrer la voie. Tous les métiers sont touchés, de nouvelles organisations du travail vont apparaître, il est donc urgent

de prendre en compte la nouvelle donne environnementale.

Le quotidien suisse *Le Temps* note pourtant dans son article consacré à cette question que les écoles professionnelles suisses sont en deçà de la réalité, voire peu conscientes des enjeux climatiques. Elles ne sont pas les seules dont l'aveuglement, l'ignorance aussi ruinent les efforts entrepris pour changer – améliorer – le cours des événements climatiques

Accompagner le changement, structurer certaines filières, créer de nouvelles formations spécifiques comme des BTS et CAP photovoltaïques, par exemple, mais également des spécialisations dans les cursus des ingénieurs (masters), favoriser les passerelles et les doubles cursus, prévoir des reconversions, c'est le rôle des organisations professionnelles.

Dans certains secteurs-clés comme la construction/habitat/urbanisme, la pénurie de compétences est largement identifiée : 60 métiers en France, selon l'ONISEP (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions) sont en tension : isolation des bâtiments, installation de panneaux solaires, pompes à chaleur, géothermie, assainissement, traitement des déchets... faute de main-d'œuvre qualifiée.

Dès lors, les entreprises de formation professionnelle doivent s'appuyer sur le socle suivant : adapter les bâtiments pour plus d'efficacité, produire de la chaleur sans CO₂, électrifier les transports, flexibiliser le travail, investir dans les réseaux électriques, favoriser l'économie circulaire, exploiter les avantages de la numérisation. En partenariat avec l'entreprise.

Les formations scolaire et universitaire doivent également mettre en place un ensemble structuré, progressif et continu d'enseignements et de pratiques éducatives autour du thème de l'environnement. Enseigner par exemple aux étudiants l'économie, la finance, la gestion, les bases de la science du climat, le rôle des énergies. Il n'y a pas que des compétences techniques mais des compétences transversales à acquérir pour être capable de faire dialoguer des acteurs de cultures différentes.

Le rôle charnière de la formation pour relever les défis

La formation professionnelle s'avère être un levier efficace pour relever les défis climatiques, d'où la pression croissante du système sur ces organismes de formation pour les inciter à s'adapter, à évoluer pour prendre leur part à la transition écologique. Aujourd'hui, ces professionnels déploient des pratiques de formation en ligne incluant les enjeux de responsabilité sociale et environnementale.

En France, le ministère de la Transition écologique met en ligne un Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique où l'on retrouve Météo France, l'ADEME (Agence de la transition écologique), l'École du Climat, le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) qui offrent leurs formations en ligne outre les formations initiales dans les universités du niveau master (Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat ; École Nationale de la Météorologie).

Au Luxembourg, dont les principales missions du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité sont de



Photo-leolintang/Shutterstock

Pour accompagner le changement, il faut des personnes qualifiées, ce qui implique de les former à de nouvelles compétences, de nouvelles fonctions organisationnelles, y compris aux métiers dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui doivent intégrer de nouvelles « briques de compétences » afin de prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste « métier » (définition donnée par l'Organisation Internationale du Travail), tels les ingénieurs, architectes, avocats...

mettre en oeuvre le programme environnemental, de coordonner les travaux en matière de développement durable, l'accent est mis sur les thématiques transversales comme le climat dans les projets d'éducation et de formation professionnelle, la sensibilisation des corps des enseignants, des étudiants, de la population pour promouvoir l'intégration des enjeux climatiques et environnementaux dans la formation professionnelle, les différentes disciplines scientifiques, les différents secteurs de l'économie.

Rappelons que la formation professionnelle est un concept pilier du monde du travail au sens large et que, pour cette raison, elle doit participer à la transition environnementale au même titre que les autres acteurs. Malheureusement, la prise en compte du risque climatique, de l'évolution nécessaire des métiers dans la stratégie des PME/PMI reste encore marginale.

Les besoins en financement du climat sont tellement gigantesques pour l'Europe, et en particulier pour ses États membres (cf. l'impossibilité d'un soutien public aux industriels pour la capture et le stockage du CO₂ dont le coût est pharaonique), que financer la formation professionnelle et académique est une option a minima, faute d'en percevoir clairement les enjeux.

Martine Borderies

Pour aller plus loin

Le Monde, Transition écologique : la formation professionnelle forcée d'anticiper l'évolution des métiers, Jules Thomas, octobre 2023, https://www.lemonde.fr/emploi/article/2023/10/03/transition-ecologique-la-formation-professionnelle-forcee-d-anticiper-l-evolution-des-metiers_6192215_1698637.html

UNESCO, Boîte à outils pour l'éducation au développement durable, <https://www.unesco.org/fr/sustainable-development/education/toolbox>

Maison de l'Orientation, *Orientation vers les métiers de la transition écologique*, https://maison-orientation.public.lu/content/dam/maison_orientation/fichiers/actualite/C3%A9s/mo-euroguidance-brochure-final.pdf

Formations LLLC (Luxembourg Lifelong Learning Centre) www.lllc.lu

Union européenne, *Apprentissage au service de la transition écologique et du développement durable*, <https://education.ec.europa.eu/fr/focus-topics/green-education/learning-for-the-green-transition>

La Tribune, Transition énergétique : le défi de la formation, juillet 2024, <https://www.latribune.fr/partenaires/energie-s-transition-s-action-s/transition-energetique-le-defi-de-la-formation-997054.html>

L'environnement vous préoccupe-t-il (ou pas), mais que faites-vous ?

En 2023, le portail de l'Environnement annonçait que les résidents au Luxembourg avaient diminué de 30 kg/an et par habitant les déchets résiduels (non recyclés) en 5 ans, entre 2018 et 2023. De février 2023 à janvier 2024, la température mondiale de l'air à la surface du globe a été de 1,52°C supérieure à la période 1850-1900, selon l'Observatoire européen Copernicus. Et la liste de ce genre d'informations peut être longue... Et vous, vous triez vos déchets, vous achetez local, vous roulez en électrique... ou rien de tout cela. Résultats du sondage réalisé en partenariat avec *Entreprises magazine* et diffusé en octobre sur le site lesfrontaliers.lu.

Êtes-vous vraiment préoccupé.e par la dégradation de l'environnement ?

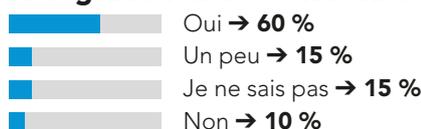
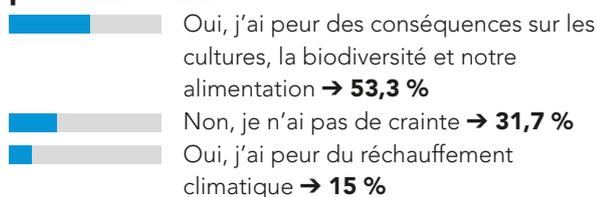


Photo-Sensvector/Shutterstock

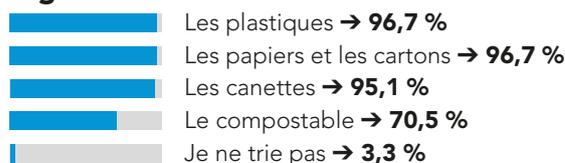
Craignez-vous les conséquences des phénomènes climatiques pour les prochaines années ?



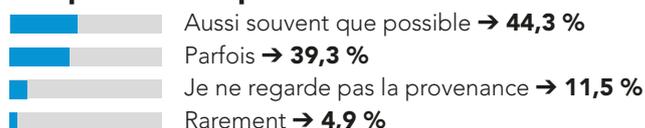
Pensez-vous qu'il est trop tard pour agir pour la protection de l'environnement ?



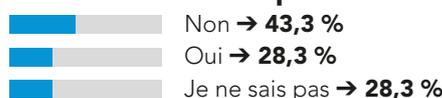
Chez vous, quels déchets triez-vous régulièrement ?



Pour votre alimentation, vous achetez des produits de producteurs locaux...



Dans les 3 ans, je roulerai dans une voiture électrique...





ONLY YOU

Vous avez le pouvoir d'agir ! À vous de choisir la banane Fairtrade pour contribuer au respect des droits humains et de l'environnement dans la filière de la banane.

fairtrade.lu



**the
future
is fair**

Transition énergétique au Luxembourg : un parcours semé d'embûches jusqu'à 2030

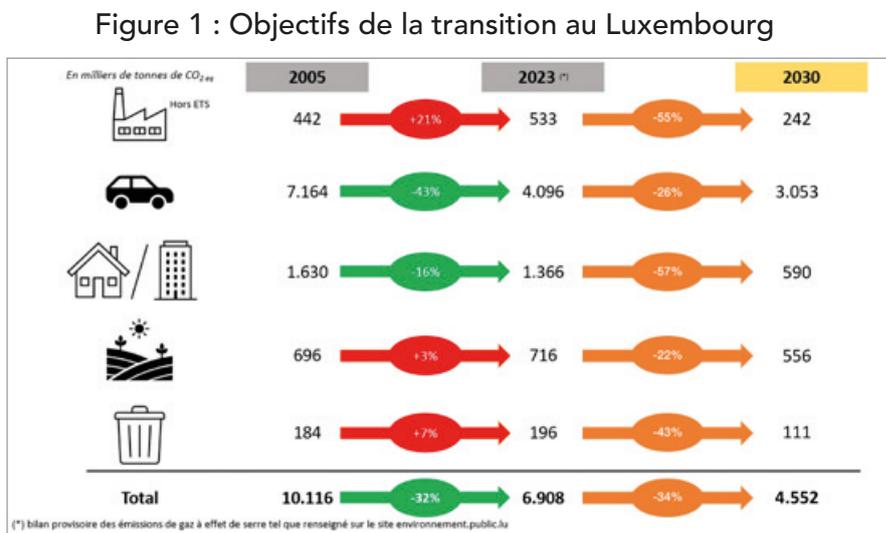
La réduction rapide des émissions de gaz à effet de serre (GES), responsables de la hausse des températures du globe et entraînant des records qui s'enchaînent à un rythme effréné⁽¹⁾, est essentielle.

En effet, les conséquences de l'accumulation des GES sont plurielles et de plus en plus concrètes. Parmi celles-ci, on peut citer la chute de la biodiversité⁽²⁾, les déplacements d'espèces indésirables et invasives, l'augmentation de la mortalité et de la morbidité dues aux vagues de chaleur et à l'émergence de maladies, l'impact sur les infrastructures et l'approvisionnement d'énergie⁽³⁾, les menaces pour l'agriculture et le secteur des assurances⁽⁴⁾, et enfin les risques territoriaux, principalement pour les zones côtières qui font face à l'érosion.

Les objectifs ambitieux sont pour le moment tenus

L'Union européenne s'est fixé des objectifs ambitieux, déclinés parmi les 27 pays membres. Pour le Luxembourg, cela se traduit par une réduction des émissions de GES de 55 % par rapport à 2005, une augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale à hauteur de 37 % ainsi qu'une amélioration de l'efficacité énergétique qui devrait entraîner une baisse de consommation de 42 % par rapport à un scénario de référence. L'objectif final est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Les détails sectoriels ainsi que les moyens pour y arriver sont synthétisés dans le plan national énergie climat qui a été mis à jour en juillet de cette année et repris dans la Figure 1.

Jusqu'à présent, les réductions de GES ont été particulièrement marquées dans le secteur des transports. En effet, la réduction du principal poste des émissions de GES pour le Grand-Duché a été de l'ordre de 43 % entre 2005 et 2023, porté notamment par la diminution du volume



de vente de carburant⁽⁵⁾. Le chemin à parcourir d'ici 2030 reste long et devrait être soutenu pour moitié par l'augmentation progressive de la taxe carbone⁽⁶⁾, qui réduira le différentiel de prix avec les pays limitrophes. Le deuxième poste le plus important en termes de réduction des émissions de GES concerne le bâti, aussi bien résidentiel que tertiaire qui, malgré une baisse de 16 % des émissions depuis 2005, doit encore voir ses émissions réduites de 57 % pour atteindre l'objectif fixé pour 2030.

Des contraintes qui mettent les objectifs à risque

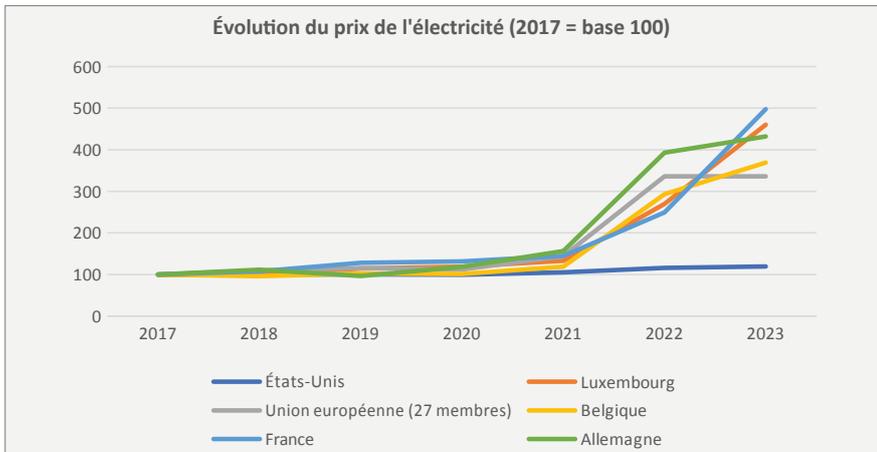
Le Luxembourg fait face à de nombreuses contraintes pour atteindre cette décarbonation, et certaines cibles ne pourront être atteintes avec les politiques actuelles. Dans son bulletin économique portant sur l'électromobilité⁽⁷⁾, la Chambre de Commerce explique que, malgré des signes encourageants (au 3^e trimestre 2023, la motorisation électrique captait 30 % des nouvelles

immatriculations pour les personnes morales et 15 % pour les personnes physiques), le nombre de voitures électriques et hybrides sur les routes risque de ne pas atteindre le but mentionné dans le PNEC, soit 49 % du total du parc automobile.

Le temps réduit pour atteindre les objectifs est une contrainte majeure, partagée par les 27. Pour certains secteurs, il s'agit d'accélérer le rythme et de réaliser, en quelques années, un effort parfois plus important qu'en 18 ans.

Par exemple, le Plan National Énergie Climat (PNEC) prévoit une augmentation de 400 % de la production calorifique à partir de pompes à chaleur d'ici 2030. La capacité photovoltaïque doit également être pratiquement triplée entre 2023 et 2030. Cela crée des tensions sur le marché du travail, soulignées par la Chambre des Métiers⁽⁸⁾ qui, en février 2023, s'inquiétait de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'artisanat nécessaire à la transition énergétique.

Figure 2 : Évolution des prix pour les consommateurs « commerciaux » aux États-Unis et compris entre 2.000 MWh et 19.999 MWh en Europe



Sources : Eursotat, Energy Information Administration, calculs de l'auteur.

Des conséquences plurielles

La transition a des impacts multiples sur la structure de l'économie et demande des ajustements à différents niveaux pour accompagner les entreprises et les citoyens afin de, notamment, compenser les plus fragiles face aux changements. Des pertes d'emplois pourraient survenir, principalement dans le secteur des énergies fossiles. La baisse prévue de 60 % du volume de vente de carburant aux non-résidents devrait entraîner une réduction de l'activité et des recettes fiscales des 231 stations à carburant recensées en 2023.

La question de l'équilibre se pose également lorsqu'on analyse le défi de la transition dans un contexte de concurrence mondiale. Que ce soit au sein de l'Union européenne ou face aux deux autres grands blocs économiques mondiaux que sont la Chine et les États-Unis, chaque pays voit l'importance cruciale pour le maintien des parts de marché de disposer d'une énergie (verte) abordable. Or, à ce jeu-là, le Luxembourg et l'Europe ne font pas face aux mêmes évolutions des prix de l'électricité qu'ailleurs dans le monde (voir Figure 2). Sur une période comprise entre 2017 et 2023, les prix étaient multipliés par 4,5 au Luxembourg, alors qu'ils n'augmentaient que de 20 % aux États-Unis. L'UE voit le développement des énergies renouvelables comme une réponse à l'inflation des prix de l'énergie⁽⁹⁾, mais cela ne va pas sans investissements préalables⁽¹⁰⁾.

La transition énergétique du Luxembourg représente un défi de taille, nécessitant des efforts soutenus pour aligner les objectifs climatiques avec les réalités économiques et sociales. Si les progrès réalisés dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le secteur des transports, sont notables, des obstacles persistent, notamment en matière de déploiement rapide des technologies propres et de reconversion économique. Pour relever ces défis, une coordination étroite entre le secteur public, les entreprises et la société civile sera primordiale. La transition ne doit pas être perçue uniquement comme une contrainte, mais comme une opportunité pour réinventer le modèle économique et renforcer la compétitivité du Luxembourg sur la scène internationale. Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ne serait possible qu'en combinant innovations technologiques, politiques efficaces et coopération régionale, tout en assurant une transition juste pour les citoyens.

Cette analyse fait partie d'un recueil à paraître prochainement avec des contributions d'experts présents à la dernière réunion conjointe du conseil d'administration et conseil scientifique de la Fondation IDEA asbl.

Frédéric Meys
Économiste

Fondation IDEA asbl



idea
Fondation

- (1) Les relevés de l'Organisation météorologique mondiale montrent qu'après 2023, année record en termes de température, 2024 est bien partie pour la détrôner.
- (2) L'érosion de la biodiversité est, selon le dernier rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité, causée principalement par la perte d'habitat, la surexploitation des ressources et en troisième lieu par le réchauffement climatique.
- (3) L'approvisionnement de l'énergie peut être perturbée par les variations extrêmes de température, rendues plus fréquentes avec le réchauffement climatique, mettant à mal la production et le transport d'électricité.
- (4) Les aléas climatiques vont peser sur la rentabilité des assureurs et devoir amener à des adaptations des modèles (voir à ce sujet dans *Entreprises magazine*, n° 126).
- (5) Le STATEC renseigne une diminution de 33 % du volume de diesel vendu et de 18 % du volume d'essence vendus entre 2005 et 2022.
- (6) Dans son analyse de novembre 2023, le STATEC note qu'à l'horizon 2030, « la moitié de la baisse d'émission de ce secteur [NDLR : le secteur du transport] résulterait ainsi des hausses successives de la taxe CO₂ engendrant une baisse de 60 % des ventes de carburants aux non-résidents. » Au 1^{er} janvier 2024, la taxe carbone équivaut à 35 EUR/tonne de CO₂ et sera majorée annuellement pour atteindre 45 EUR/T en 2026.
- (7) Actualité et tendances n° 28, *Voitures électriques au Luxembourg : maîtriser la transition face aux défis*.
- (8) Février 2023, *Prise de position Besoin en main-d'œuvre et en compétences dans l'Artisanat : constats et propositions politiques*.
- (9) Le plan REPowerEU a vu l'ambition précédente des énergies renouvelables de 1.067GW réhaussée à 1.236 GW d'ici 2030.
- (10) Dans la décennie en cours, l'impact des investissements prévus sur les finances publiques est estimé dans le PNEC à 1 % du PIB.

Accélérer la transition énergétique

D'ici 2050, l'Union européenne s'est fixé comme objectif d'atteindre la neutralité carbone. Pour y parvenir, il faut mener à bien une transition énergétique majeure et, de cette manière, décarboner nos usages. Au Luxembourg, si la démarche est bien engagée, il faut désormais passer à la vitesse supérieure.

Nous sommes de gros consommateurs d'énergie. L'Union européenne est même le 3^e plus important au monde en volume, derrière la Chine et les États-Unis. L'UE représente 9,1 % de la consommation énergétique primaire mondiale, contre 27,6 % pour la Chine et 15,2 % pour les États-Unis. C'est à la fois la démographie européenne et notre niveau de développement qui permettent de justifier des besoins aussi importants.

Près de 70 % de l'énergie disponible en Europe est d'origine fossile. Le pétrole (37 %), le gaz (21 %) et le charbon (12 %) dominent les sources d'énergie consommées. Tout l'enjeu, si l'on veut se tenir aux objectifs fixés par les Accords de Paris, qui ambitionnent d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, est de sortir des énergies fossiles. C'est peu dire que la transition à mener, pour décarboner nos usages, est de taille.

Au Luxembourg, les deux secteurs les plus émetteurs en CO₂ sont ceux du transport et des bâtiments résidentiels et tertiaires. Ils étaient à eux seuls à l'origine de 81,5 % des émissions en 2021. Les fortes émissions du secteur du transport peuvent en partie être expliquées par les ventes de carburant aux non-résidents et aux entreprises de transport (le fameux « tourisme à la pompe »). Ces deux secteurs devront réduire leurs émissions de respectivement 57 % et 64 %, et l'industrie/la construction de - 45 % d'ici 2030.

Le Plan National intégré en matière d'Énergie et de Climat (PNEC) pour la période 2021-2030 est aligné avec les objectifs de l'Union européenne. Il vise, d'ici 2030, à réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2005 et à atteindre 35 à 37 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale. Il s'agit aussi d'améliorer de 44 % l'efficacité énergétique.



Photo-Unlimages/Shutterstock

Réduire nos besoins en énergie

S'il est important de privilégier à l'avenir des sources d'énergie essentiellement décarbonées (éolienne, solaire, hydraulique ou encore nucléaire), le premier enjeu est effectivement de réduire nos besoins en énergie. L'un des leviers essentiels en la matière réside dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Pour les particuliers, il s'agit en premier lieu de renforcer l'efficacité énergétique des habitations, en commençant par mieux les isoler. C'est dans cette optique que le gouvernement a mis en place un régime d'aides, appelé *Klimabonus*, afin d'inciter les propriétaires ou locataires à mener à bien des projets de rénovation énergétique. Au-delà de l'isolation de la toiture ou des murs, les aides disponibles facilitent le remplacement des portes et fenêtres, l'installation de pompes à chaleur. Aujourd'hui, Klima-Agence se positionne comme un partenaire de référence afin d'aider chacun à identifier les possibilités existantes pour améliorer l'efficacité énergétique d'un immeuble ou d'une habitation, pour ensuite prioriser les projets et les planifier dans le temps.

Produire et autoconsommer

Les aides proposées par l'État s'étendent aussi à l'installation d'unités de production ou de stockage d'énergie renouvelable (comme des panneaux photovoltaïques ou des batteries) à l'échelle d'une habitation. La volonté, pour couvrir les besoins résiduels en énergie, ceux qu'il reste une fois que l'on a optimisé sa consommation, est de miser sur le renouvelable.

L'État incite les particuliers et les entreprises à s'inscrire dans une logique d'autoconsommation. Par exemple, des panneaux photovoltaïques vont produire de l'énergie qui pourra directement être consommée au sein de l'habitation ou de l'entreprise. Au besoin, l'électricité générée en journée pourra être stockée dans des batteries domestiques, pour être restituée en soirée ou la nuit, quand on en a le plus besoin. De cette manière, chacun peut réduire sa dépendance vis-à-vis de l'approvisionnement énergétique extérieur.

Se déplacer autrement

L'autre grand pilier de la transition énergétique au Luxembourg concerne nos modes de déplacement. Une grande

partie de la stratégie du pays en la matière repose toutefois sur l'électrification du parc automobile. Le Grand-Duché vise une part de 49 % de véhicules électriques ou plug-in hybrides d'ici 2030 (voitures privées et de société), alors qu'en 2022, cette part était de 5,8 %.

Plusieurs dispositifs incitatifs ont été introduits et sont prévus pour promouvoir la vente de véhicules électriques. Le régime *Clever fueren* propose des aides à l'achat de véhicules électriques. Le leasing des véhicules de société propres a été rendu plus avantageux que celui des véhicules « fossiles ».

Dès lors, dans l'hypothèse où toutes les voitures de fonction deviendraient électriques, au moins 27 % du parc automobile privé (qui représente 78 % du parc automobile) devraient être convertis en électrique, pour atteindre l'objectif de 49 %.

En matière de mobilité, le gouvernement a aussi souhaité inciter les particuliers à privilégier la mobilité douce. Des aides attractives sont octroyées pour l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo électrique.

Mobiliser les acteurs économiques

À l'échelle des entreprises, notamment auprès de celles qui ont des besoins conséquents en énergie, il faut aussi explorer toutes les opportunités permettant d'optimiser la consommation, en revoyant les processus.

Au Luxembourg, les industries sont aussi de grands consommateurs d'énergie. Il est essentiel, de ce côté, de parvenir à accompagner la transition, en réduisant les besoins en énergie, en décarbonant les processus. La transition énergétique, par

ailleurs, doit aussi rendre les acteurs moins dépendants des fluctuations des prix sur les marchés de l'énergie, et constitue un levier d'amélioration de la compétitivité.

Depuis 1996, la FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry – propose aux entreprises dont la consommation énergétique est importante de prendre part à l'« Accord volontaire entre le gouvernement luxembourgeois, Klima-Agence GIE et la FEDIL relatif à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie luxembourgeoise ». Actuellement, cet accord compte la participation d'environ 50 entreprises grandes consommatrices d'énergie issues des secteurs industriel et tertiaire. Pour la période 2021-2023, les entreprises adhérant à l'Accord volontaire s'étaient engagées à atteindre l'objectif commun qui consiste en l'amélioration de 4,5 % de l'efficacité énergétique globale de l'ensemble des participants.

Les initiatives pour soutenir la transition énergétique des entreprises ne s'arrêtent pas là. *Klimapakt fir Betriber*, que Klima-Agence met en œuvre avec Luxinnovation, vise à accompagner les entreprises dans leurs efforts de réduction de leur empreinte carbone et de transition vers les énergies renouvelables. La volonté du gouvernement, à travers ce programme, est de faciliter l'accès à un ensemble de ressources devant permettre à chaque structure, qu'il s'agisse d'une PME ou d'un plus grand compte, de s'engager dans une démarche de transition.

Accélérer la transition

La transition énergétique semble aujourd'hui bien engagée. L'UE a dépassé de 11 points de pourcentage son objectif intermé-

diaire en 2020, en réduisant le total de ses émissions de GES de plus de 31 % entre 1990 et 2020. En 2019, cette baisse atteignait 24 %, fruit des politiques climatiques mises en place, telles que la sortie du charbon. Entre 2019 et 2020, la baisse atteignait 10 %, principalement en raison du COVID-19, donc de raisons conjoncturelles.

Sur la période 2005-2021, l'UE a baissé ses émissions totales de 24,5 % (avec 3 % de croissance de population). Le Luxembourg, lui, a réduit ses émissions totales de 31,5 % (dont 19,8 % pour les secteurs hors ETS), soit une baisse de plus de 50 % par tête. Le pays a donc réussi à réduire ses émissions à un rythme bien plus rapide que la moyenne de l'UE, et ce malgré une hausse de près de 47 % du PIB (contre 19 % dans l'UE), montrant une intensité carbone de l'économie en constante baisse.

Ce découplage entre la croissance et les émissions de GES au Grand-Duché est, entre autres, expliqué par son économie fortement basée sur les services, et l'importation de plus de 80 % de son électricité consommée, pour laquelle les émissions liées à la production sont comptabilisées dans le pays d'origine.

Néanmoins, le Luxembourg reste parmi les pays les plus émetteurs par habitant, avec 12,27 tonnes/habitant, soit environ le double de la moyenne de l'UE. Si l'on peut se satisfaire des résultats déjà engrangés, le chemin à parcourir est encore long si l'on souhaite atteindre les objectifs fixés. Il y a lieu en l'occurrence d'accélérer la dynamique, en continuant à investir à tous les niveaux en faveur de la transition.

Sébastien Lambotte

Des objectifs à notre portée

De son côté, le STATEC a établi des données et des modèles de projection permettant de simuler les grandes tendances économiques et démographiques, et de quantifier les effets des mesures, passées et futures, en matière d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

Selon l'institut, les gains d'efficacité énergétique et le déploiement massif de technologies décarbonées permettraient d'atteindre les objectifs globaux à l'horizon 2030, même si les objectifs ne sont pas atteints pour chaque secteur.

Les progrès en matière d'efficacité, principalement dus à l'électrification, engendreraient une stagnation de la consommation d'énergie, qui augmenterait sinon avec la croissance économique et démographique soutenue.

L'abandon des énergies fossiles au bénéfice de technologies propres permettrait aussi de réduire les émissions.

Le Luxembourg s'approcherait ainsi progressivement de la neutralité carbone à l'horizon 2050, sans que cette dernière ne soit pleinement atteinte dans les projections actuelles.

La décarbonation de l'économie luxembourgeoise passera par des investissements supplémentaires conséquents, soit des dépenses en capital qui viendront remplacer les dépenses futures en énergies fossiles. Ces investissements constitueront des injections dans le circuit économique et pourraient ainsi stimuler quelque peu l'activité. En effet, la plupart des études internationales estiment que la transition aurait un impact économique positif sur le PIB, mais d'une ampleur limitée.



enoprimes : boostez l'efficacité énergétique de votre entreprise

Si vous souhaitez réaliser des projets d'optimisation énergétique et accéder à la sobriété énergétique, pensez au programme d'aides enoprimes pour décarboner et rendre votre entreprise plus efficiente.

Véritable acteur indépendant œuvrant pour l'intérêt général, enoprimes s'est imposé comme un pilier de la transition énergétique au Luxembourg. Depuis son lancement en 2015, ce programme de subventions a déjà accompagné plus de 3 000 sociétés et conseillé 34 000 clients particuliers, valorisant plus de 1 000 GWh d'économie d'énergie.

Sa mission est claire : améliorer l'efficacité énergétique, accompagner la décarbonation et promouvoir la sobriété énergétique, et ce tant pour les particuliers que pour les professionnels et les administrations.

Expertise et accompagnement

Le programme enoprimes se distingue par son accompagnement sur mesure et son expertise de haut niveau.

Avec un réseau de plus de 750 partenaires qualifiés, enoprimes offre un suivi personnalisé. En 2023, 180 visites gratuites de sociétés ont été réalisées, offrant des conseils spécifiques adaptés aux besoins de chaque entreprise.

Des primes simples, rapides et cumulables

L'un des atouts majeurs d'enoprimes réside dans la simplicité et la rapidité des démarches pour bénéficier des subsides. Par exemple, grâce à son simulateur en ligne, il est facile et rapide d'évaluer les primes pour des opérations standardisées, telles que le remplacement d'un moteur, l'isolation ou l'installation d'une nouvelle presse d'injection. De plus, les primes sont cumulables avec d'autres subventions privées ou étatiques.

Des vouchers pour plus de durabilité

Le montant des primes est directement proportionnel aux économies d'énergie réalisées, indépendamment du coût des investissements. Pour les projets générant plus de 500 MWh d'économie d'énergie ou plus de 12 500 euros de primes, 90 % de la prime est versée par Enovos et les 10 % restants sont rétribués sous la forme de vouchers valables deux ans. Ces derniers sont utilisables pour divers services énergétiques d'accompagnement et conseil proposés par l'agence et les sociétés partenaires enoprimes, comme des études énergétiques, des audits ou encore de la gestion d'énergie.

Des trucs et astuces sans investir un sou

enoprimes valorise également les actions et primes sans investissement, notamment tout ce qui touche à l'optimisation d'un processus. Par exemple, la réduction des fuites d'air comprimé dans l'industrie ou l'abaissement de la consigne de température dans les bâtiments tertiaires, où un degré de moins correspond à environ 7 % d'économies sur la facture de chauffage. enoprimes, c'est donc bien plus qu'un programme de subventions. C'est un partenaire stratégique pour tous ceux qui souhaitent s'engager dans la transition énergétique, offrant un accompagnement personnalisé et une expertise reconnue pour maximiser les gains énergétiques et réduire l'empreinte carbone de votre entreprise.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur [enoprimes.lu](https://www.enoprimes.lu)

 **enovos** **enoprimes**

DEPUIS 2020,

JE SUIS SOBRE ÉNERGÉTIQUEMENT

enoprimes

Vous aussi, réalisez des projets d'optimisation énergétique et accédez à la **sobriété énergétique** grâce au programme d'aides enoprimes pour **décarboner** et rendre votre entreprise plus **efficente**.

► Infos et simulations de primes sur enoprimes.lu



Minimiser l'empreinte carbone : des leviers efficaces pour les entreprises

L'objectif du Luxembourg est de réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2005. Pour y parvenir, les entreprises du pays sont invitées à participer à l'effort général.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES), générées directement ou indirectement par nos entreprises, ont un impact significatif sur le réchauffement de la planète, contribuant à des phénomènes climatiques extrêmes, à la montée des océans et à la perte de biodiversité. Ces émissions de CO₂ proviennent des activités industrielles, des transports et de la consommation d'énergie.

Importance de l'engagement des entreprises

Devenir socialement responsables consiste, pour les entreprises, à intégrer des enjeux sociaux et environnementaux dans leur gestion quotidienne et dans leurs interactions avec des acteurs extérieurs. La réduction de leurs émissions de CO₂ n'est qu'un aspect d'une stratégie plus vaste, qui doit conduire chaque entreprise à prendre en compte l'impact environnemental et humain de ses activités, mais aussi de dégager des pistes d'amélioration. Cerise sur le gâteau, cela répond également aux attentes croissantes des consommateurs et des investisseurs. Les entreprises engagées attirent plus facilement des clients fidèles, des talents motivés... et des sources de financement.

Adopter une approche proactive en matière de durabilité peut notamment ouvrir la voie à de nouvelles opportunités commerciales. Les innovations « vertes » connaissent une demande croissante de la part du public, qui souhaite lui aussi être plus responsable.

Mesurer son empreinte carbone

La première étape à mener lorsqu'on s'engage dans une démarche de réduction de ses émissions de CO₂ est de mesurer précisément son empreinte carbone. Cela implique d'identifier toutes



Photo-Thx4Stock team/Shutterstock

les sources d'émissions, directes (Scope 1) et indirectes (Scopes 2 et 3).

Une fois les données collectées, il faut ensuite analyser les résultats pour identifier les domaines prioritaires sur lesquels l'entreprise va pouvoir agir, avec le plus d'impact. Cela peut toucher à l'énergie consommée par les bâtiments, à la logistique, aux déplacements professionnels ou encore à la chaîne d'approvisionnement. Une telle analyse fournit une base solide pour établir des objectifs de réduction réalistes et mesurables.

Optimiser son efficacité énergétique

L'amélioration de l'efficacité énergétique est l'un des moyens les plus directs de réduire l'empreinte carbone d'une entreprise. Cela commence souvent par un audit énergétique pour identifier les pistes d'amélioration. Des actions simples, comme l'installation de systèmes d'éclairage LED, peuvent avoir un impact significatif.

Investir dans des systèmes de gestion de l'énergie intelligents contribuent également à des économies d'énergie substantielles. Grâce à une surveillance continue et une optimisation des consom-

mations en temps réel, les pertes énergétiques sont réduites. Plus largement, chaque entreprise doit veiller à encourager une culture d'efficacité énergétique parmi ses employés. Il suffit parfois d'éteindre les éclairages ou les équipements inutilisés, ou de prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur.

Engager sa transition vers les énergies renouvelables

Le passage progressif aux énergies renouvelables est une étape essentielle pour toute entreprise qui souhaite réduire son empreinte carbone. Les énergies solaire et éolienne sont aujourd'hui des alternatives viables et de plus en plus accessibles.

L'accélération du développement des énergies renouvelables est une des priorités du gouvernement. Dans son Plan National intégré en matière d'Énergie et de Climat (PNEC), le Luxembourg a fixé à 37 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie à l'horizon 2030.

Réduire les déchets et recycler

La gestion des déchets est un autre levier à activer pour diminuer l'empreinte carbone d'une entreprise. La réduction des déchets

Klimapakt fir Betriber

Accompagner les artisans dans la transition énergétique

Un catalogue de mesures est à disposition pour les entreprises artisanales, détaillant étape par étape leur mise en œuvre pratique. Luxinnovation appuie la démarche notamment au travers de son programme *Fit 4 Sustainability*.

Début 2023, le programme *Klimapakt fir Betriber* était officiellement lancé. Cette initiative du gouvernement, mise en œuvre par la Klima-Agence et Luxinnovation, a pour objectif de guider et soutenir les entreprises face à l'urgence climatique et à la transition énergétique. Il propose une approche structurée et coordonnée, facilitant le recours aux différentes initiatives, programmes, accompagnements et aides financières qui sont à leur disposition.

Afin de répondre aux besoins exprimés tout particulièrement par le secteur de l'artisanat, la Klima-Agence et Luxinnovation, avec d'autres acteurs concernés, ont élaboré un catalogue de mesures, détaillant, étape par étape, leur mise en œuvre pratique, l'accompagnement proposé et les aides financières disponibles.

Au total, 26 solutions techniques innovantes ont été développées à destination de 6 secteurs spécifiques. Il s'agit, par exemple, pour les boulangers, de la mise en place de contrôles de l'évacuation des gaz de combustion ou de systèmes de récupération de la chaleur des fumées des fours ; de l'installation de fours électriques ou encore du remplacement des fours traditionnels « monotâches » par des fours multiniveaux.

Plus compétitives et plus durables

Dans ce contexte, le rôle de Luxinnovation est d'accompagner les acteurs économiques dans l'innovation afin qu'elles soient à la fois plus compétitives et plus durables. Il s'appuie, notamment, sur le programme *Fit 4 Sustainability*, géré par l'agence nationale d'innovation.

Avec l'appui d'un consultant extérieur qui élabore un diagnostic et une feuille de route, ce programme permet aux entreprises d'accéder à de l'expertise externe pour leurs



Afin de répondre aux besoins exprimés tout particulièrement par le secteur de l'artisanat, la Klima-Agence et Luxinnovation, avec d'autres acteurs concernés, ont élaboré un catalogue de 26 solutions techniques innovantes à destination de 6 secteurs spécifiques. Par exemple, pour les boulangers, il s'agit de la mise en place de contrôles de l'évacuation des gaz de combustion ou de systèmes de récupération de la chaleur des fumées des fours ; de l'installation de fours électriques ou encore du remplacement des fours traditionnels « monotâches » par des fours multiniveaux.

projets de décarbonation et de transition écologique, ainsi qu'à un cofinancement étatique (qui va de 50 % pour les grandes entreprises à 70 % pour les petites) pour couvrir en partie le coût de consultance et des éventuels coûts d'investissements.

Baisser la consommation d'énergie ; réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements des salariés et visiteurs ; générer moins de déchets, etc. : le programme *Fit 4 Sustainability* permet, non seulement une action directe sur l'environnement, mais aussi de réaliser des économies substantielles et, par extension, de convaincre de nouveaux clients susceptibles d'apprécier cette démarche.

Ce programme constitue aussi une porte d'entrée pour les entreprises, afin de préparer des projets plus élaborés qui pourront être éligibles aux aides d'État pour des mesures de protection de l'environnement. Luxinnovation offre des services d'accompagnement pour introduire ces demandes d'aides au ministère de l'Économie. En outre, l'agence a élaboré une cartographie nationale des facilitateurs de la transition.

<https://www.klimapaktfirbetriber.lu>
<https://fit4sustainability.lu>

La stratégie climat des entreprises

Acteurs majeurs de la transition énergétique, les entreprises européennes, indépendamment de leur taille, sont invitées à mettre en place une stratégie environnementale. Un nombre croissant d'entre elles, les plus grandes, sont déjà engagées dans cette démarche, incitées à maîtriser et limiter leur empreinte carbone par les réglementations européennes. Il en va différemment pour les petites entreprises, PME et micro-entreprises qui, elles, ne sont pas soumises à la réglementation européenne mais qui se disent néanmoins conscientes de l'urgence climatique ; toutes déclarent ne pas être suffisamment outillées pour y faire face. Renforcer leur accompagnement est une nécessité.

Face au changement climatique, les petites entreprises, qui représentent 99 % des entreprises de l'Union européenne, sont plus vulnérables que les autres : perturbations des activités commerciales, des chaînes d'approvisionnement, des infrastructures, sans compter les dommages causés aux outils de travail, aux biens, aux stocks... Une augmentation des coûts d'entretien, des matériaux et des prix sont également à prendre en compte.

Accompagner les chefs d'entreprise

Renforcer l'accompagnement des dirigeants, les aider à réaliser le bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre... sont des étapes essentielles, car, dans le même temps, leur réflexion autour du climat peut leur offrir aussi un large éventail de possibilités pour développer de nouveaux produits/services leur permettant de conquérir de nouveaux marchés. Ainsi, parmi les axes de réflexion : quelles vision et gouvernance pour l'entreprise, sachant que le climat et sa RSE doivent être au cœur de la stratégie future de l'entreprise ? Comment mettre en avant l'identité et les valeurs de l'entreprise dans ce contexte ?

S'entourer des bonnes personnes est essentiel : experts scientifiques, spécialistes marketing, comité de pilotage... vont contribuer à l'intégration des enjeux climatiques dans le modèle économique de l'entreprise. Le dialogue avec les partenaires, les clients est tout aussi primordial comme l'examen de la maturité des marchés.

S'engager dans la transition énergétique nécessite des efforts conséquents, tant sur le plan financier que sur le plan humain. Près de la moitié des emplois sont concernés. Les chefs d'entreprise ont le nez dans le guidon, accaparés chaque

jour par la recherche de clients, la gestion administrative, le management des salariés... Sans accompagnement des pouvoirs publics, il est à craindre qu'ils n'aient ni la disponibilité ni les ressources suffisantes pour engager ou poursuivre leur transition bas-carbone.

Quelles sont les entreprises exemptées de l'obligation de reporting environnemental ?

Les micro-entreprises, celles employant moins de 10 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions EUR ; les petites entreprises employant moins de 50 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 10 millions EUR ainsi que les entreprises à but non lucratif et certaines entités publiques sont exemptées pour le moment.

Par contre, pour les grandes entreprises, la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) est applicable depuis le 1^{er} janvier 2024. Elle fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier. Elle apporte non seulement des changements importants sur les informations à divulguer, mais élargit aussi le nombre d'entreprises tenues de partager (et donc de collecter) leurs données climatiques.

Selon les seuils adoptés, environ 50.000 entreprises en Europe devront divulguer des informations climat, au lieu de 12.000 actuellement. Clairement, les entreprises vont être tenues de mieux comprendre et de réduire leurs impacts sur le climat mais aussi l'impact que le climat va avoir sur leurs opérations.

Répondre à cette nouvelle norme, n'est pas un geste de reporting de plus mais l'occasion de redéfinir sa stratégie face au changement climatique avec les parties prenantes que sont les équipes dirigeantes, les experts climat – en interne

– ainsi que les équipes opérationnelles formés à ces enjeux. Nouvelle contrainte pour les acteurs économiques ou formidable outil pour développer sa stratégie d'entreprise afin de la rendre compatible avec un monde bas-carbone ?

Le reporting des performances environnementales et sociétales des entreprises qui y sont soumises va permettre d'évaluer la prise de conscience qui les amène à réorienter leurs stratégies de manière compatible avec une transition écologique ambitieuse. Cette évaluation devra se faire avec l'aide d'organismes indépendants.

Une prise de conscience généralisée existe. Maintenant, les signaux politiques sont essentiels pour garantir/soutenir le succès de ces démarches. Dans le cas contraire, le succès de ces nouvelles démarches risque fortement d'être compromis.

Martine Borderies

Pour aller plus loin

Réseau action climat-France, *Prise en compte des risques climatiques par les entreprises et les investisseurs*,

https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2017/09/entreprises-climat_rac-2017-septembre-final.pdf.

Carbone4, *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) : qui est concerné, et à quelle échéance ?*

Isaure Marchand, Mélodie Pitre, Luce Engérant et Hélène Chauviré,
<https://www.carbone4.com/article-csrd-qui-est-concerne>.

Blog de l'ise, École des nouveaux métiers de la transition écologique, *CSRD : qui est concerné par la nouvelle directive européenne sur le reporting extra-financier au 1^{er} janvier 2024, avril 2024*,
<https://institut-superieur-environnement.com/blog/csr-d-qui-est-concerne-par-la-nouvelle-directive-europeenne-sur-le-reporting-extra-financier-au-1er-janvier-2024>.

La réglementation, vecteur essentiel d'un changement d'approche

L'entrée en application progressive de la directive Corporate Sustainability Reporting oblige les entreprises européennes à rendre compte des impacts, risques et opportunités en matière de durabilité liés à leur activité. Cet exercice de transparence doit les amener à repenser leur stratégie, tout en invitant leurs fournisseurs à faire de même.

Les autorités européennes, dans l'optique d'amener les entreprises à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, ont recours à la réglementation. En dehors de la sphère financière, pour laquelle s'appliquent des règles spécifiques, l'ensemble des acteurs vont être confrontés à deux textes importants. Le premier, connu sous l'acronyme CSRD pour Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), entre progressivement en application. Il exige des entreprises, en premier lieu les plus importantes, de rendre compte de leurs impacts sociaux et environnementaux. Le second, appelé Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CSDDD), imposera aux acteurs économiques de maîtriser l'ensemble de leur chaîne de valeur, pour notamment s'assurer que leurs fournisseurs n'ont pas recours à des pratiques répréhensibles.

C'est en imposant un exercice de transparence que le législateur européen entend inviter les acteurs économiques à s'inscrire dans une approche vertueuse. Rendre compte des impacts environnementaux ou sociaux doit inciter chacun à chercher à les minimiser, notamment pour ne pas décevoir des clients ou des donneurs d'ordre, qui pourraient alors se tourner vers des partenaires plus responsables et exemplaires.

Bien appréhender les impacts

Appréhender ces enjeux est cependant loin d'être évident. Cela implique de mener un exercice de réflexion conduisant à une meilleure compréhension des impacts ESG de l'entreprise. La directive exige, par exemple, d'effectuer une analyse de double matérialité. Il s'agit avant tout d'identifier l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise, les collabo-

rateurs, les clients, les partenaires, mais aussi les éléments qui constituent son environnement, afin de déterminer l'impact de l'activité à leur égard.

Cette analyse est nécessaire pour mener à bien ce que la réglementation appelle une analyse d'impacts, des risques et des opportunités (IRO). Il s'agit d'identifier les impacts significatifs que l'entreprise et sa chaîne de valeur ont sur l'environnement et la société, les risques de durabilité qui pourraient compromettre la viabilité de l'entreprise, mais aussi d'identifier les opportunités qui peuvent découler de l'adoption de pratiques plus responsables.

À partir de 2025, un certain nombre de grandes entreprises devront donc produire un rapport faisant état de leurs impacts, positifs et négatifs, sur leur environnement. Progressivement, d'autres acteurs de plus petite taille seront soumis à ces obligations. Et si les plus petites structures ne sont pas directement concernées par cette réglementation, il est probable qu'elles le seront indirectement.

Logique vertueuse

Les structures soumises à ces obligations de transparence vont être amenées à explorer les leviers d'amélioration de leurs performances sociétales ou encore environnementales. Dans cette démarche, beaucoup envisageront de faire évoluer leurs relations commerciales, en privilégiant des partenaires qui partagent les mêmes ambitions en matière de durabilité. C'est en cela que la réglementation est vertueuse.

Mais plus que rendre compte des impacts, et bien qu'elle ne les contraint pas à atteindre des objectifs déterminés, la réglementation demande aux acteurs de se fixer des ambitions. Chacun est tenu

de se doter d'une réelle stratégie ESG, dans laquelle l'entreprise doit préciser ce qu'elle entend accomplir, en cohérence avec ses valeurs et les attentes de son environnement.

Mieux maîtriser la chaîne de valeur

L'autre texte important, Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CSDDD), a été adopté par le Parlement européen en avril et validé au niveau du Conseil européen courant mai. Cela faisait plusieurs années que ce texte était discuté. La directive CSDD veut amener les acteurs à prendre en compte les dimensions de durabilité à une échelle beaucoup plus large, à travers l'ensemble de la chaîne de valeur. L'enjeu, autrement dit, est de pouvoir opérer une *due diligence* de l'ensemble de tous les fournisseurs pour évaluer comment ceux-ci appréhendent les enjeux ESG. Au travers de cette réglementation, au-delà des enjeux environnementaux, d'autres dimensions sont prises en compte, comme le respect des droits de l'Homme, le bien-être au travail ou d'autres considérations éthiques.

Dans la même logique que CSRD, CSDDD va sans doute amener les acteurs à reconsidérer un certain nombre de partenariats, à réévaluer les critères de choix de leurs fournisseurs selon une nouvelle grille de lecture axée sur la durabilité. Cela pourrait aussi faciliter le développement d'alliances à des échelles plus locales, pour réduire les trajets, par exemple, et ce dans une économie qui a tendance à se démondialiser. Mais, dans un premier temps, la maturité des acteurs vis-à-vis de ces enjeux doit encore évoluer.

Sébastien Lambotte

SDK RESSOURCEN
INNOVATIOUN
NOHALTEGKEET
CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®



Geliefte Klimaschutz

sdk_superdreckskescht

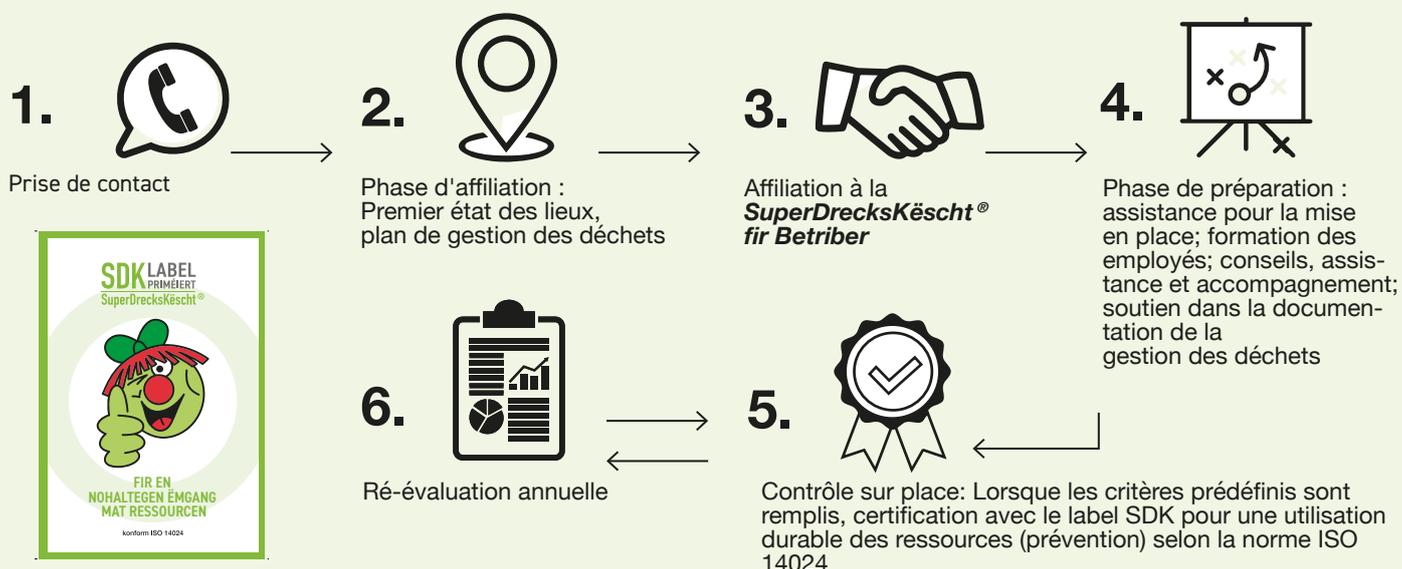


Préservation des ressources en entreprise

Évitez les déchets et collectez-les séparément - réduisez les coûts

➔ **Profitez de notre offre de conseils gratuits !** ➔

Obtenez le label SuperDrecksKëscht® fir Betriber en 6 étapes :



Qu'il s'agisse d'une petite ou d'une grande entreprise, d'une entreprise artisanale, d'un commerce, d'une institution ou d'une administration, une adhésion à la SDK fir Betriber en vaut la peine !
Profitez-en, de façon simple et efficace.

Participez !



Service de conseil gratuit et orienté vers la pratique

Analyse individuelle
Développement de concept
Matériel d'information



Contactez la **SuperDrecksKëscht® fir Betriber** et convenez d'un entretien de conseil dans votre entreprise !
Tél: (+352) 488 216 - 1
info@sdk.lu

Objectifs :



Réduire les déchets résiduels - diminuer les coûts

En principe, l'objectif est de réduire considérablement la quantité de déchets résiduels par le biais d'une collecte séparée.



Sécurité et propreté = Qualité

La collecte séparée réduit à la fois la quantité et le potentiel de danger des déchets résiduels.



Recyclage = protection des ressources et du climat

Le recyclage n'est possible qu'à travers une collecte sélective. La prévention des déchets et la collecte sélective sont des gestes actifs pour la protection du climat.

www.sdk.lu



Une voiture électrique comme véhicule de société : un choix toujours pertinent ?

Vous devez changer prochainement votre voiture de société et vous vous posez la question : voiture électrique ou thermique ? Même si vous étiez déjà détenteur d'un véhicule électrique, un certain nombre de choses ont changé dernièrement.

Nous n'aborderons pas ici le vaste débat sur l'aspect écologique ou non d'une voiture électrique, ce n'est pas de notre ressort. Dans cet article, nous vous expliquerons les aspects financiers liés au choix d'une voiture électrique comme véhicule de société. En effet, à partir de 2025, le calcul de l'avantage en nature est modifié, et, depuis le 1^{er} octobre 2024, le système de primes a été quelque peu réduit.

À partir de 2025, nouveau calcul pour l'avantage en nature de votre voiture

La mise à disposition par votre entreprise d'une voiture de société génère le calcul d'un avantage en nature imposable et cotisable sur votre fiche de paie. Cet avantage en nature est estimé forfaitairement pour les déplacements privés que vous réalisez avec celle-ci, y compris pour les déplacements entre votre domicile et votre lieu de travail.

L'avantage en nature est calculé de la façon suivante :

$(\text{valeur voiture TTC} - \text{remises}) \times \%$
(déterminé en fonction motorisation et émissions CO₂).

Les véhicules 100 % électriques, qui font l'objet d'un contrat signé avant le 1^{er} janvier 2025 et immatriculés au plus tard le 31 décembre 2025, vont encore bénéficier de l'ancien mode de calcul, soit :

- pour une consommation d'énergie < à 18 kWh/100 km : 0,5 % ;
- pour une consommation d'énergie > à 18 kWh/100 km : 0,6 %.

Pour les autres voitures 100 % électriques qui seront immatriculées à partir de 2025, l'avantage en nature va augmenter :

- pour une consommation d'énergie < à 18 kWh/100 km : 1,0 % ;
- pour une consommation d'énergie > à 18 kWh/100 km : 1,2 % ;

L'avantage en nature est donc doublé. Pour une voiture 100 % électrique de 80.000 EUR TTC (consommation d'énergie > à 18 kWh/100 km), on passe de 480 EUR/mois d'avantage en nature à 960 EUR/mois.

Rassurez-vous ! Pour les autres types de motorisation, l'avantage en nature augmente aussi. Par exemple, pour les véhicules thermiques, le pourcentage, qui était de 0,8 % à 1,8 %, suivant les émissions de CO₂ du véhicule, passe à 2 % quelles que soient les émissions de CO₂.

N'oubliez pas non plus, si ce n'est pas encore fait, de vous mettre en ordre avec la TVA sur l'avantage en nature dans votre pays de résidence. C'est le fameux arrêt de la Cour européenne de Justice dit « QM ».

Depuis le 1^{er} octobre 2024, nouveau système d'octroi de primes

Auparavant fixée à 8.000 EUR, la prime maximale octroyée pourra être de 6.000 EUR. 3 nouveautés sont introduites :

- I. pour en bénéficier, la voiture doit être détenue durant 36 mois, contre seulement 12 mois auparavant ;
- II. la prime décroît pour les véhicules consommant le plus d'énergie :
 - < à 16 kWh/100 km : prime de 6.000 EUR ;
 - > à 16 kWh et < à 18 kWh/100 km : prime de 3.000 EUR ;
 - > à 18 kWh / 100 km : aucune prime ;

Si votre ménage compte au moins 5 personnes et que vous avez besoin d'une voiture électrique de 7 places ou plus, vous bénéficierez de l'intégralité de l'aide de 6.000 EUR.

- III. une prime de 1.500 EUR est mise en place pour les voitures d'occasion à la condition que celles-ci aient été mises en circulation depuis au moins 3 ans et soient conservées pendant au moins 2 ans. La vente ne doit pas s'effectuer entre personnes composant le même ménage.

Bon à savoir : il existe un système d'aides à l'installation de bornes électriques pour les sociétés et les particuliers. Ce régime est valable jusqu'au 31/12/2024. À ce jour, nous ignorons encore s'il sera prolongé et, s'il l'est, dans quelles conditions il le sera.

Depuis l'abolition de la bonification d'impôt complémentaire, les sociétés ne bénéficient plus de réduction d'impôt en cas d'achat ou de leasing financier de voitures de société, qu'elles soient électriques ou thermiques

Alors, toujours intéressant une voiture électrique comme véhicule de société ? Oui, si l'on considère les facteurs décrits précédemment. Toutefois, bien d'autres critères entrent en jeu, dont surtout le nombre de kilomètres parcourus et la possibilité ou pas de la recharger à votre domicile ou à votre travail.

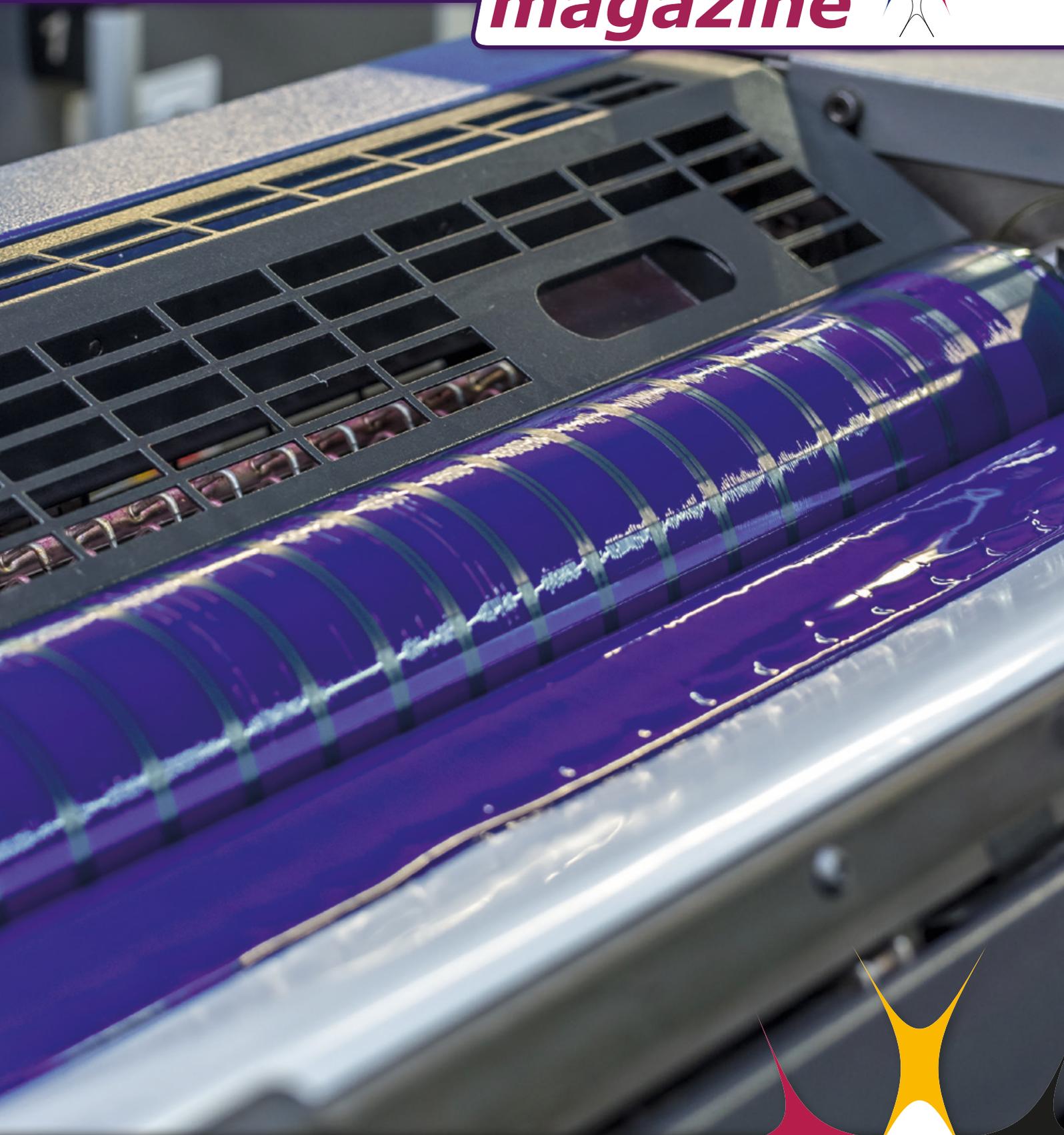
Détentrice d'une voiture électrique, j'apprécie l'absence de bruit, la recharge à la maison (avec panneaux photovoltaïques) et moins d'entretiens à effectuer. Toutefois, l'autonomie limitée pour les longs trajets reste malgré tout un élément à gérer.

Françoise Jacquet

Kolmio S.A.
www.kolmio.lu



Entreprises *magazine*



Formulaire d'abonnement sur
www.entreprisesmagazine.com



BMW Group : l'hydrogène, dernière pièce manquante du puzzle ?

C'est un fait, les besoins et les souhaits des automobilistes en matière de mobilité varient de plus en plus, et non sans complexité. Comme le souligne Oliver Zipse, président du Directoire de BMW AG, « des questions essentielles sont au cœur de nos préoccupations : quelles motorisations et quelles technologies nos clients désireront-ils à l'avenir ? Et comment pouvons-nous œuvrer au mieux pour la protection du climat ? ». BMW Group y répond en se montrant ouvert à toutes les technologies à haut potentiel, dont celle de l'hydrogène. Dès 2028, le portefeuille de motorisations de BMW comprendra ainsi cinq variantes : électrique, hybride rechargeable, essence, diesel et hydrogène – preuve de l'ouverture technologique de BMW.

L'hydrogène est une source polyvalente d'énergie qui a un rôle-clé à jouer dans le processus de transition énergétique, et BMW Group n'a pas attendu pour y investir ; une aventure captivante qui a commencé il y a 45 ans, qui en est aujourd'hui à un tournant historique : dès 2028, BMW Group commercialisera le 1^{er} modèle BMW de série fonctionnant entièrement à l'hydrogène, le BMW iX5 Hydrogen. Comme le souligne Oliver Zipse, PDG de BMW AG, « nous nous devons d'exploiter le potentiel de l'hydrogène pour accélérer la transformation du secteur de la mobilité. L'hydrogène est la pièce manquante du puzzle de la mobilité sans émissions locales car une technologie à elle seule (en parlant des moteurs électriques) ne suffira pas à permettre une mobilité climatiquement neutre dans le monde entier ».

Jalons d'innovation

Dès 1979, le constructeur automobile s'est lancé pour la première fois avec l'établissement de recherche d'essai allemand pour l'aéronautique et l'aérospatiale (le DFVLR, aujourd'hui devenu le DLR, Centre allemand pour l'aéronautique et l'astronautique) dans la transformation d'un véhicule d'essai, celui d'une BMW 520/4, avec un moteur 4 cylindres fonctionnant à... l'hydrogène. Un premier essai réalisable mais techniquement faible, qui amorça cependant un premier jalon dans



Photos-BMW Group

l'exploitation du potentiel de cette technologie. En 1980, le groupe mit sur pied une BMW Série 7 équipée d'un moteur à hydrogène liquide à basse température, mais l'hydrogène utilisé à l'époque était produit à partir de gaz naturel ou de pétrole. En 1989, BMW a présenté au Salon international de l'automobile de Francfort (IAA) le 1^{er} moteur 12 cylindres à hydrogène. Quelques années plus tard, en 2000, cette série de véhicules pilotes est homologuée pour la circulation publique. En même temps, certaines voitures sont mises en service pour des navettes au cours de l'EXPO 2000. En totalisant 9 records du monde, la BMW H2R écrit une page de l'histoire en 2004, avec une vitesse maximale de plus de 300 km/h – véritable exploit qu'aucun autre véhicule à hydrogène n'avait jamais atteint. Viendra ensuite la BMW Hydrogen 7, fruit de nombreuses années d'expérience et

d'expérimentation. La voiture repose sur la BMW 760Li, une berline équipée d'une motorisation à combustion à hydrogène propulsée par un moteur 12 cylindres de 191 kW/260 ch. Tant qu'un approvisionnement suffisamment long en hydrogène ne pouvait être garanti, le moteur bivalent de la BMW Hydrogen 7 recourrait à l'essence par une simple adaptation du mode de fonctionnement.

Après des années d'expérience acquise dans ces projets, BMW a pris deux décisions technologiques novatrices fondamentales en 2013 : passer d'un stockage d'hydrogène liquide à un stockage gazeux, ainsi qu'un moteur à combustion à hydrogène à un groupe motopropulseur à pile à combustible, beaucoup plus efficace. Grâce à un partenariat de confiance, BMW Group s'approvisionne en piles à combustible auprès de Toyota Motor Corporation, depuis lors.





Photos-BMW Group

Développements actuels : le système d'entraînement à pile à combustible à hydrogène

BMW est l'un des treize membres fondateurs du Hydrogen Council, initiative mondiale fondée en 2017 qui réunit de grandes entreprises partageant des ambitions communes de long terme pour la technologie de l'hydrogène. Cette dernière utilise sa portée internationale pour encourager la collaboration entre les gouvernements, les industriels et les investisseurs ; elle implémente ainsi des lignes directrices pour le développement du potentiel et du rôle-clé de l'hydrogène dans le processus de transition énergétique.

Ainsi, la BMW iX5 Hydrogen (développée sur la base de l'actuelle BMW X5) a été présentée pour la 1^{ère} fois à l'IAA 2019 à Munich et, après 4 ans de travaux intensifs de développement, le projet de voiture et de développement BMW iX5 Hydrogen est tout récemment entré dans sa phase décisive. En 2023, une flotte pilote d'une centaine de voitures a été mise en service à des fins de démonstration et d'essais, et a parcouru plus d'un million de kilomètres dans plus de 20 pays.

L'hydrogène nécessaire à l'alimentation de la pile à combustible est stocké dans 2 réservoirs de 700 bars en plastique renforcés de fibres de carbone (CFRP). Ensemble, ils contiennent près de 6 kilogrammes d'hydrogène, ce qui suffit à donner à la BMW iX5 Hydrogen une autonomie de 504 km (313 miles) en cycle WLTP et un total de 400 ch. Le remplissage des réservoirs d'hydrogène ne prend que 3-4 minutes. Par ailleurs, la production du véhicule utilisera 90 % de matériaux rares en moins, ce qui représente une diminution de près de 100 kg de matériaux.

Après avoir mené à bien ses essais sur la flotte pilote BMW iX5 Hydrogen dans le monde entier, BMW Group se prépare à fabriquer en série des véhicules dotés de systèmes de propulsion à hydrogène dès 2028. Cette nouvelle génération de groupes motopropulseurs s'appuiera sur la technologie mise au point conjointement avec Toyota Motor. Afin que la mobilité à l'hydrogène atteigne son plein potentiel, ces moteurs seront utilisés dans des véhicules commerciaux et une infrastructure de ravitaillement sera mise en place pour toutes les applications de mobilité, y compris les véhicules de tourisme à hydrogène. L'hydrogène est la pièce qui manquait pour compléter le puzzle de la mobilité électrique.

La technologie FCEV contribue à la décarbonisation

Le groupe BMW est le 1^{er} constructeur automobile allemand à avoir rejoint la campagne *Business Ambition for 1.5°C* menée par l'initiative Science Based Targets et s'est engagé à atteindre l'objectif de neutralité climatique totale tout au long de la chaîne de valeur. La prochaine étape de ce processus vise à réduire les émissions de CO₂ par véhicule sur l'ensemble de son cycle de vie – c'est-à-dire la chaîne d'approvisionnement, la production et la phase d'utilisation – d'au moins 40 % d'ici 2030, par rapport à 2019. D'ici 2030 au plus tard, BMW Group souhaite atteindre une situation où les véhicules entièrement électriques représentent plus de 50 % de ses ventes totales. BMW Group considère expressément la technologie FCEV comme un complément potentiel à la technologie de haut potentiel aux moteurs électriques à batterie.

L'hydrogène dans le cadre des activités mondiales pour une mobilité sans CO₂

Selon un rapport de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), l'hydrogène offre un potentiel considérable en tant que future source d'énergie dans le cadre des activités mondiales de transition énergétique. Grâce à ses capacités de stockage et de transport, l'hydrogène peut être utilisé pour une grande variété d'applications. La plupart des pays industrialisés adoptent donc des stratégies en matière d'hydrogène et les appuient par des feuilles de route et des projets concrets. Dans le secteur des transports, l'hydrogène peut devenir une option technologique supplémentaire, à côté de la mobilité électrique à batterie, pour façonner une mobilité individuelle durable à long terme. Cela dépendra toutefois de la production compétitive de quantités suffisantes d'hydrogène à partir d'énergie verte, ainsi que de l'expansion de l'infrastructure de remplissage correspondante, qui fait déjà l'objet d'efforts intensifs dans de nombreux pays.

BMW Group salue et soutient les activités visant à promouvoir l'innovation en Allemagne et en Europe, contribuant ainsi à la construction d'une économie de l'hydrogène et à l'accélération de la production d'hydrogène vert, condition sine qua non pour l'utilisation future de ces véhicules. Il s'agit notamment des projets d'hydrogène à grande échelle définis comme projets importants d'intérêt européen commun (IPCEI). Les projets qui composent cette initiative de l'Union européenne, soutenue en Allemagne par le ministère fédéral des Affaires économiques et le ministère fédéral des Transports, couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur – de la production d'hydrogène aux applications industrielles en passant par le transport.

Les grands défis du numérique vert

Nos usages numériques ont un impact non négligeable sur l'environnement. La technologie, pour fonctionner et satisfaire à notre appétit numérique croissant, peut s'avérer gourmande en énergie. Si les nouveaux outils peuvent aussi agir en catalyseurs de la transition énergétique à mener, il est important de questionner nos habitudes et de veiller à appréhender le numérique de façon plus responsable.

Au Luxembourg, lorsque le gouvernement évoque les ambitions futures du pays, il a tendance à placer sur un même pied transformation numérique et transition « durable ». L'économie de demain sera celle de la donnée. Pour améliorer la compétitivité économique du pays, bien appréhender la technologie est un enjeu majeur. Chacun s'accorde aussi sur le fait que, s'il faut générer de la valeur économique pour entretenir notre modèle social, cela doit s'envisager de manière responsable, autrement dit sans compromettre la prospérité et les conditions de vie des générations futures, et, plus généralement, sans nuire au vivant.

Le poids environnemental du numérique

Transformation numérique et transition écologique sont-elles pour autant compatibles ? Il y a lieu d'en douter. Le poids environnemental lié à nos usages numériques est loin d'être négligeable. En France, une étude menée conjointement par l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) sur l'impact environnemental du numérique a tout récemment révélé des résultats éloquentes. Les activités numériques représentent aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et 2,5 % de l'empreinte carbone nationale, soit 17,2 millions de tonnes de CO₂ rien que pour la France. C'est plus que le transport aérien, que l'on estime responsable de 3 % des émissions mondiales de CO₂.

Des sources d'émissions diverses

Lorsque l'on parle d'usages numériques, il est intéressant de s'attarder sur les

principales sources d'émissions de CO₂. On apprend ainsi que 78 % de l'impact environnemental du numérique, principalement les émissions de gaz à effet de serre, est lié à l'étape de fabrication. Celle-ci nécessite une extraction importante de métaux rares et est surtout effectuée dans des pays au mix énergétique fortement carboné. 21 % des émissions concernent ensuite la phase d'usage.

En observant la situation sous un autre angle, on constate que l'impact est principalement dû aux terminaux des utilisateurs comme les téléviseurs, ordinateurs, smartphones, tablettes... Ils représentent entre 65 et 90 % de l'impact environnemental du numérique, selon l'indicateur considéré. Les centres de données ont pour leur part un impact évalué entre 4 et 22 %. Celui des réseaux se situe dans une fourchette comprise entre 2 et 14 %.

Des émissions croissantes

La prise de conscience du poids du numérique sur l'environnement est un enjeu-clé. Alors que nous devons tous nous mobiliser pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et réduire significativement les émissions de CO₂ le plus rapidement possible, les émissions associées au numérique suivent une courbe ascendante.

Les projections établies nous disent que l'empreinte carbone du numérique va tripler d'ici 2050. Rien qu'en France, le volume d'émissions de CO₂ « devrait atteindre 25 millions de tonnes en 2030 et 49,4 millions de tonnes en 2050 si rien n'est fait pour faire baisser la courbe ». Et si la consommation numérique grandit en France, elle suit la même tendance partout à travers le monde.

Cette analyse de l'impact du numérique tenant compte de l'ensemble du

cycle de vie des appareils numériques, de leur fabrication à leur recyclage en passant par les usages qui en sont faits, permet de rapidement identifier les mesures à prendre. L'une d'elles est de prolonger, autant que possible, la durée d'utilisation d'un appareil, d'éviter de le changer ou de le renouveler alors que cela ne s'impose pas et de veiller à son recyclage.

Questionner les usages

La croissance future de l'empreinte environnementale du numérique, pour sa part, est essentiellement due à une intensification des usages.

Certains sont salutaires pour l'environnement et soutiennent un développement durable. Par exemple, la technologie peut nous aider à réduire nos déplacements, à minimiser la consommation énergétique de nos bâtiments, à produire, distribuer et consommer plus efficacement l'énergie. Bien utilisées, les technologies numériques permettraient de limiter de 18 % l'augmentation des émissions carbone du secteur des transports entre 2019 et 2050.

La technologie peut aussi faciliter l'accès à l'éducation, soutenir une meilleure prise en charge des patients et permettre à chacun de mieux vivre.

Cependant, on ne peut pas ignorer des usages nettement plus délétères de la technologie. Par exemple, le Think tank The Shift Project, militant de la transition carbone, indiquait récemment que « les émissions de gaz à effet de serre des services de vidéo à la demande, de type Netflix ou Amazon Prime, équivalent à celles d'un pays comme le Chili (plus de 100 millions de tonnes équivalent CO₂ par an, soit près de 0,3 % des émissions mondiales) ». Cela doit nous questionner sur les usages que nous faisons de



proximus NXT
tech. bizz. people.

Avec nous,
libérez tout
votre potentiel
numérique.

ICT - Telco - Mobile - IA

Proximus NXT Luxembourg accompagne toutes les organisations dans leur transformation digitale, en fournissant des solutions ICT, mobile & de télécommunications, ainsi que des services de support sur mesure.

Ensemble avec nos partenaires et clients nous cocréons des opportunités et permettons la croissance d'une manière sûre et durable.

Grâce à notre expertise unique en matière de services informatiques de nouvelle génération et de connectivité avancée, nous aidons nos clients à réaliser leurs ambitions et à concrétiser leur vision.

Avec eux et nos partenaires, nous mettons en œuvre des solutions souveraines et fiables leur permettant de travailler plus efficacement.

NXT

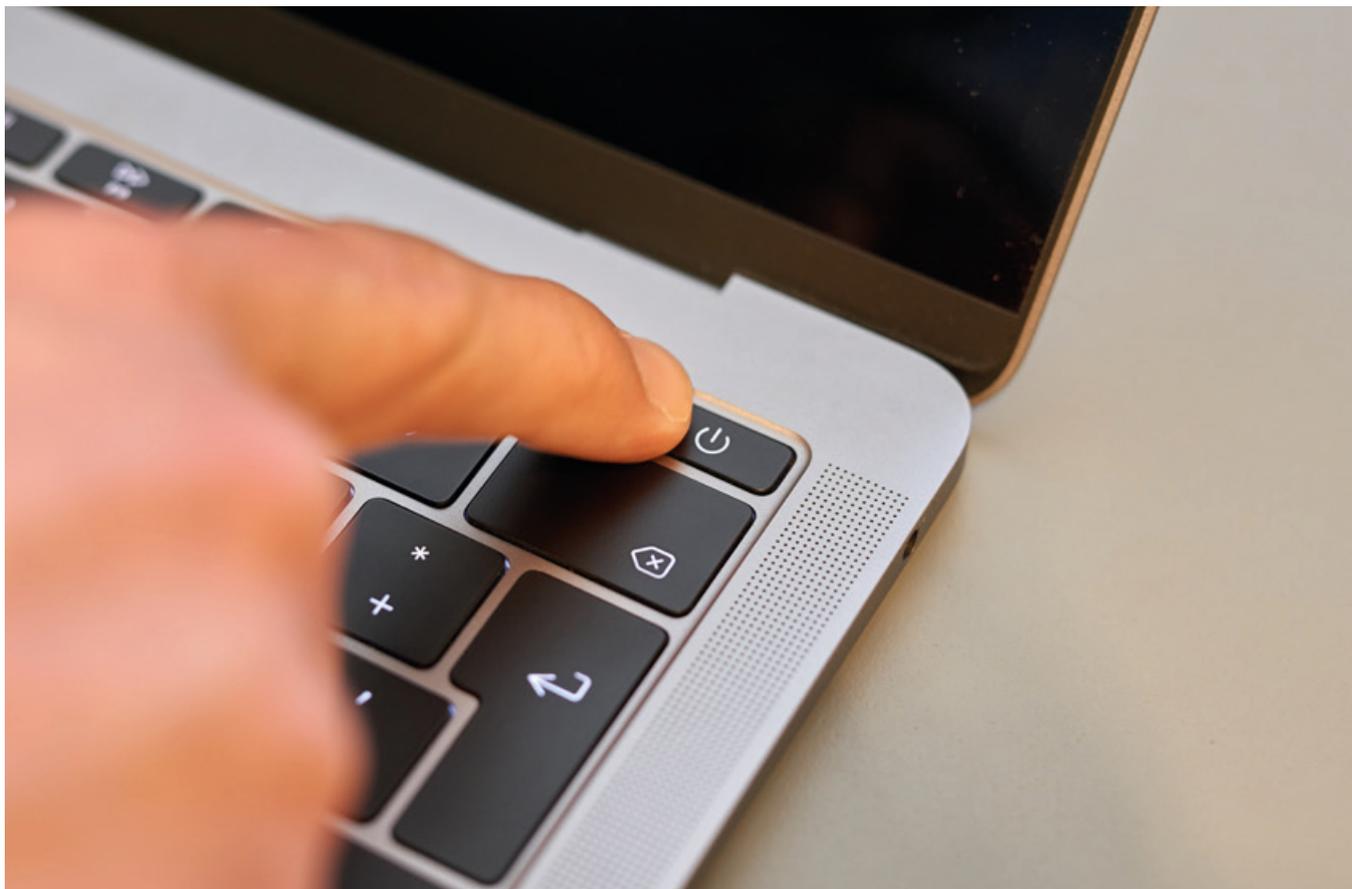


Photo-Lukas Meierheinrich/Shutterstock

Une meilleure prise de conscience des impacts environnementaux des usages technologiques doit nous inviter à agir avec responsabilité, à repenser la manière dont nous mettons en œuvre de nouveaux services numériques et la manière avec laquelle nous les consommons. Dans ce domaine comme dans d'autres, il est probable qu'à l'avenir responsabilité rime avec sobriété.

la technologie autant que sur la manière de les concevoir.

Depuis peu, c'est l'intelligence artificielle, et principalement son impact, qui fait l'objet de vives critiques. En effet, un outil aussi performant que ChatGPT implique une consommation énergétique conséquente. L'apprentissage du modèle GPT-3 aurait consommé 1.287 gigawatt-heures, selon un document de recherche publié en 2021, soit à peu près autant d'électricité que 120 foyers américains sur une année. Cet entraînement aurait aussi généré 502 tonnes d'émissions de carbone, autant que 110 voitures américaines en un an. Selon les chercheurs, cet apprentissage initial ne représente-

rait qu'environ 40 % de l'énergie consommée par les modèles. Et ceux-ci se multiplient à grande vitesse.

Veiller à limiter les impacts

Faut-il pour autant jeter l'intelligence artificielle avec l'eau du bain ? L'idée apparaît aussi vaine que la tentative d'imposer un moratoire sur le développement de ces outils dont on peine à évaluer les impacts sur nos sociétés. Cependant, une meilleure prise de conscience des impacts environnementaux des usages technologiques doit nous inviter à agir avec responsabilité, à repenser la manière dont nous mettons en œuvre de nouveaux services numériques et la

manière avec laquelle nous les consommons. Dans ce domaine comme dans d'autres, il est probable qu'à l'avenir responsabilité rime avec sobriété.

Si le potentiel du numérique pour contribuer à la transition écologique et pour atteindre la neutralité carbone est très important, il sera essentiel de veiller à limiter sa propre empreinte écologique. En la matière, le Luxembourg devra favoriser l'adoption des meilleures technologies disponibles par les entreprises, promouvoir leurs propres innovations et inciter la mise en place de bonnes pratiques pour un numérique plus durable.

Sébastien Lambotte

SDK Residenzen

Des conseils et un label pour les immeubles résidentiels

La gestion des déchets est un sujet préoccupant dans de nombreuses entreprises, mais il est souvent un vrai casse-tête pour de nombreux syndicats de copropriétés au Luxembourg, qui ont affaire à des résidents mal informés ou peu scrupuleux, qui jettent n'importe quel déchet dans les conteneurs. La SuperDrecksKëscht (SDK) a initié une solution à leur attention : SDK Residenzen.

En s'adressant aux syndicats des résidences, l'objectif de la SDK est clair : réduire considérablement la quantité de déchets résiduels dans les immeubles résidentiels en mettant en place un tri sélectif efficace – conforme à la loi actuelle relative aux déchets –, qui va écarter ainsi tout danger de produits jetés avec les déchets résiduels et rendre possible un meilleur recyclage.

Afin d'aider les syndicats dans leurs démarches, la SDK a créé SDK Residenzen, un programme d'accompagnement gratuit réalisé par son équipe pour les conseiller, faire un état des lieux en fonction de la configuration de la résidence et de son emplacement, simuler les économies potentielles qui pourraient être réalisées grâce au plan de gestion des déchets qui sera mis en place, créer un concept de collecte et d'élimination selon les conditions locales, former du personnel mandaté au sein des syndicats pour qu'ils puissent informer correctement les habitants, notamment via son organisme de formation continue SDK Akademie en collaboration avec la House of Training ou l'Académie de l'immobilier. Tout au long du processus, la SDK accompagne les responsables à implémenter des habitudes plus durables au sein des immeubles résidentiels. Comme pour les entreprises, toute résidence au comportement exemplaire pourra prétendre au label SDK.

La poubelle intelligente

Les matériaux recyclables comme le papier/carton, verre... sont collectés par les services communaux, de même que les bouteilles/flacons en plastique et emballages métalliques... le sont par Valorex. La collecte selon le concept de SDK Residenzen regroupe ensuite plusieurs modules qui permettent une collecte opti-



Photos-SDK

male des déchets. Ainsi, tout ce qui est médicaments, bombes aérosol, graisses alimentaires, ampoules, néons, petit électroménager... font l'objet d'un mini-centre de recyclage au sein de la résidence, collectés par la SDK 4 fois par an. Si après ce tri sélectif il reste encore des déchets résiduels, une poubelle intelligente peut compléter la station de collecte. Celle-ci enregistre la fréquence à laquelle chaque résident l'utilise et permet au syndic de lui facturer individuellement les dépôts.

Si la résidence a un comportement exemplaire

Le label SDK est une marque de qualité, certifiée ISO 14024. Pour l'obtenir, une collecte séparée des différentes fractions de déchets et les informations y afférentes doivent être mises en place. Ce label est un plus pour toute résidence car il certifie qu'elle gère bien ses déchets, qu'elle les collecte et les élimine conformément à la loi sur la gestion des déchets du 21 mars 2012 (art. 13, § 3) qui précise que les immeubles à appartements (résidences) doivent être équipés des installations nécessaires pour permettre la collecte séparée des différentes fractions/produits de déchets générés. Aujourd'hui, le pays compte

34 résidences certifiées SDK, dont 33 gérées par un syndic professionnel.

Quelques bons gestes à rappeler

La préservation des ressources et leur recyclage commencent dès l'achat. Dès lors, privilégiez des produits sans emballage/emballés de manière durable, qui contiennent peu ou pas de substances nocives, durables et respectueux de l'environnement, qui sont recyclables après usage. Préférez les produits avec des labels de qualité et optez pour des emballages consignés (Ecobox, Superbag, Öko-Tut...). Collectez séparément les déchets qui ne vont pas avec les déchets résiduels et jetez-les dans les bons conteneurs.

SDK Residenzen est une action de l'Administration de l'Environnement, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, en collaboration avec la Chambre Immobilière du Grand-Duché de Luxembourg (CIGDL), le Groupement des Syndicats Professionnels du Luxembourg (GSPL), ecotrel, ecobatterien et Valorex, dévolue à la SDK dont les conseillers possèdent une grande expérience en matière de prévention, gestion et recyclage des déchets.

residenzen.sdk.lu

Le déchet, cette ressource qui s'ignore

Dans un monde où les matières premières se raréfient et leur acquisition devient de plus en plus coûteuse, il est temps de reconsidérer notre approche des déchets. Ils ne sont pas simplement des rebuts à éliminer, mais des ressources précieuses à valoriser.

Depuis des décennies, et plus encore ces dernières années, notre société a été marquée par une tendance à la consommation effrénée. Les déchets se sont accumulés à un rythme alarmant, au point qu'il est urgent de s'attaquer au problème. « *Jusque dans les années 2000, on avait tendance à déverser l'ensemble des déchets au sein de décharges* », rappelle Charles-Albert Florentin, manager du cluster Clean-tech au sein de Luxinnovation. Heureusement, une prise de conscience a émergé, menant au développement de filières de recyclage plus efficaces.

Minimiser la production de déchets

Le Luxembourg s'est doté en 2012 d'un cadre législatif et d'un plan national de gestion des déchets et des ressources. Les mesures qu'il contient visent « *la protection de l'environnement, de biens culturels et de la santé humaine par la prévention et la réduction des effets nocifs dus aux déchets* ». Avec cet outil, le gouvernement fixe des objectifs à long terme, notamment en ce qui concerne la conservation des ressources, la protection du climat ainsi que les incidences pour les générations futures. Ce plan, lit-on sur le portail de l'Environnement du Grand-Duché, entend « *instaurer la transition vers une économie circulaire, suivant les principes d'une consommation responsable des ressources naturelles* » et « *optimiser la durée du cycle de vie d'une matière par un réemploi, une réutilisation ou un recyclage des déchets* ».

Le premier enjeu d'une bonne gestion des déchets vise justement à en minimiser la production. Sur ce point, la sensibilisa-

tion à grande échelle sur la consommation responsable et la limitation du gaspillage est essentielle. Chaque besoin doit être satisfait avec un minimum de déchets produits. D'importants efforts ont d'ailleurs déjà été réalisés afin d'éviter le suremballage ou encore l'utilisation de plastique à usage unique.

Mieux trier pour bien recycler

« *C'est à travers le développement de filières de recyclage que doit s'opérer la gestion des déchets résiduels*, poursuit Charles-Albert Florentin. *Soutenir le réemploi ou la revalorisation des déchets nécessite toutefois de pouvoir prendre en compte l'ensemble du cycle de vie d'un produit, dès sa conception.* » De cette manière, on pourrait envisager les possibilités de réutiliser les déchets générés en limitant par exemple les traitements nécessaires ou encore les opportunités de réemploi associés aux matériaux et équipements mis sur le marché.

Aujourd'hui, le recyclage s'opère essentiellement via des centres dans lesquels les déchets sont récupérés, triés, massifiés afin d'être envoyés vers des unités de traitement.

L'amélioration de la gestion des déchets, à l'avenir, passera par l'optimisation de ces opérations. À ce titre, la technologie, et notamment la robotisation, est un levier important au service d'un tri plus efficace et de meilleure qualité, que l'on voit déjà dans la filière de recyclage ou en amont de celle-ci, sur chantier par exemple. L'enjeu, au final, est de parvenir à maintenir des matières le plus longtemps possible dans le circuit économique et d'atteindre ainsi un niveau élevé de rendement des ressources naturelles.

Le recyclage ne répond pas seulement à des enjeux écologiques. C'est aussi une nécessité économique. Certaines entreprises intègrent des unités de recyclage directement dans leurs infrastructures pour sécuriser leur approvisionnement en matières premières. Avec l'augmentation des coûts liés à la production de ces matières, le déchet devient une ressource attrayante. Adopter les principes de l'économie circulaire s'avère donc une stratégie gagnante pour réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Encourager la réparation et la réutilisation

La prolongation de la durée de vie des produits par la réparation et la réutilisation est cruciale pour réduire la production de déchets. Au Luxembourg, le Mouvement Écologique propose par exemple la transformation des centres de recyclage en centres de ressources, encourageant ainsi la réutilisation plutôt que le simple recyclage. Il s'agit, à travers une telle démarche, de favoriser la mise en œuvre de nouvelles dynamiques et d'inviter chaque acteur à regarder ces déchets, devenus ressources, sous un autre angle. « *Dans certains secteurs, comme celui de la construction, la gestion des déchets est un enjeu important. Autour du réemploi et du recyclage, beaucoup de choses doivent encore être explorées au service d'une meilleure utilisation des ressources*, explique Charles-Albert Florentin. *On peut évoquer les challenges liés au recyclage du béton, au traitement des déchets sur site pour faciliter leur réemploi ou encore à la réutilisation des eaux usées. Ce sont des sujets qui font l'objet de nombreuses discussions,*

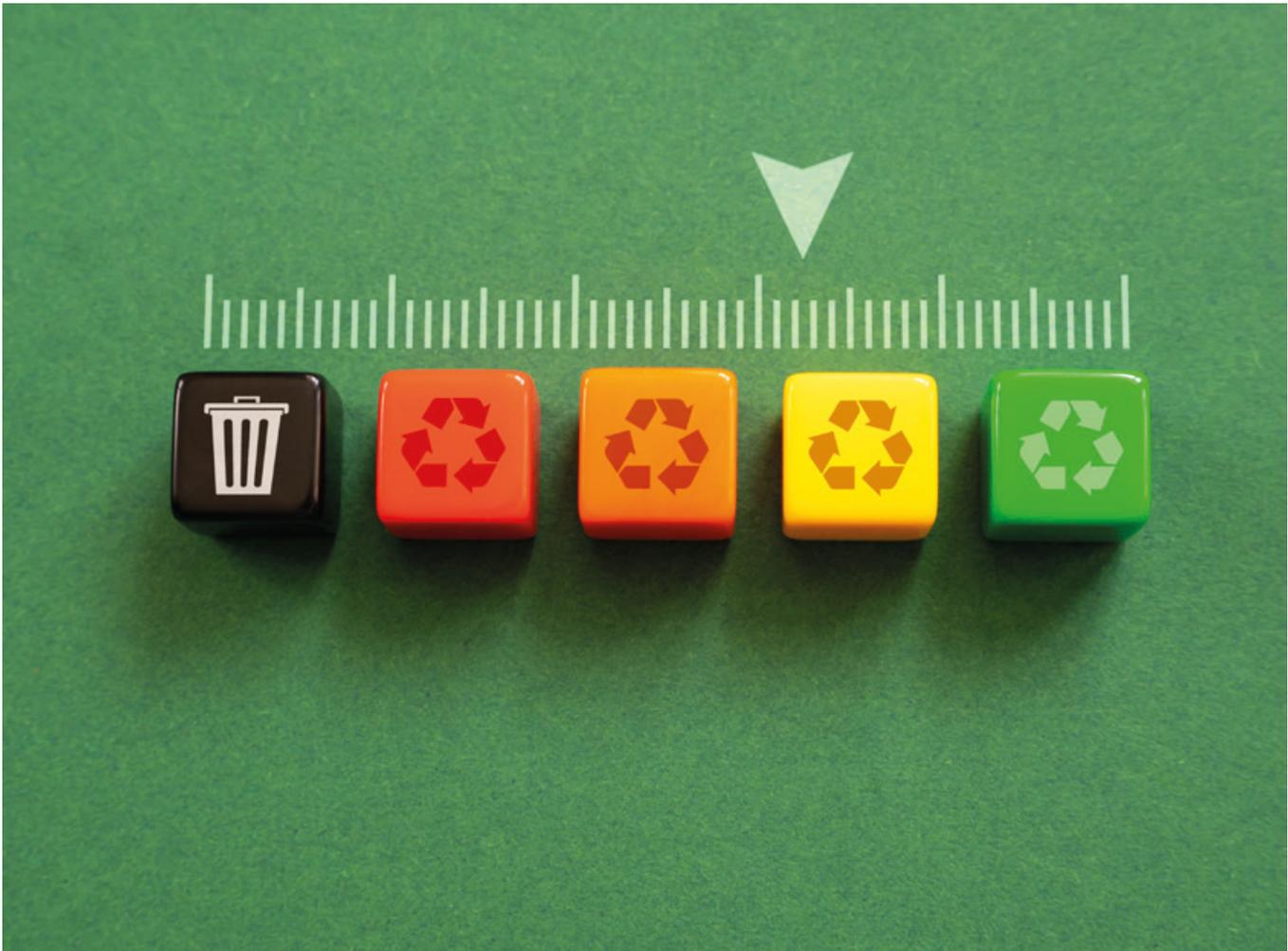


Photo-Andrii Yalanskyi/Shutterstock

Avec l'augmentation des coûts liés à la production des matières premières, le déchet devient une ressource attrayante. Adopter les principes de l'économie circulaire s'avère donc une stratégie gagnante pour réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

notamment lorsque l'on évoque la mise en œuvre de projets d'écoquartiers ou de revalorisation des friches comme il y en a dans le sud du pays. »

À l'échelle européenne, des filières complètes pour le recyclage et la valorisation des déchets doivent être établies. En développant ces nouveaux modèles économiques, les entreprises contribueront non seulement à la durabilité, mais aussi à la création de nouvelles chaînes de valeur.

Des projets concrets d'économie circulaire

Dès à présent, différentes initiatives voient le jour au Luxembourg. Dans le secteur

de la construction justement, la plateforme Re:USE met en relation utilisateurs et fournisseurs de matériaux de réemploi issus de projets de déconstruction. Mis en œuvre par BIM-Y, en collaboration avec le LIST, le bureau d'études Schroeder & Associés et le Fonds de compensation, cette initiative vise à réduire les plus de 9 millions de tonnes de déchets de construction produits par an, le but étant de ne plus démolir les bâtiments en fin de vie, mais de les déconstruire pour pouvoir revaloriser un maximum de leurs composants.

Un autre exemple nous vient de Leudelange, où l'entreprise Peintures Robin collabore avec la SuperDrecksKëscht

pour récupérer les pots de peinture jetés par les particuliers. Ces peintures sont traitées et rééquilibrées selon des normes de qualité très strictes avant d'être proposées dans de nouveaux pots de la gamme *Robin Loop*.

On le voit, évoluer vers une économie circulaire nécessite non seulement de créer et de conserver la valeur, mais aussi de la récupérer par la réutilisation et le recyclage. Cela demande une approche globale de la gestion des produits, intégrant à la fois les matériaux et l'élément humain.

Michaël Peiffer

PreZero Lamesch

Les déchets, des ressources pour l'avenir

Depuis de nombreuses années, PreZero Lamesch s'implique dans l'économie circulaire, avec l'ambition d'arriver à une modélisation zéro déchet performante, couvrant l'ensemble du cycle de production, de la conception de l'emballage au recyclage en passant par la collecte des matériaux recyclables. Anne Bermond, chargée de Communication au sein de PreZero Lamesch, nous en dit plus.

PreZero Lamesch est un acteur bien connu en matière de recyclage des déchets...

En effet, mais au-delà de la gestion des déchets, nous sommes surtout, aujourd'hui, un opérateur de ressources. À l'heure où l'on incite les entreprises et les citoyens à repenser leur vision des déchets, notre groupe adapte constamment son *business model*. Nous sommes à une époque charnière, où l'on passe d'une économie linéaire à une économie circulaire. Dès lors, comment peut-on augmenter les capacités de collectes de ressources existantes et leur redonner une autre vie ? De plus, de nouvelles réglementations vont voir le jour, imposant des taux de recyclage et de réutilisation de matériaux toujours plus importants. Pour relever ces défis, PreZero anticipe les exigences de demain.

Comment définit-on l'économie circulaire chez PreZero ?

C'est avant tout un modèle qui doit prendre en compte la valeur de la ressource au début de son cycle de vie et à la fin de celui-ci, et chaque cycle de production doit être enrichi par la valeur qui subsiste du cycle précédent. Ainsi, un déchet apparemment sans valeur doit devenir une nouvelle matière première pour de nouveaux produits. L'aluminium, est un très bon exemple de matériau recyclable à 100 % et qui constitue de la valeur pour de nouveaux cycles de production. En collaboration avec ses partenaires, PreZero a développé un aérosol durable, à base d'aluminium recyclé jusqu'à 60 % à partir de déchets ménagers. En tant que filiale du groupe allemand Schwarz, qui possède les chaînes de magasins Lidl et Kaufland, PreZero a de réelles possibili-



Anne Bermond, chargée de Communication, PreZero Lamesch.

tés de développer de nouvelles boucles de recyclage, puisque le groupe maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur, de la collecte, du tri et du recyclage jusqu'à la production puis la vente au détail. L'aérosol dont je parle fait partie des produits de marques distributeur de Lidl.

Au niveau du recyclage, quelles sont les limites actuellement ?

Avec ses 3 unités commerciales Dual, Recovery et Recycling, PreZero couvre déjà les étapes-clés de la chaîne de valeur. Avec ses activités de licence, PreZero Dual est le lien stratégique entre les fabricants et les entreprises d'élimination des déchets. Ici, au Luxembourg, nous collectons tous les déchets (sauf explosifs et radioactifs), nous séparons les ressources en différentes fractions, puis les acheminons vers les centres de recyclage adéquats. La qualité du tri en amont est donc primordiale. Malheureusement, quantité d'emballages sont encore multicouches, donc difficiles à trier et surtout à recycler, bien souvent ils le sont avec une sous-valorisation. De

gros enjeux environnementaux et économiques dépendent donc d'un tri qui devrait être beaucoup plus sélectif pour tous les déchets.

L'ambition du zéro déchet est-elle atteignable ?

Bien entendu, un changement de mentalité est nécessaire pour que, tous, nous comprenions que nos déchets d'aujourd'hui sont nos ressources de demain. Aussi faut-il que, dès le départ, les contenants/emballages soient conçus avec une idée de préservation de la ressource, donc dans des matériaux faciles à recycler, plutôt monocouches. Seuls 10 % des matières plastiques sont recyclées dans le monde, alors que 75 % des matières plastiques mondiales font partie de la catégorie des thermoplastiques, des matières pouvant théoriquement être fondues et remodelées plusieurs fois, et ainsi être réintroduites dans un cycle de production. Chaque année, en Europe, PreZero traite 95.000 tonnes de plastiques post-consommation et industriels, qui sont recyclés et réintroduits dans le cycle de production et ainsi de suite. Avec le réchauffement climatique, le zéro déchet est le grand défi des années futures. Ce sera grâce à la mobilisation et collaboration de tous les acteurs de notre société que nous pourrions tendre vers cet idéal, en priorisant les matériaux recyclables et en créant des circuits de recyclage plus innovants. Même si la vision d'une société qui ne produit aucun déchet reste un objectif difficile à atteindre, l'économie circulaire doit faire figure de modèle de production et de consommation.

Propos recueillis par Isabelle Couset

Agir durablement. Trier de manière exemplaire.

Contactez nous !

☎ +352 52 27 27-1

📍 212, Z.A.E. Wolser B
L- 3452 Bettembourg



La stratégie RSE de Polygone : vers un modèle d'excellence en économie circulaire

Dans un contexte mondial de transition écologique, Polygone s'engage activement dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). L'objectif est de concilier performance économique et respect de l'environnement, en mettant l'accent sur des actions concrètes en économie circulaire, gestion durable des ressources et respect des réglementations environnementales.

Ce texte présente les grands axes de notre stratégie, notamment en matière de gestion des déchets, déconstruction durable et l'initiative innovante du Construction Consolidation Center (CCC).

Conformité réglementaire et anticipation des exigences

Polygone intègre dans sa stratégie RSE les exigences réglementaires croissantes en matière d'économie circulaire. Grâce à la certification ISO 14024, nous garantissons une gestion environnementale rigoureuse, tout en anticipant les évolutions futures. En collaborant avec divers partenaires, Polygone assure une traçabilité complète de ses opérations, du tri des déchets jusqu'à leur valorisation. Ce processus réduit l'impact environnemental et crée de la valeur en récupérant des matériaux réutilisables.

Nos atouts en économie circulaire : gestion des déchets, déconstruction durable et CCC

Trois piliers principaux structurent notre démarche en économie circulaire :

- I. Gestion des déchets :** nous trions et valorisons les déchets de construction à travers nos centres dédiés. Cette approche réduit les déchets enfouis et prolonge la vie des ressources grâce à la réutilisation et au recyclage, contribuant ainsi à réduire l'exploitation de nouvelles matières premières.
- II. Déconstruction durable :** contrairement à la démolition classique, la déconstruction permet de récupérer et réutiliser les matériaux d'un



Centre de valorisation de déchets.

Photo-Polygone

bâtiment. Ce processus minutieux réduit l'empreinte carbone et s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'économie circulaire, en favorisant un usage plus durable des ressources.

- III. Construction Consolidation Center (CCC) :** ce centre optimise la chaîne d'approvisionnement en centralisant et en coordonnant les flux de matériaux. Le CCC réduit les émissions de CO₂ liées au transport et diminue les nuisances en zone urbaine. En optimisant la logistique, nous minimisons le gaspillage et garantissons la disponibilité des matériaux sur les chantiers.

Bâtiments modulaires

En parallèle, notre département de bâtiments modulaires propose une solution innovante et durable. Ces structures

préfabriquées permettent de réduire les délais de construction, les déchets générés sur les chantiers et l'empreinte carbone, tout en s'inscrivant dans un modèle de construction réutilisable et adaptable.

En conclusion

Polygone adopte une stratégie RSE tournée vers l'avenir en s'appuyant sur l'économie circulaire et l'innovation opérationnelle. Notre gestion des déchets, la déconstruction durable et le CCC renforcent notre engagement pour une construction écoresponsable, tout en anticipant les enjeux environnementaux futurs.

Éric Dziechciarek
Coordinateur RSE

Polygone

DES MÉTIERS, DES IDÉES, UN ENGAGEMENT



▼
DÉCONSTRUCTION
D'OUVRAGES

▼
DÉBLAYAGE ET
MANUTENTION

▼
CLÔTURES ET PORTAILS

▼
PARCS ET JARDINS

▼
GESTION DES DÉCHETS

▼
BÂTIMENTS MODULAIRES

▼
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

*Passons de l'idée
à l'action!*

Luxembourg, une ville qui prend soin de ses arbres

Soucieuse de préserver la qualité de vie de ses habitants, la Ville de Luxembourg investit chaque année dans les espaces verts et les arbres. En juillet 2024, elle a édité une brochure *Les arbres dans la ville* dont les textes et les photos sont signés Roland Kirch, aujourd'hui retraité du Service Parcs de la Ville. Rencontre avec l'auteur.

À quoi servent les arbres en milieu urbain ?

Non seulement ils embellissent les rues, les avenues, les parcs, mais ils procurent, et c'est important à l'heure actuelle, une meilleure qualité de l'air, des zones ombragées grâce à leurs couronnes qui, par l'évaporation qu'elles produisent, vont faire baisser la température. Ils offrent également un habitat à de nombreux êtres vivants.

Cela signifie-t-il qu'il est plus judicieux de planter plus de grands arbres en ville ?

Bien évidemment, les couronnes des grands arbres permettent de faire baisser la température plus efficacement, mais il ne faut pas oublier leurs racines, qui vont chercher les substances nutritives et l'eau dans le sous-sol, ce qui, en ville, provoque des dégâts aux canalisations et câbles. Au Luxembourg, nous avons remédié à ce problème par la pose de barrières de racines en tissu dans la fosse de plantation. Ainsi, arrivé à terme, l'arbre ne grandit plus. Pour ce qui est de faire baisser les températures estivales, je pense qu'il est préférable de créer plus d'îlots de verdure plantés de grands arbres que des arbres de rues en file indienne qui ne grandissent plus, par manque de volume de substrat pour les racines.

Vous êtes à l'origine de la création du cadastre des arbres de la Ville.

À quoi sert-il ?

Jusqu'en 1992, année de création du cadastre, les données sur les arbres étaient pratiquement inexistantes. Il a donc été décidé de mettre en place un inventaire topographique et informatisé qui reprend, pour chaque arbre, son espèce, le diamètre de sa couronne, la circonférence de son tronc, sa hauteur,

son année de plantation et sa localisation. En milieu urbain, les arbres étant très sollicités, des contrôles sont opérés régulièrement et si l'un ou l'autre doit être abattu, cela se fait avec l'autorisation du ministère de l'Environnement et dans le laps de temps légal (du 01/10 au 28/02). L'introduction du cadastre a donc permis des contrôles plus efficaces et une surveillance accrue en ce qui concerne le nombre et l'état des arbres, notamment via les directives de contrôle des arbres de la FLL allemande (Forschungsgesellschaft Landschaftsentwicklung Landschaftsbau), une asbl qui est, entre autres, organisme de certification pour les inspecteurs d'arbres et d'aires de jeux. Selon les données les plus récentes, 21.407 arbres sont répertoriés dans le cadastre, représentant 92 espèces, les érables, chênes, tilleuls et platanes étant les plus nombreuses, mais l'objectif, depuis 2007, est d'augmenter continuellement la diversité des espèces dans le patrimoine, indigènes et étrangères, afin de les adapter au mieux à la configuration des lieux où ils doivent grandir : ensoleillement/ombre, insectes pollinisateurs, biodiversité...

C'est-à-dire des arbres climatiques, comme on les appelle aujourd'hui ?

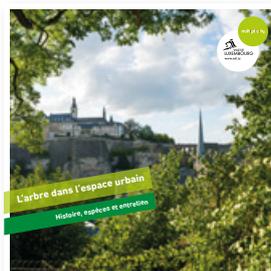
Je préfère substituer l'adjectif « climatiques », qui ne veut rien dire, par « qui résistent mieux aux phénomènes météorologiques », mais cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas besoin d'espace et d'eau, ce qui représente le même défi en milieu urbain. Parmi les espèces non indigènes, on trouve principalement le chêne chevelu, le micocoulier de Provence ou encore le févier d'Amérique. On pense souvent, à tort, que les arbres du futur ne peuvent pas être issus des espèces indigènes, mais le tilleul à petites feuilles, les chênes pédonculé et rouvre ou encore

l'érable champêtre continuent de se développer très bien. Il faut juste savoir où les planter.

La Ville compte des arbres remarquables. Pouvez-vous nous en parler ?

Contrairement à l'Allemagne ou la France, Luxembourg ne compte pas d'arbres millénaires, mais nous avons sur le territoire de la Ville de très beaux arbres séculaires. Dès lors, nous qualifions les arbres de « remarquables » lorsqu'ils sont hors-série avec un tronc, une couronne ou une circonférence exceptionnels, comme les 2 séquoias géants qui se trouvent dans le Parc municipal, dont l'âge est estimé à +/- 150 ans. Leur hauteur est de 37 mètres, le diamètre de leur couronne est d'environ 13 mètres et la circonférence de leur tronc de 7,53 mètres à 1 mètre du sol. Un autre arbre remarquable est le marronnier d'Inde planté à l'occasion de la naissance de S.A.R. le Grand-Duc Jean en 1921... Ces arbres et beaucoup d'autres constituent un très beau patrimoine environnemental, qu'il faut préserver et c'est l'une des missions du Service Parcs de la Ville de Luxembourg, que j'ai eu beaucoup de plaisir à accomplir.

Propos recueillis par Isabelle Couset



La brochure *Les arbres en ville – Histoire, espèces et entretien* est disponible en français/anglais/allemand et peut être commandée via mail (relationspubliques@vdl.lu). Plus d'infos sur arbres.vdl.lu.

Commandez votre exemplaire gratuit*



* Cette brochure, de plus de 100 pages, offre un panorama complet sur la gestion et l'importance des arbres en ville. Elle est disponible en allemand, français et anglais. **Plus d'infos sur arbres.vdl.lu**



« Sou schmaacht Lëtzebuerg »

Une campagne et un site pour consommer local

Depuis 2009, la campagne de sensibilisation et d'information « *Sou schmaacht Lëtzebuerg* » a pour but de donner de la visibilité aux produits du terroir, à ceux qui les font (agriculteurs, viticulteurs et horticulteurs) et à ceux qui les cuisinent (restaurateurs). Rencontre avec Ghislaine Soisson, chef de projet de la campagne.

Voilà 15 ans que la campagne « Sou schmaacht Lëtzebuerg » existe. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

Le concept de cette campagne, initiée en 2009 par la Chambre d'Agriculture, en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, était assez nouveau à l'époque, consommateurs comme producteurs n'étant pas familiarisés avec des sites Internet dédiés aux produits locaux. Depuis, l'intérêt des consommateurs pour la provenance et la qualité des produits agricoles n'a cessé d'augmenter d'une part, et, d'autre part, les producteurs maîtrisent mieux la communication et les nouvelles technologies. Notre site www.sou-schmaacht.letzebuerg.lu a ainsi permis pendant toutes ces années d'accompagner les producteurs dans la mise en avant digitale de leurs produits locaux et d'offrir aux consommateurs des informations sur les circuits courts et les produits de saison réalisés près de chez eux. C'est aussi l'occasion pour le grand public de mieux connaître ceux qui les nourrissent en mettant des visages sur les noms des producteurs, grâce aux portraits en ligne sur le site Internet, mais aussi de découvrir leurs recettes et les adresses où acheter/déguster leurs produits. Finalement, même s'il y a 15 ans qu'elle existe, cette campagne a tou-

jours une raison d'être car, au fil de ces années, de nouveaux producteurs ont débuté leur carrière, d'autres se sont diversifiés, et les consommateurs ont des critères qui évoluent également.

Vous parlez de diversification, autre point d'intérêt de cette campagne...

En effet, la campagne a aussi pour objectif d'encourager les producteurs locaux à se diversifier afin d'offrir toujours plus de produits différents faits localement aux restaurateurs et consommateurs. Aussi, nous suivons de très près la récurrence des demandes, tant des particuliers que des professionnels (cantines et restaurants), afin d'initier une filière du/des produits sollicités et ainsi répondre aux manques relevés par les restaurateurs et les consommateurs.

Comment se concrétise l'adhésion des restaurants et des cantines d'entreprises à cette campagne ?

Beaucoup de repas sont pris en dehors du foyer familial, dès lors, les restaurants et les cantines d'entreprises sont un maillon important de la chaîne du « consommez local ». Via notre convention « Gastronomie », qui compte aujourd'hui un peu plus de 200 établissements signataires, nous

les invitons à privilégier les produits locaux dans l'élaboration de leurs plats et à proposer ainsi des menus à partir de matières premières locales ainsi que des boissons. L'apposition du logo « *Sou schmaacht Lëtzebuerg* » sur la façade et les menus de ces cantines et restaurants permet aux consommateurs de reconnaître les établissements participants, qui sont aussi repris sur notre site Internet, avec une page dédiée pour chacun d'entre eux. Adhérer à cette campagne permet également aux restaurateurs de trouver des fournisseurs locaux pour tel ou tel produit en nous contactant directement.

Avez-vous d'autres projets en tête ?

Oui, nous avons le projet de proposer une *newsletter* gratuite en ligne aux consommateurs. Ceux-ci pourront s'y abonner via notre site Internet. L'objectif de cette *newsletter* sera de mettre l'accent sur un produit issu de l'agriculture luxembourgeoise en présentant ses particularités (avantages nutritionnels, présence au Luxembourg, etc.), de dresser le portrait d'un producteur et d'un restaurateur emblématiques de ce produit, mais aussi de relayer des événements et informations en lien avec l'agriculture locale.

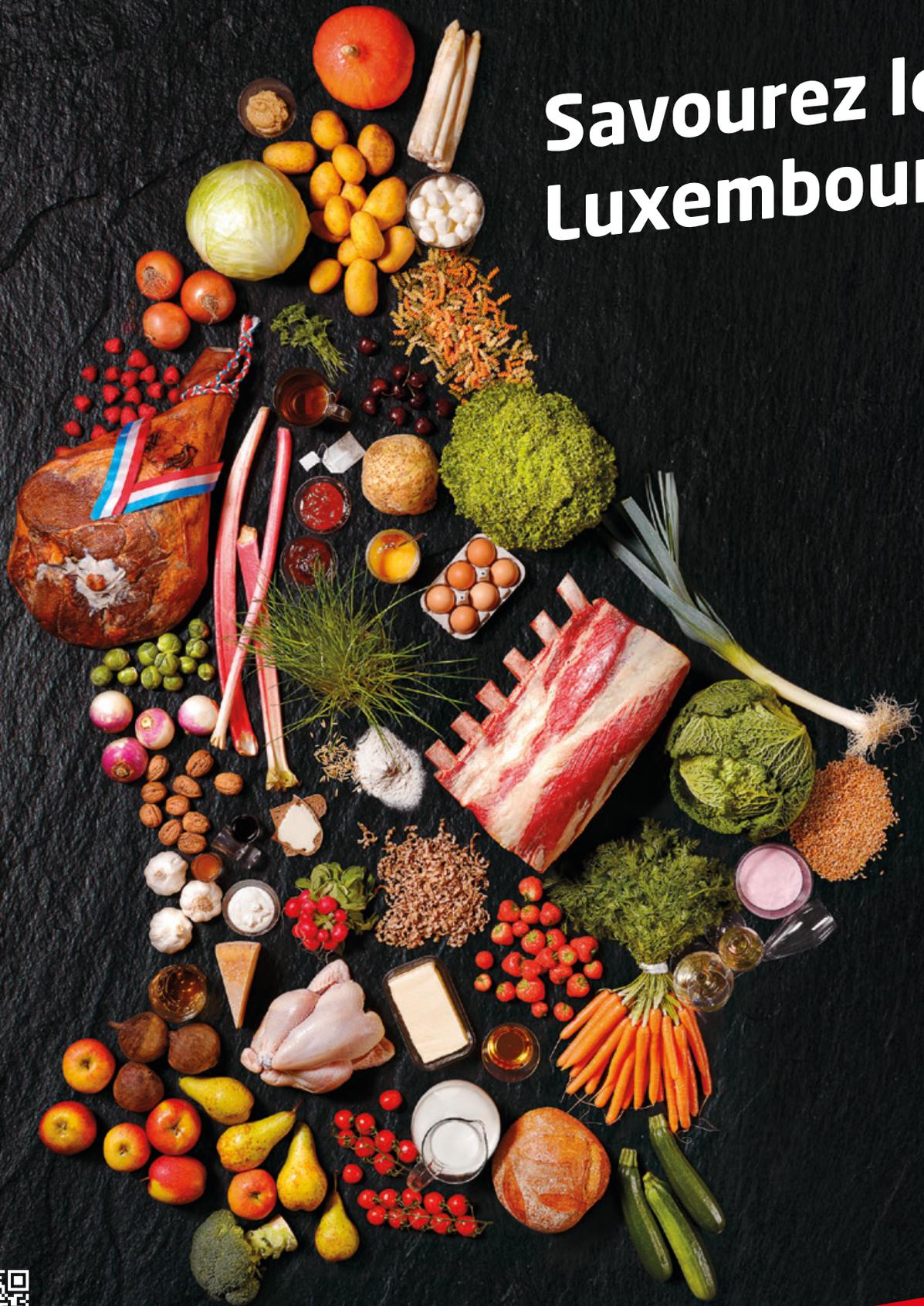
Propos recueillis par Isabelle Couset

« Même s'il y a 15 ans qu'elle existe, cette campagne a toujours une raison d'être car, au fil de ces années, de nouveaux producteurs ont débuté leur carrière, d'autres se sont diversifiés, et les consommateurs ont des critères qui évoluent également. »

Sou schmaacht
Lëtzebuerg
Savourez le Luxembourg



Savourez le Luxembourg



Le Luxembourg débarque dans votre assiette !

Les produits issus de l'agriculture luxembourgeoise se démarquent par leur qualité remarquable. Grâce à des chemins courts, ils assurent une parfaite traçabilité et un meilleur respect de l'environnement.

Plus d'infos sur www.sou-schmaacht-letzebuerg.lu

Sou schmaacht
Lëtzebuerg

Savourez le Luxembourg

La protection du salarié absent pour cause de maladie

Selon les termes de l'article L.121-6 du Code du travail, le salarié incapable de travailler pour cause de maladie est obligé, le jour même de l'empêchement, d'en avvertir personnellement ou par un intermédiaire, son employeur ou le représentant de celui-ci. Le 3^e jour de son absence au plus tard, le salarié est obligé de soumettre à l'employeur un certificat médical attestant de son incapacité et de la durée prévisible de celle-ci.

S'il respecte cette procédure, le salarié est alors protégé contre tout licenciement, y compris avec effet immédiat pour faute grave. Toutefois, le certificat remis par le salarié ne pose qu'une présomption simple, qui peut être renversée.

Deux décisions fixent les conditions de cette protection

La Cour de cassation, dans un arrêt du 18 juin 2020⁽¹⁾ a clairement posé le cadre d'application de l'article L.121-6 du Code du travail. Elle a ainsi rappelé que « la protection contre le licenciement du salarié incapable de travailler pour cause de maladie ou d'accident, prévue à l'article L. 121-6 du Code du travail, s'applique durant le délai de trois jours à compter du premier jour d'absence à condition que le salarié ait dûment averti l'employeur dès le premier jour de son empêchement et s'étend à la durée de l'incapacité de travail dépassant ledit délai si le certificat médical attestant l'incapacité de travail du salarié a été remis à l'employeur au plus tard à la fin dudit délai ».

Il ressort des termes de cet arrêt que deux conditions doivent être cumulativement remplies pour que le salarié soit protégé durant son incapacité, à savoir (1) une information le 1^{er} jour de l'incapacité ET (2) la remise d'un certificat au plus tard le 3^e jour de cette incapacité. À défaut, le salarié se trouve alors en situation d'absence injustifiée, laquelle peut conduire à un licenciement, le cas échéant avec effet immédiat.

Ce cadre rappelé, une décision du 27 juin 2024⁽²⁾ de la Cour d'appel a rappelé que le certificat médical, qui est à la base de la protection du salarié, n'est pas absolu et ne pose qu'une présomption simple, qui peut donc être renversée.

Dans cette seconde affaire, un salarié avait été licencié avec préavis le 14 octobre. À la suite de ce licenciement, le salarié avait produit un certificat médical courant jusqu'au 16 novembre. Pour vérifier l'incapacité invoquée, l'employeur avait alors demandé à son salarié de se soumettre à des visites médicales supplémentaires, que ce dernier ne peut refuser sans motifs valables. Le salarié s'est donc rendu aux 2 contre-examens sollicités par son employeur le 23 octobre. Le 1^{er} médecin a alors conclu que « cet arrêt de maladie ne me semble pas indiqué », tandis que son confrère constatait que « l'état de santé du patient permet une reprise de son travail à partir du 9/11 ».

Les premiers juges ont alors estimé que l'employeur avait renversé la présomption attachée au certificat médical versé par le salarié et qu'il pouvait être légitimement admis que l'incapacité de travail pour cause de maladie du salarié n'était plus donnée à partir du 9 novembre 2020. Cette analyse a été confirmée en appel.

Alors même qu'il avait été informé, dès le 23 octobre, des conclusions médicales des deux médecins, le salarié ne s'est pas présenté à son poste de travail le 9 novembre ni n'a informé son employeur d'une nouvelle incapacité. L'employeur a alors notifié un licenciement avec effet immédiat le 14 novembre, après 5 jours d'absence, licenciement qui a été validé par les juges, tant de première instance, qu'en appel.

S'il est de jurisprudence constante que le licenciement avec effet immédiat exige un fait ou une faute d'une particulière gravité dans le chef du salarié, les juges d'appel ont rappelé que « la présence au travail constitue pour tout salarié une obligation de résultat ».

Or, le salarié ne conteste pas avoir été absent du 9 au 13 novembre, absence de 5 jours ouvrables qui, faute d'être couverte par un certificat médical, est qualifiée d'injustifiée.

Et de conclure : « une absence sans justification de plusieurs journées, en l'occurrence de cinq jours consécutifs, dénote dans le chef du salarié une désinvolture inadmissible à l'égard de son employeur et constitue, sauf circonstances exceptionnelles et spéciales non établies en l'espèce, une faute grave rendant immédiatement et définitivement impossible le maintien des relations de travail, ce d'autant plus que toute absence inexcusée apporte nécessairement un trouble à l'entreprise concernée, l'employeur n'ayant pas besoin d'établir spécialement une désorganisation dans ce contexte ».

Partant, alors que le salarié n'est pas protégé par un certificat médical, la présomption d'incapacité ayant été renversée, il était tenu de se présenter à son poste de travail, au risque de se voir licencier avec effet immédiat.



M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (OMILIA avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Étude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat formé en droit collaboratif



(1) Arrêt n° 88/2020 du 18 juin 2020, numéro CAS-2019-00099.

(2) Arrêt n° 97/24 – III – TRAV du 27 juin 2024, numéro CAL-2023-00328.

Le retour des contrôles aux frontières

Depuis la rentrée, les frontaliers ont pu assister, souvent médusés, au retour des contrôles aux frontières que le Luxembourg partage avec l'Allemagne et la France. Un coup dur pour la liberté de circuler des ressortissants européens... et des temps de trajets allongés.

Qui aurait imaginé, il y a encore quelques mois de cela, voir des agents à nouveau postés aux frontières pour contrôler l'identité de celles et ceux qui envisagent de la traverser ? À Schengen – entité luxembourgeoise qui partage ses frontières avec la France et l'Allemagne, des policiers allemands filtrent régulièrement les véhicules en direction de l'Allemagne. Là-même où les dirigeants européens, en 1985, ont entériné les accords de Schengen, consacrant la liberté de circulation des personnes comme un pilier de la construction européenne – des contrôles ont à nouveau lieu. Tout un symbole.

Allongement des temps de trajet

C'est l'Allemagne qui, à la rentrée, a commencé à réinstaurer ces contrôles renforcés aux frontières au nom de la lutte contre l'immigration illégale et de la protection de la population.

Pour la plupart des frontaliers roulant seuls à bord de leur véhicule immatriculé au Grand-Duché, en France ou en Allemagne, les contrôles sont très ponctuels. Pour ceux circulant en transport en commun, notamment en bus, c'est autre chose. À l'occasion, les adeptes du transport en commun se voient demander leurs documents d'identité, qu'ils sont priés d'avoir sur eux et à jour au risque d'être débarqués sur l'aire d'autoroute. À plusieurs reprises, les contrôles menés à la frontière avec l'Allemagne ont considérablement allongé les temps de trajet des navetteurs.

Après l'Allemagne, la France

Mi-octobre, c'est la France qui a annoncé prendre des mesures similaires.

L'accord de Schengen autorise leur mise en œuvre à titre exceptionnel, de manière temporaire, notamment dans l'optique de faire face à des menaces à l'ordre public ou à la sécurité inté-



Photo-FotoDax/Shutterstock

rieure, comme une attaque terroriste par exemple. L'Allemagne comme la France, dès lors, n'ont pas hésité à évoquer de tels risques afin de mettre en place ces contrôles. Pour beaucoup d'observateurs, cependant, le réel enjeu est avant tout de tenter de limiter l'afflux d'immigrés illégaux.

Depuis plusieurs mois, certains partis situés à l'extrême droite de l'échiquier politique, forts de leurs derniers résultats électoraux, sont parvenus à remettre les enjeux migratoires au cœur des débats, en France et en Allemagne en particulier. La Belgique ne disposant actuellement pas de gouvernement fédéral, de telles mesures n'ont pas encore été concrètement envisagées. Mais la coalition gouvernementale pressentie chez nos voisins belges a déjà annoncé renforcer les règles autour de l'immigration. Le 17 octobre, la problématique était l'un des principaux points à l'ordre du jour du Conseil de l'Union européenne.

Des mesures à la portée surtout symbolique

Il est cependant à ce jour difficile d'évaluer l'efficacité de telles mesures au-delà de leur portée hautement symbolique. Selon nos confrères de *Virgule*, fin septembre, après deux semaines de contrôles à la frontière allemande, une seule personne avait été effectivement refoulée à la frontière et remise à la police luxembourgeoise.

Ces contrôles aux frontières, que 8 des 27 pays de l'UE ont mis en place sous une forme ou une autre, sont révélateurs d'un retour au protectionnisme national, qui se fait souvent au détriment d'une Europe mieux intégrée.

L'importance des frontières ouvertes

Les élus luxembourgeois, d'ailleurs, n'ont pas manqué d'exprimer leurs regrets face à cette situation. « *L'accord de Schengen, avec ses frontières intérieures européennes ouvertes, ne doit pas être remis en question. Il s'agit d'une réalisation centrale de l'intégration européenne. Les frontières ne doivent plus réapparaître dans l'esprit des gens* », a commenté le ministre luxembourgeois de l'Intérieur Léon Gloden (CSV).

Luc Frieden (CSV) a lui aussi précisé que la prospérité du Grand-Duché reste étroitement liée au principe d'ouverture des frontières intérieures. « *La vie de nos navetteurs doit continuer à être aussi simple que possible* », a déclaré le Premier ministre.

Le développement socio-économique du Grand-Duché dépend en effet des travailleurs frontaliers. Allonger leurs temps de trajet, alors que le pays cherche par tous les moyens à renforcer son attractivité au-delà des frontières, n'aide pas.

Exposition Matisse à Bâle

Un bain de couleurs éclatantes dans le gris de l'hiver

Peintre de la Méditerranée ou de la Polynésie, de la végétation luxuriante ou des corps parés d'étoffes chatoyantes, capable de donner vie aux objets les plus anodins par les techniques les plus diverses : peinture à l'huile, gouache, papiers découpés, Henri Matisse savait faire dialoguer les pigments de couleurs avec le parfum des fleurs. En 1907, Guillaume Apollinaire écrivait à son propos : « *Tout tableau, tout dessin d'Henri Matisse possède une vertu qu'on ne peut toujours identifier, mais qui est une force véritable.... Si l'on devait comparer l'œuvre d'Henri Matisse à quelque chose, il faudrait choisir l'orange. Comme elle, l'œuvre d'Henri Matisse est un fruit de lumière éclatante...* ».

70 œuvres du peintre, issues à la fois de collections privées et de musées européens et américains, dont, entre autres, le Centre Pompidou de Paris, la National Gallery de Washington ou le K20 de Düsseldorf, ont été réunies à Bâle du 22 septembre 2024 au 26 janvier 2025 pour l'exposition réalisée par la fondation Beyeler : *Matisse – Invitation au voyage*. Une occasion d'aller vérifier l'exactitude de la citation d'Apollinaire, poète de la modernité !

La thématique de l'exposition placée sous l'égide d'un autre poète, Baudelaire, se réfère sans doute à une toile peinte par Matisse en 1904, ayant précisément pour titre *Luxe calme et volupté*, dans laquelle il cherche à figurer sa propre vision de l'âge d'or. En faisant référence au poème baudelairien, *L'Invitation au voyage*, le peintre ajoute à son tableau une note d'hédonisme exotique prémonitoire puisque, quelques années plus tard, lors d'un voyage au Maroc, il découvrira des couleurs d'une force inédite où son inspiration ne cessera désormais de puiser.

Chef de file du Fauvisme

Né en 1869, Henri Matisse est une des figures majeures de l'art français du 20^e siècle. Il laisse à sa mort, en 1954, une œuvre riche en peintures, dessins, découpages, collages, lithographies, gravures, sculptures...



Portrait d'Henri Matisse, prise en 1948 à Vence dans la villa Le Rêve de Michel Sima. Photo-Estate Michel Sima

À partir de 1900, Matisse travaille le modelage et la sculpture sous la direction d'Antoine Bourdelle. Après avoir exposé ses toiles au Salon des Fauves en 1905, il s'affirme, à côté d'Albert Marquet, André Derain et Maurice de Vlaminck comme le chef de file du Fauvisme, mouvement pictural révolutionnaire. Dès ses débuts, le peintre intéresse le milieu artistique et ses œuvres intègrent les collections des amateurs les plus avant-gardistes, telle celle de Gertrude et Léo Stein. En 1908, la reconnaissance internationale lui vaut d'être invité à Moscou, Berlin, Munich et Londres, puis en 1913 à New York à l'Armory Show, où il incarne, avec Marcel Duchamp et Francis Picabia, l'art moderne.

Ses différents séjours entre 1906 et 1913 au Maroc et en Algérie, puis sur la Côte d'Azur à partir de 1916-17 sont déterminants. Son rapport à la couleur et à la lumière évolue et son style s'affirme

pleinement avec une originalité revendiquée. Il use dès lors de couleurs pures, plates, cernées de noir, simplifie les formes dans lesquelles l'arabesque s'impose en tant qu'expression graphique. Il s'établira définitivement en 1943 dans la ville de Vence, incapable de vivre éloigné de la lumière de la Provence essentielle à son art.

Durant la décennie 1920, Matisse peint des paysages, des natures mortes et surtout des nus, somptueux et alanguis dans des décors orientaux aux couleurs chatoyantes. À cette époque, Serge Diaghilev et Igor Stravinsky lui demandent des costumes et des décors de théâtre pour le ballet *Le Chant du rossignol*. Soucieux de stylisation et de monumentalité, l'artiste réalise, parallèlement, en 1924, en ronde bosse, le *Grand nu assis*.



Grand Nu couché, (Nu rose), 1935. The Baltimore Museum of Art, The Cone Collection, fondée par le Dr Claribel Cone et Etta Cone, Baltimore, Maryland, 1950 © Succession H. Matisse/2024, ProLitteris, Zurich Photo- Mitro Hood

Quelques années plus tard, il conçoit de nouveau, pour les Ballets russes de Monte-Carlo cette fois, des décors et costumes. En 1930, le peintre rencontre le milliardaire américain Albert Barnes qui lui passe commande pour sa fondation à Merion, près de Philadelphie. L'artiste reprend le thème de *La Danse*, avec pour contrainte d'adapter son œuvre à un cadre architectural imposé. Il en réalisera trois versions, dont deux se trouvent au musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. Durant cette réalisation, Matisse invente sa technique des « gouaches découpées ».



Baigneuses à la tortue, 1907-1908
Saint Louis Art Museum, don de Mr. et Mrs. Joseph Pulitzer Jr.
© Succession H. Matisse / 2024, ProLitteris, Zurich
Photo-Saint Louis Art Museum

Travailleur infatigable, il ne cesse de reprendre ses œuvres pour les épurer parfois jusqu'à l'abstraction. Son influence sur l'art du 20^e siècle est indéniable. Il a laissé des témoignages écrits et des interviews où il apparaît comme un véritable théoricien de l'art. « *Le papier découpé*, a-t-il notamment écrit, *me permet de dessiner dans la couleur. Il s'agit pour moi d'une simplification. Au lieu de dessiner le contour et d'y installer la couleur – l'un modifiant l'autre –, je dessine directement dans la couleur, qui est d'autant plus mesurée qu'elle n'est pas composée. Cette simplification garantit une précision dans la réunion des deux moyens, qui ne font plus qu'un* ». Éclectique, toujours en recherche de la technique la plus adaptée à son inspiration, il réalise, en 1946, des cartons de tapisserie et, en 1949, il commence la décoration d'une chapelle, construction modeste érigée par Auguste Perret pour les sœurs dominicaines. La Chapelle du

rosaire lui demande quatre ans de travail assidu pour ses vitraux, ses figures saintes et son chemin de croix. Une contribution à l'Art sacré que le peintre considérera comme le « *chef-d'œuvre de son existence* ».

Dans un cadre enchanteur

La fondation Beyeler semble être l'écrin approprié pour révéler cette œuvre d'un artiste dont Louis Aragon disait qu'il était « *le peintre de la lumière dans un monde mordu de ténèbres* ». Non seulement son architecture, due à Renzo Piano, se fond harmonieusement dans la somptueuse nature qui l'entoure à Bâle, mais surtout, le musée a été conçu tout entier pour capter la lumière naturelle de toutes parts, ce qui a pour effet de mettre en valeur, à tout moment du jour et quelle que soit la saison, les chefs-d'œuvre qu'il expose. Sous la direction inspirée de Raphaël Bouvier, *Matisse – Invitation au voyage* nous donne à découvrir le monde poétique de Matisse tout de « *luxe, calme et volupté* » dans un cadre enchanteur qui semble avoir été conçu spécialement pour lui.

Accordée à la poésie de Baudelaire à laquelle Matisse s'est référé à de nombreuses reprises, l'exposition, conçue comme une déambulation au fil de l'œuvre



Intérieur au rideau égyptien, 1948
The Phillips Collection, Washington, D.C., achat, 1950
© Succession H. Matisse/2024, ProLitteris, Zurich
Photo-The Phillips Collection, Washington, D.C.

et de la vie de l'artiste, nous incite à mettre de la couleur dans nos univers contemporains trop souvent tentés par les camaïeux de gris. Une belle leçon d'art et de vie !

Danièle Henky

Maître de conférences
en Littérature contemporaine

Université de Strasbourg



Nu bleu I, 1952
Fondation Beyeler, Riehen/Bâle, Collection Beyeler
© Succession H. Matisse/2024, ProLitteris, Zurich
Photo-Robert Bayer

Parmi les toiles majeures exposées figurent :

La Desserte (1897)
Luxe, calme et volupté (1904)
La fenêtre ouverte à Collioure (1905)
Le Luxe I (1907)
Baigneuses à la tortue (1907-1908)
Figure décorative sur fond ornamental (1925-1926)
Grand Nu couché (Nu rose) (1935)
Intérieur rouge, nature morte sur table bleue (1947)
Nu bleu I (1952)

Fondation Beyeler
Beyeler Museum AG
Baselstrasse 77
CH-4125 Riehen/Bâle (Suisse)

Horaires d'ouverture :
tous les jours 10h00-18h00,
le mercredi jusqu'à 20h00.

<https://www.fondationbeyeler.ch>

MINI Cooper électrique : du plaisir à l'état pur

Grâce à son look irrésistible et aux sensations de go-kart électrique qu'elle procure, la MINI Cooper SE se positionne à coup sûr dans le top des petites citadines destinées à une clientèle en quête de fun.

MINI marque un grand coup avec la sortie de la nouvelle MINI Cooper 100 % électrique. Il suffit d'observer quelques instants le modèle pour s'en convaincre. Cette voiture attire les regards et séduit le plus grand nombre. Surtout, elle rompt avec certaines traditions de la marque – dont les feux arrière triangulaires –, tout en affirmant de façon très convaincante son identité, pleine d'énergie. Son capot court et son empattement long contraste avec des roues grand diamètre, ce qui confère à cette 5^e génération de la Cooper un charisme impressionnant. Pas de doute, il s'agit d'une voiture qui souhaite affirmer son côté sportif et dynamique.



Pour la première fois, le tableau de bord incurvé aux dimensions généreuses présente des surfaces textiles. Un procédé de tricotage spécialement développé a été utilisé pour créer la structure polyvalente et facile à entretenir du textile dans un design bicolore en polyester recyclé.

Les codes historiques revisités

À l'intérieur, la partie avant fait écho au célèbre design minimaliste de la MINI classique. Pour le 1^{er} modèle conçu en 1959, l'inventeur de MINI, Alec Issigonis, avait imaginé un combiné d'instruments rond au centre et la barre à bascule caractéristique en dessous. Dans cette nouvelle MINI Cooper, ce sont précisément ces deux éléments, associés au volant, qui structurent l'habitacle avec un design épuré au maximum. Les cadrans traditionnels derrière le volant ont complètement disparu. En lieu et place, on retrouve désormais un grand écran OLED rond au centre du tableau de bord qui reprend toutes les fonctions du véhicule. Eh oui ! la toute première MINI comptait, elle aussi, un seul et unique compteur rond, au centre du tableau de bord ! Par contre, pour ne pas détourner le regard de la route en permanence, on ne peut que conseiller d'opter pour l'affichage tête haute qui permet d'obtenir les infos essentielles dans votre champ de vision.



La nouvelle MINI Cooper 100 % électrique rompt avec certaines traditions de la marque – dont les feux arrière triangulaires –, tout en affirmant de façon très convaincante son identité, pleine d'énergie. Son capot court et son empattement long contraste avec des roues grand diamètre, ce qui confère à cette 5^e génération de la Cooper un charisme impressionnant.

Pour la première fois, le tableau de bord incurvé aux dimensions généreuses présente des surfaces textiles. Un procédé de tricotage spécialement développé a été utilisé pour créer la structure polyvalente et facile à entretenir du textile dans un design bicolore en polyester recyclé. Il existe un choix de couleurs différentes pour les surfaces textiles et les sièges en fonction de la conception de la garniture. Les lignes claires et l'espace généreux dans les sièges avant confèrent à l'habitacle un aspect moderne et aéré, tandis que le toit panoramique en option rend l'habitacle particulièrement lumineux et convivial. Une mention spéciale peut être attribuée à l'ambiance ressentie une fois au volant. L'éclairage et les différents modes de personnalisation du véhicule vous plongent dans un cocon, et l'on prend beaucoup de plaisir à enchaîner les kilomètres, et plus encore en soirée lorsque la luminosité extérieure diminue.

En termes d'espace, la MINI Cooper reste là encore fidèle à son histoire. À l'avant, pas de souci. Les deux occupants disposent d'un très bon confort. Par contre, à l'arrière, l'espace aux jambes est plutôt réduit, surtout derrière le conducteur. Le coffre reste lui aussi de petite taille, avec un volume de 210 à 800 litres lorsque les sièges arrière sont

rabattus. Avec un enfant en bas âge, on peut imaginer partir dans le sud de la France avec les valises. À quatre, cela devient vraiment plus compliqué. Mais est-ce vraiment ce qu'on attend d'une MINI Cooper ?

Justement, prenons la route avec notre modèle d'essai, la MINI Cooper SE qui développe une puissance de 218 ch, avec un couple maximum de 330 Nm. Le 0 à 100 km/h s'effectue en 6,7 secondes. Équipée d'une batterie de 49,8 kWh utiles, elle affiche une autonomie mixte qui grimpe à 402 km maxi. Lors de notre essai, en variant les types de parcours, en

ville, sur routes secondaires et sur autoroute, on est plutôt aux alentours des 300 km d'autonomie. Sa capacité de recharge DC atteint 95 kW afin de récupérer plus rapidement de l'énergie. L'autre version disponible, la Cooper E de 184 ch dispose quant à elle d'une batterie de 36,8 kWh pour une autonomie mixte de 305 km.

La sensation go-kart à son apogée

Autant le dire tout de suite, on prend immédiatement beaucoup de plaisir à bord de cette voiture, très à l'aise sur la route. Cela fait longtemps que MINI nous parle de l'expérience go-kart qu'offrent



ses voitures, mais là, on atteint des sommets. La configuration précise de la direction et de tous les systèmes de contrôle de stabilité garantit une conduite confortable et sportive. Il suffit d'appuyer sur l'accélérateur pour ressentir une sensation de vitesse, amplifiée par le son MINI entièrement numérique qui se dégage. Équipée d'un système de suspension et d'amortissement mis au point pour une tenue de route dynamique, combiné à des freins puissants et à un centre de gravité bas grâce à la batterie haute tension installée dans le plancher, la nouvelle MINI Cooper améliore ses performances au quotidien.

À bord, tout est fait pour vous emmener dans un univers qui s'apparente toujours plus à celui des consoles de jeu. Parmi les différents modes de personnalisation, le mode go-kart vient justement souligner l'ADN sportif de la MINI Cooper d'une manière particulièrement émotionnelle en ajustant l'agilité et la stabilité du châssis. À l'opposé, le mode Green optimise l'efficacité de la transmission, amenant le moteur électrique vers une autonomie maximale en fonction de différents paramètres. Ces expériences de conduite immersives s'enrichissent d'univers acoustiques entièrement nouveaux créés par les sons MINI numériques.

La MINI Cooper tout électrique est disponible en 4 finitions différentes et répond aux attentes des fans de la marque qui aiment jouer la carte de la personnalisation. Le prix de départ pour une Cooper E est de 29.600 EUR. Notre modèle d'essai, la MINI Cooper SE équipée de l'affichage tête haute, du toit panoramique, d'un très efficace système son Harman/kardon, mais aussi du système de navigation en réalité augmentée – pour un total de près de 10.000 EUR d'options – est disponible au prix de 48.646,85 EUR TTC.

Michaël Peiffer

Photos-Mini Cooper



NEWS

FORD CAPRI : LE RETOUR DE LA LÉGENDE



Photo-Ford

Icône des années 70 en Europe, la **Ford Capri** fait son grand retour sous une nouvelle version 100 % électrique. Ce modèle emblématique, souvent surnommé la « voiture de rêve européenne », renaît sous la forme d'un SUV coupé, qui allie nostalgie et innovation technologique.

La gamme comprend actuellement 2 versions : une propulsion avec un moteur électrique de 286 ch situé à l'arrière et une 4 roues motrices (AWD) portant la puissance totale à 340 ch.

AUDI Q6 E-TRON, LE NOUVEAU SUV QUI PLAÎT



Photo-Audi

Même si elle remonte déjà à quelques mois, la grande nouveauté de 2024 de chez **Audi**, est le **Q6 e-tron**. Reposant sur la même plateforme que le Porsche Macan électrique, le SUV peut compter sur une batterie de 100 kWh offrant jusqu'à 625 km d'autonomie.

Au lancement, deux versions à transmission intégrale sont au programme : Q6 e-tron Quattro et SQ6 e-tron. Charge ultra-rapide, meilleure connectivité et autonomie digne de Tesla en font un sérieux challenger pour les clients luxembourgeois, adeptes de SUV ronflants.

ALPINE A110 R ULTIME, LA PLUS SPORTIVE



Photo-Alpine

Alpine a dévoilé l'**A110 R Ultime**, sa nouvelle série limitée ultra sportive lors du Mondial de l'Automobile de Paris.

Cette A110 R ultra exclusive de 110 exemplaires, incarne l'Alpine homologuée pour la route, la plus sportive de la marque : moteur de 345 ch, pour une accélération de 3,8 secondes (0-100 km/h), associé à un couple de 420 Nm. La promesse d'une expérience sportive inédite. Le prix, à partir de 256.239,67 EUR au Luxembourg, est à l'avenant.

HYUNDAI, UNE PETITE CITADINE PROMETTEUSE



Photo-Hyundai

Hyundai continue d'élargir sa gamme de véhicules électriques, cette fois vers le bas avec le tout petit SUV **Instaner**. Ce modèle présente une belle autonomie et des technologies attrayantes pour le segment, le tout à un prix raisonnable, à moins de 25.000 EUR.

Le Hyundai Instaner sera disponible avec les motorisations Standard (97 ch et 300 km d'autonomie) et Longue Range (115 ch et 355 km d'autonomie).

Restaurant Amélys

Des produits de saison sublimes

C'est dans le bel écrin de l'Hôtel Le Royal que le restaurant Amélys vous accueille. Sous la supervision du chef Paul Fourier, le chef du restaurant Terry Chabeaux et son équipe ont élaboré une carte qui va ravir vos papilles.

Début octobre, la carte d'Été faisait place à celle d'Automne. L'occasion pour nous de la découvrir et de goûter des produits qui font la beauté de la saison.

Saveurs et couleurs sont mis à l'honneur et les portions sont généreuses. Et les chefs et leurs équipes sont créatifs, par exemple, pour les entrées, en mariant les huîtres de Noirmoutier et le caviar au *Tartare de bœuf coupé au couteau* ou en proposant une déclinaison de maïs avec un *Oeuf bio cuit parfait*, ou encore en présentant une salade de haricots verts avec le *Foie gras de canard*...

La carte propose une sélection de viandes, dont un gibier de saison, le *Civet de biche au pain d'épices - Spätzle aux châtaignes et airelles*, quelques beaux plats de poissons comme la *Joue de lotte braisée* accompagnée, entre autres, d'une mousseline de pommes de terre, de champignons de Paris, de lard fumé et d'oignons ou les *Noix de coquilles Saint-Jacques snackées*, relevées par une délicieuse sauce soja. Les adeptes de plats végétariens/végans trouveront leur bonheur dans le Coin végétal de la carte. Le Royal recevant une clientèle internationale, certains incontournables comme le Hamburger, la Bouchée à la Reine ou le Cordon bleu y restent inscrits.

Côté desserts, l'équipe de la pâtisserie fait la part belle au chocolat, caramel ou à l'orange, avec cette *Mousse au chocolat et son Sablé au chocolat relevé de sel bleu et d'huile d'olive* ou encore ce *Financier à l'orange*, aux noix et carottes en trompe-l'œil.

Pour les pressés, un Menu Déjeuner (tous les midis, du lundi au samedi) propose des alternatives dont l'Entrée + Plat au prix de 41 EUR.



Le chef du restaurant Amélys, Terry Chabeaux.



Le chef Paul Fourier.



Oeuf bio cuit parfait.



Noix de coquilles Saint-Jacques snackées.

À découvrir aussi

Rappelons que l'on peut prendre son petit-déjeuner au restaurant Amélys (6h30-10h30 en semaine et 7h30-11h les week-ends et jours fériés), qu'un Brunch a lieu tous les dimanches à partir de 12h30 au prix de 67 EUR. Et que lorsque le temps le permet, son agréable terrasse est à votre disposition. En toute occasion et à tout moment, son équipe dévouée rendra votre venue des plus agréables.

Isabelle Couset

Photos-Hôtel Le Royal

12, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
www.amelys.lu



Financier à l'orange, aux noix et carottes.



Dior



Plan de Paris Collection

Cet automne, **Dior** célèbre les rues de la capitale française, de la rue du Faubourg-Saint-Honoré où Christian Dior trouva son étoile porte-bonheur jusqu'au 30, avenue Montaigne qui vit naître sa maison de couture. Pour la première fois, le motif Plan de Paris inspiré de l'imprimé d'un foulard des archives des années 1950 habille les créations maquillage de la Maison. Une saison qui célèbre l'énergie de Paris, de jour comme de nuit, à travers palettes, rouges à lèvres et vernis inspirés des lieux historiques qui unissent la capitale et la Maison.



Une gestuelle intuitive

Dior Forever réinvente l'architecture du teint avec **Dior Forever Skin Perfect**, le 1^{er} fond de teint stick multiusage, en y ajoutant une routine pour travailler, illuminer et colorer son teint : **Dior Forever Skin Contour**, le stick sculptant et bronzant, et **Rouge Blush Colour & Glow**, la palette duo matte & glow.



Un teint d'athlète

Pour la collection Haute Couture Automne-Hiver dédiée à l'esprit de l'olympisme, Dior met en valeur un teint velouté et lumineux avec **Dior Forever Glow Star Filter**, habille les yeux avec la palette **Diorshow 5**

Couleurs 539 Grand Bal aux tons dorés. Les lèvres sont simplement lissées et hydratées avec le **Rouge Dior Baume 000 Diornatural Satin** et les ongles sont mis en valeur avec le **Dior Vernis 108 Muguet**.



Only nude

Ce sont 7 nouvelles nuances de **nude** qui viennent compléter les teintes déjà existantes de la gamme **Rouge Dior**. À combiner en ton sur ton ou en contraste. Et les tons du **Rouge Dior Contour** s'étoffent aussi, des plus clairs aux plus foncés, des plus froids aux plus chauds.



En habits dorés

Pour les fêtes, **Dior** habille ses écrans de doré et mise sur le rubis, le bordeaux et le rose pailleté. Le teint se pare de lumière (**Dior Forever Cushion Grand Bal**, **Dior Forever Couture Luminizer Or Lumière** et **Corail Lumière**), les yeux des somptueuses

couleurs des **Diorshow 5 Couleurs** (**Golden Masquerade** et **Soir de Bal**), les lèvres de brillance corail ou taube violine des **Dior Addict Grand Bal** (**Festive Coral** ou **Divine Plum**) ou de celles plus tendres des **Rouge Dior** (**Royal Coral**, **Rose Bavarde**, **Masquerade** ou du rouge velours iconique **999 Velvet**), ou encore de celles plus magiques du **Rouge Dior Forever Liquid fini sequins** (10 teintes). Enfin, la touche finale revient à **Dior Vernis** avec 2 tons de fête : **Soir de Bal** et **Top Coat Lumière**.

Collection Carven



Des sillages uniques

Inspirées de destinations chères à Mme Carven, chaque fragrance est une invitation au voyage : **Paris-Sambava** (ambrée poudrée) évoque la nostalgie chaleureuse d'un séjour à Madagascar ; **Paris-Mandalay** (orientale boisée cuirée) s'inspire des temples du nord de la Birmanie ; et **Paris-Angkor** (fruitée florale cuirée) rend hommage aux temples d'Angkor, chargés d'histoire et de spiritualité.

Talika

Prenez soin de vos cils !



Lipocils Expert est un soin qui favorise naturellement la pousse des cils et les renforce grâce à son complexe végétal mythique de 5 plantes (hamamélis, pomme, ortie, marron d'Inde et millepertuis), base des soins de la marque depuis 70 ans. Appliquez le gel à la racine des cils supérieurs et inférieurs avec l'embout mousse, puis sur l'ensemble des cils avec la brosse. Laissez sécher 1 minute avant d'appliquer votre mascara. Répétez quotidiennement, matin et soir.

Clinique

Touches de couleur



Le **Pop™ Lip + Cheek Oil in Black Honey** propose une teinte polyvalente pour les lèvres et les joues sous forme d'huile. Résultat : une teinte naturelle et rosée... qui s'applique du bout des doigts.



Haute performance et confort

Grâce à sa formule ultra-pigmentée, le **Crayon gel eyeliner** offre une couleur riche qui ne migre pas et, dès lors, toutes les audaces de traits... Disponible en 8 teintes.

Selon votre humeur...



Clinique Pop™ Longwear Lipstick se décline en 36 teintes longue tenue et en 3 finitions : Shine, Satin et Matte.

Annayake



Une formule bouclier face au photo-vieillessement

Grâce à ses 3 actifs puissants (bakuchiol, ectoïne et extrait d'algue brune), le soin **ULTRATIME** est à la fois anti-âge, anti-taches et anti-lumière bleue. De plus, **Annayake** a mis au point une texture si légère qu'elle peut servir de base de maquillage.

Marie-Stella-Maris



Care for water

Marie-Stella-Maris a lancé la collection **Eau de Parfum Naturelle** inspirée des diverses expressions de l'eau – du frais et pétillant au boisé et envoûtant. Les parfums sont numérotés selon leur complexité : plus le chiffre est élevé, plus le bouquet est complexe. La collection

comprend 4 parfums : N° 15 Amber Haze, N° 17 Rose Fumée, N° 18 Terre Fertile et N° 20 Flower Water.

Collection disponible dans les boutiques et en ligne sur marie-stella-maris.com.

MÊME



Des formules haute tolérance

Connue pour ses soins dermo-cosmétiques adaptés aux peaux fragilisées par la chimiothérapie, **MÊME** a repensé sa gamme

de maquillage afin de mieux répondre aux besoins des utilisatrices : BB Crème, Correcteur liquide, Blush 3-en 1 (yeux, lèvres, joues) et Ombre à paupières irisée au format jumbo ont été étudiées pour un maquillage doux et confortable.

Kiehl's



Produits unisexes

La marque, réputée pour aborder de front les sujets tabous, a lancé sa toute 1^{ère} ligne pour le bien-être intime, **Kiehl's Personals** avec 2 produits : la **Solution Intime en gouttes pour les poils incarnés et l'unification du teint** qui contribue à lutter contre le désagrément des poils incarnés dus aux irritations, rasage ou épilation, tout en soulageant la sensation d'inconfort au niveau des zones intimes du corps, et **Multi-Zones Déodorant Crème-Poudre** qui transforme la crème en poudre lors de l'application et qui convient aux zones les plus intimes des femmes et des hommes.



Chanel



Photos-Chanel

Atmosphère mystérieuse

Clairvoyance est le nom de la 1^{ère} collection maquillage Automne-Hiver réalisée par **Cécile Paravina**.

Elle s'inspire des symboles ésotériques qui ont souvent guidé les pas de Gabrielle Chanel. Nuances de violets intenses, de verts saisissants et d'oranges surnaturels... ici, les touches de lumière côtoient des teintes plus profondes et toutes captivent.

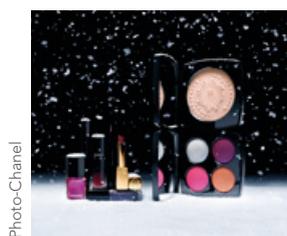


Photo-Chanel

Un soupçon de magie

Pour les fêtes, **Chanel** puise son inspiration dans les nuances énigmatiques des aurores boréales. Teint, fards à paupières, liner, lèvres et ongles s'habillent de nacres flamboyantes.

essie



Couleurs de saison

La collection Automne **Punk at heart** est faite de 6 nuances audacieuses qui apporteront un petit côté rebelle, voire punk, à vos looks, tandis que la collection Hiver **antique chic**, nous offre à la fois des couleurs cocooning et de fête.

BE Creative Make Up



Une nouvelle alliée

La formule crémeuse de sa **CC Tinted Hydrating Cream** offre une couvrance moyenne et modulable qui reste légère sur la peau. De plus, son fini semi-mat apporte naturel et luminosité à votre visage tout au long de la journée. Disponible en 6 teintes.

BDK Parfums

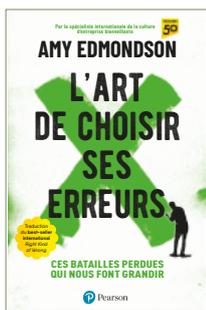


Brillances parfumées

Formules et emballages renouvelés pour les **Parfums pour cheveux** qui sont désormais disponibles en élégants flacons de 50 ml avec de généreux vaporisateurs. La gamme s'agrandit avec **Pas ce soir** et est disponible à présent en 6 variantes.

Des enquêtes passionnantes, l'épopée d'une scientifique visionnaire, un roman qui fait froid dans le dos, l'histoire d'un criminel qui fut le plus vieux bagnard de France et trois ouvrages professionnels très pertinents : c'est le programme que nous vous proposons.

Michel Nivoix



Leçons

La vie professionnelle est, certes, parsemée de réussites mais elle est aussi émaillée d'erreurs génératrices d'échecs. S'il est essentiel de ne pas ignorer ces derniers, il l'est tout autant de savoir les analyser et en tirer des leçons.

Amy Edmondson, auteur de ce livre, définit les concepts-clés de la science de l'échec.

Elle étudie ensuite les échecs « intelligents », indispensables au progrès. Elle s'intéresse aussi aux erreurs basiques, les plus faciles à appréhender et à éviter. Enfin, elle analyse les erreurs complexes dont les causes sont multiples. La seconde partie de ce livre porte sur l'art du bien échouer. Un ouvrage riche en enseignements.

L'art de choisir ses erreurs Ces batailles perdues qui nous font grandir d'Amy Edmondson

Pearson (354 pages – 24 EUR)



Gérer ses émotions

Les émotions sont le lot quotidien de tout être humain. Elles influencent notre vie personnelle, bien évidemment, mais interviennent aussi dans la sphère professionnelle. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'employeurs sont attentifs à l'agilité émotionnelle de leurs collaborateurs. La corrélation positive entre performance et intelligence émotionnelle est d'ailleurs démontrée lors d'observations de terrain dans les entreprises.

Ainsi, il est recommandé, dans le monde du travail, de s'engager, de s'enthousiasmer et de cultiver la convivialité. Encore faut-il savoir gérer ses émotions. C'est l'objet de ce livre fort instructif signé par un spécialiste qui accompagne depuis dix ans des leaders et leurs équipes.

Développer son agilité émotionnelle et relationnelle de Stéphane Pradines

Pearson (149 pages – 19 EUR)



Connais-toi toi-même

Trois personnes sur quatre ont peur de parler en public, ce qui, dans l'environnement professionnel notamment, constitue un réel handicap. Or l'aisance oratoire, qui a pour fondement une bonne connaissance de soi et une confiance en soi, permet de développer plus facilement ses réseaux et de booster sa carrière.

Dans ces pages, Meryem Belqiz explique comment gagner en assertivité, cette faculté de faire passer un message difficile à la fois sans passivité et sans agressivité. Tout un art qui s'apprend et dont la base est l'authenticité. Un ouvrage à la fois didactique et passionnant.

Booster son assertivité et son authenticité de Meryem Belqiz

Pearson (180 pages – 19 EUR)



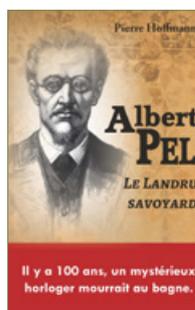
Terrain glissant

Propriétaire d'une savonnerie à Salon-de-Provence, Irène Charmette découvre un de ses employés poignardé dans son usine. Ce drame pourrait entacher sa réputation et, surtout, lui faire perdre le contrat qu'elle a signé avec une influenceuse coréenne qui, pour lancer sa marque de produits de beauté, veut utiliser des produits *Made in France*.

Une jeune lieutenant, Margot Garcia, est, certes, chargée de l'enquête, mais Irène décide de mener parallèlement la sienne. Il est en effet essentiel de la clore rapidement car la réputation de la savonnerie pourrait être non seulement entachée mais sans doute définitivement détruite. Le lecteur suit les deux femmes pas à pas.

Lavande, savons & calissons Crime à la savonnerie de Margot et Jean Le Moal

Calmann-Lévy (271 pages – 15,90 EUR)



Monstre

Tout le monde connaît Landru, mais pas Albert Pel, horloger savoyard « monté » à Paris, mythomane incroyable qui fut interné pendant un mois à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne. Plus tard, sa maîtresse disparut mais, faute de preuves, il bénéficia d'un non-lieu. Suivront le décès énigmatique de sa première épouse, puis, après le départ de la seconde, qu'il trompait, la disparition de sa nouvelle maîtresse avant celle de plusieurs autres femmes.

La vie d'Albert Pel est pleine de rebondissements. Elle s'est terminée le 9 juin 1924, trois jours avant ses 75 ans, en Nouvelle-Calédonie où il était le plus vieux bagnard de France. On lui attribuait sept empoisonnements en dix ans. Un livre tout à fait passionnant.

Albert Pel, le Landru savoyard de Pierre Hoffmann

Le Papillon Rouge Editeur (263 pages – 21,90 EUR)



Une femme exemplaire

Inspiré d'une histoire vraie, ce roman est aussi le récit de la vie d'une femme exemplaire, 1^{er} prix de danse du Conservatoire de Nancy, qui a changé d'orientation après avoir rencontré un jeune paysan vosgien qu'elle a épousé et avec qui elle a repris le vaste domaine agricole d'une ancienne commanderie templière.

Devenue paysanne mais gérant simultanément son studio de danse, elle se retrouve veuve après l'horrible accident de son mari dans un champ. Poursuivant l'exploitation du domaine comme il le voulait, elle devient aussi maire de son village. Gilles Laporte lui rend ici un hommage particulièrement émouvant. Merci, Monsieur.

Le Goût des mûres sauvages de Gilles Laporte

Presses de la Cité (439 pages – 22 EUR)



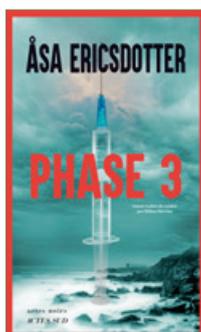
Attention aux apparences

Harcelée par ses camarades à l'école, Lissa était une petite fille très sage, voire trop, ce qui les agaçaient. Maintenant, elle est adulte et infirmière : les patients ont besoin d'elle, la respectent et la considèrent. À tel point qu'encouragés par elle ils lui confient leurs petits secrets, ce en quoi ils ont tort. Car Lissa n'est peut-être pas la femme qu'ils croient être : leurs confidences peuvent en effet entraîner des conséquences qu'ils n'imaginent pas.

Or, l'infirmière cache elle-même un secret, et ne dit-on pas que c'est l'eau qui dort qui noie le plus ? Auteur de ce roman, Valerie Keogh, qui a elle-même été infirmière, nous entraîne dans un thriller tout à fait réussi.

L'infirmière de Valerie Keogh

City (381 pages – 20,90 EUR)



Alerte

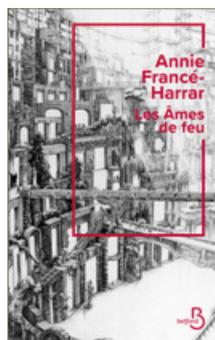
La phase 3 est celle qui permet de procéder aux essais d'un nouveau médicament sur un plus grand nombre de sujets pour évaluer son intérêt thérapeutique. C'est tout le propos de ce roman dans lequel une souris de laboratoire perd ses nerfs à Boston, un ancien juriste de 70 ans se tire une balle dans la tête à Paris, un homme de 77 ans tue par arme à feu neuf personnes dans un magasin Ikea à Stoughton, dans

le Massachusetts, et un résident d'une maison de retraite de Hull, en Angleterre, poignarde quatre de ses voisins.

Leur point commun : ils faisaient tous partie de l'essai clinique d'un médicament contre la maladie d'Alzheimer... comme 2.000 autres personnes. Un roman d'une grande puissance.

Phase 3 d'Åsa Ericsson

Actes Sud (477 pages – 24 EUR)



Visionnaire

Henrik, un scientifique, s'inquiète du réchauffement climatique et entrevoit un risque de disparition des humains. Mais rares sont ceux qui lui accordent quelque crédit, même si la population est menacée par des incendies inexplicables, jusqu'au jour où la mégapole dans laquelle il vit s'embrase. Seule solution : un retour à la campagne.

Ce roman est l'oeuvre d'Annie Francé-Harrar, une scientifique qui a inauguré en 1945, à Budapest, la première usine de compostage du monde qui utilisait des déchets municipaux. Ces pages sont d'une incroyable actualité. Pourtant, ce récit date de... 1920. Un beau sujet de réflexion.

Les Âmes de feu d'Annie Francé-Harrar

Belfond (213 pages – 21 EUR)



Coïncidence ?

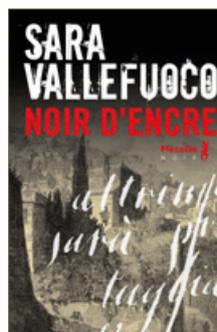
Capitaine du Train, Roger Lachaud se trouve sur un bateau qui ramène en métropole les derniers soldats et colons d'Algérie. Nous sommes en juin 1964. Il sympathise avec une veuve, Claire Puymagnac, corrézienne d'origine comme lui, qui a quitté la France pendant son enfance, et à qui il explique qu'il revient sur sa terre d'origine dans le but de se venger de ceux qui lui ont pris

sa mère, sa sœur et son premier amour.

Sa terre d'origine, c'est un village sur le plateau de Millevaches. Claire découvre que ce village est proche du château familial des Puymagnac. Ceux-ci ont-ils été mêlés aux malheurs de Roger Lachaud ? C'est toute la question.

Comme une odeur de gentiane de Georges-Patrick Gleize

Calmann-Lévy (296 pages – 19,90 EUR)



Méthodes

Un groupe de carabinieri venus de différentes régions d'Italie arrive en 1899 en Sardaigne pour combattre le grand banditisme. Venu de Turin, le jeune vice-brigadier Ghibauda doit traiter une plainte pour vol, ce qui est surprenant car personne ici ne dénonce, même en cas de crimes... qui sont nombreux. Sur place, il découvre le corps d'un carabinière.

Sa façon de procéder est de trouver les failles dans le récit qui lui sera fait de cette histoire. Il est accompagné d'un brigadier de Rome qui, lui, fonde son enquête sur les empreintes digitales. Celle-ci est compliquée par la présence d'un poète vagabond qui sait beaucoup de choses. Une enquête passionnante.

Noir d'encre de Sara Vallefucio

Métailié (267 pages – 22,50 EUR)

Nous vous recommandons aussi

Albane
Le Sang des Justes
de Marie-Bernadette Dupuy
Calmann-Lévy (437 pages – 23,90 EUR)

Les Éphémères
d'Andrew O'Hagan
Métailié (284 pages – 21,50 EUR)

La faiseuse d'étoiles
de Mélissa Da Costa
Albin Michel (233 pages – 17,90 EUR)

Du jazz, de la musique classique, des interprétations pianistiques inattendues, un voyage au Brésil et de la musique religieuse : notre sélection est particulièrement éclectique. Un point commun cependant : le très haut niveau de tous les interprètes.

Michel Nivoix



Grand talent

La carrière de Nathalie Stutzmann peut être qualifiée d'exceptionnelle. Fille d'un baryton et d'une soprano lyrique, elle a obtenu trois 1^{ers} prix de piano, musique de chambre, chant et art lyrique. Elle a aussi étudié le basson et la direction d'orchestre. Cheffe invitée des plus grands orchestres symphoniques à travers le monde, elle fut la première femme à diriger celui du Metropolitan Opera de New York.

Après plus de quatre-vingts enregistrements en qualité de chanteuse ou chanteuse et cheffe, voici son premier en tant que cheffe, dirigeant ici l'orchestre symphonique d'Atlanta dont elle est depuis 2021 directrice musicale. Sa vision de l'*American Suite* et de la *Symphonie n° 9* de Dvořák est à la fois personnelle, fort séduisante et très réussie. Un disque à ne pas manquer.

Nathalie Stutzmann
Dvořák
(Erato)



Cohabitations réussies

Laure Favre-Kahn, qui a eu le privilège d'être l'élève de Bruno Rigutto, a obtenu un 1^{er} prix de piano, à l'unanimité, du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Elle n'avait que 17 ans. Trois ans plus tard, elle enregistrait déjà son premier disque,

consacré à Robert Schumann. Depuis, elle a donné de nombreux concerts en France et à l'étranger.

Son 13^e opus est placé sous le signe du nombre 14 : 14 artistes ont choisi 14 morceaux de 14 compositeurs différents qui vont de Francis Lai à Sergueï Rachmaninov en passant, par exemple, par George Gerschwin ou Beethoven. Laure Favre-Kahn réussit cet exercice de haute voltige musicale dans lequel elle montre une technicité affirmée, de la virtuosité et une grande sensibilité.

Laure Favre-Kahn
Dédicaces
(Opus 47)



Moments importants

Le *Magnificat* de Jean-Sébastien Bach est une composition dont la beauté égale la complexité d'interprétation. C'est l'une des deux œuvres majeures proposées sur ce disque, l'autre étant le *Te Deum pour le traité de paix d'Utrecht* de Georg Friedrich

Haendel qui ne se caractérise pas davantage par la simplicité.

Le chef anglais Justin Doyle, ses musiciens et ses choristes ont su déjouer tous les pièges de ces pages. Les instrumentistes sont ceux de l'Akademie für Alte Musik Berlin, avec lesquels il travaille régulièrement, et les chanteuses et chanteurs ceux du RIAS Kammerchor Berlin dont il est le chef principal. Cinq solistes complètent à merveille les pupitres. Deux très grands enregistrements.

J.S. Bach – G.F. Haendel
Magnificat – Te Deum
(Harmonia Mundi)

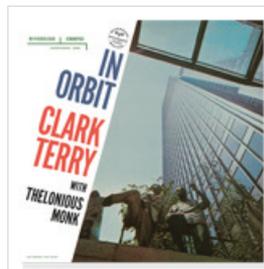


Tout un monde

Très beau duo que celui objet de ce disque : on peut en effet apprécier l'harmoniciste Yvonnick Prené à l'harmonica chromatique, qui a joué avec une multitude de musiciens internationalement connus, s'est produit dans les clubs de jazz new-yorkais les plus cotés et dans des festivals de nombreux pays, et a fondé son quatuor. Son comparse est le pianiste Geoffrey Keezer, qui a accompagné de nombreux artistes comme Sting, Art Blakey, ou Joshua Redman et a remporté un Grammy Award.

Cinq des neuf morceaux de ce disque sont des compositions d'Antônio Carlos Jobim, le célèbre cofondateur de la bossa nova, dont ils donnent ici des interprétations particulièrement intéressantes et très réussies. Une belle initiative.

Yvonnick Prené – Geoff Keezer
Jobim's World
(Sunnyside)



Grand jazz

Superbe réédition que ce disque enregistré en mai 1958 à New York par le Clark Terry Quartet. C'était le premier sur lequel le déjà célèbre trompettiste jouait du bugle, instrument pour l'utilisation duquel il fut le premier dans le monde du jazz. On y apprécie dix titres interprétés par ce quartet où l'on trouve, aux côtés

du leader, des clients sérieux : Sam Jones à la basse, Philly Joe Jones à la batterie et surtout, au piano, Thelonious Monk dont ce fut la seule apparition en tant que musicien d'accompagnement chez Riverside.

La variété des thèmes, une instrumentation bien équilibrée et une virtuosité certaine comblent les amateurs de jazz les plus exigeants.

Clark Terry Quartet – Thelonious Monk
In orbit
(Riverside)



Dialogues

Clarinetiste et saxophoniste français, Louis Sclavis a travaillé avec Michel Portal et Bernard Lubat avant d'intégrer le quintet d'Henri Texier. Sa carrière est jalonnée de quatre prix et récompenses, mais ce musicien renommé a aussi composé douze musiques de films. Son

complice pour ce disque, Benjamin Moussay, s'est vu décerner un 1^{er} prix de piano à l'unanimité au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Tous deux peuvent, en outre, afficher une imposante discographie.

Pour cette nouvelle collaboration, Louis Sclavis, ici aux clarinettes, et Benjamin Moussay, au piano, ont signé respectivement trois et six compositions, toutes d'une grande inventivité, qui établissent des dialogues chaleureux dans un univers particulièrement harmonieux.

Louis Sclavis – Benjamin Moussay
Unfolding
(ECM)

plein cadre

Supplément
Entreprises magazine

numéro 36
Novembre-Décembre 2024

ISSN 3028



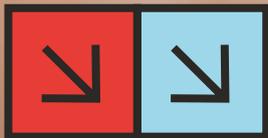
...res sont
auxquelles
autres artistes,
lui permettent
ences et de com-
lui arrive même de
s avec d'autres sculp-
ette grande chouette ins-
ncusi, taillée dans un bloc
es Vosges de sept tonnes et
dans une ancienne caserne de
e, dans le sud de la Moselle.
Mais Jean Bergeron tient enfin à
ransmettre ses connaissances : c'est ain-
si qu'il a créé un atelier de sculpture où
sont réalisées des pièces de moyennes
et grandes dimensions. Ses élèves ont,
entre autres, pour mission de tailler les
sujets qui seront disposés sur le manège
évoqué plus haut : des travaux pratiques
particulièrement valorisants dont ses
élèves pourront, une fois l'œuvre ache-
vée, être légitimement fiers.
Fiers aussi d'avoir pour maître un ar-
tiste de ce niveau qui, malgré son talent,
a su rester simple, ce qui est la marque
des grands.

Michel Nivoix

Jean Bergeron
1, rue Queue de vache
F- 55260 Pierrefitte-sur-Aire
Tél : 33 (0)6 71 26 02 69
E-mail : bergeron.sculpture@gmail.com
www.jeanbergeron.fr

Retrouvez toutes nos éditions sur
www.entreprisesmagazine.lu





Aidez-nous à imaginer
les guichets de proximité
de demain ! Participez
à notre enquête.

guichetproximité.lu



Préférez-vous
un formulaire
papier ?
☎ 247-72100



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation